

Météo

Nuageux,
quelques averses
max 6 / min -2
page S16

Sports



0 6
page S3



2 3
page S4

Actualités



La Commission de
Montréal veut un
Québec souverain
page B4

Girerd

UN CONGRÈS
PRO-VIE
À MONTRÉAL

À L'EXTREME-DROITE,
ILS SONT JALOUX...
LE HIJAB A ÉTÉ
INVENTÉ PAR D'AUTRES.



Index

Annonces classées
- immobilier B11, B12, B13
- marchandises B13, B14
- emplois B14
- automobiles B5, C10
- propositions d'affaires C10

Arts et spectacles
- informations C1 à C9
- horaires-spectacles C4
- télé-horaires C8
- télévision C1, C8
Avis C12
Bandes dessinées B12
Bridge C10
Décès C11
Économie B5 à B10, B16
Editorial B2
Êtes-vous observateur? B11
Feuilleton B14
Horoscope B13
Le monde A14
Loteries — résultats: A4
Mots croisés B15
Mot mystère B12
Politique B1 et B4

Le coroner Bouliane a négocié la vente d'autobus avec les Cubains

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le délégué commercial de Cuba à Montréal a reconnu hier avoir négocié à quelque cinq reprises, en 1994, l'achat d'autobus d'écoliers avec le coroner Marc-André Bouliane qui, la veille, niait avoir jamais eu quoi que ce soit à voir dans la vente de ces véhicules.

M. Alberto Rio a de même confirmé que la compagnie Lagarto Canada, dont M. Bouliane serait un des trois administrateurs, avait bel et bien vendu des autobus d'éco-



Marc-André Bouliane

liers usagés au pays de Fidel Castro.

Selon la Direction générale des corporations à Industrie Canada, le siège social de cette entreprise est situé au 1332, rue de Longueuil, à Québec, qui correspond à l'adresse de M. Bouliane.

Le délégué Rio a déclaré qu'il avait aussi rencontré les associés présumés de M. Bouliane, André Gilbert et Hervé Lasalle. Selon lui, le coroner agissait au nom de la compagnie Lagarto au mo-

ment de ces rencontres.

Bien que n'étant pas un crime, la vente de vieux autobus d'écoliers est loin de correspondre à la définition des tâches d'un coroner, surtout que ce coroner, comme le faisait observer à l'Assemblée nationale mercredi le député libéral Roger Lefebvre, a signé un rapport d'enquête sur la sécurité du transport scolaire, en 1993, dont la recommandation

VOIR BOULIANE EN A 2

POUR EN FINIR AVEC LES NIDS-DE-POULE



Un professeur de Concordia suggère d'utiliser des polymères dans les mélanges de bitume

CAROLE THIBAUDEAU

En ces douces journées de printemps qui marquent l'ouverture de la chasse aux nids-de-poule pour les employés de la Ville de Montréal, un professeur de l'Université Concordia affirme que la réparation des trous telle qu'on la fait maintenant est une solution coûteuse et à court terme, en plus de causer des difficultés de circulation.

«Au lieu de réparer un à un les trous avec un mélange de bitume et de gravier, on devrait refaire méthodiquement la surface de tronçons de rue avec un mélange additionné de polymères. Une épaisseur d'un pouce ferait un pavage aussi solide qu'un neuf et bon pour au moins trois ans, même dans une ville comme Montréal», dit le professeur Bala Ashtakala.

Ces polymères se nomment caoutchouc «thermoplastique» ou composés au latex.

Rappelons que la Ville de Montréal s'est voté un budget de 4,6 millions cette année pour la réparation des nids-de-poule, une augmentation de 10 pour cent par rapport à l'année dernière.

«La réparation des trous dans la chaussée est une priorité pour le Service des travaux publics, peu importe ce que ça coûte, souligne Mme Line Marier, responsable des communications. Le trou dans l'asphalte est aussi important qu'un tuyau qui gicle.»

Mars, avril et mai sont les mois de la chasse aux nids-de-poule pour les employés municipaux. Le froid, la neige et la grande quantité de sel épandu à Montréal s'unissent pour faire craquer chaque année des pavages qui datent de l'année précédente, et ces fissures dégénèrent en trous au cours de la même saison.

Ce qu'on a trouvé de mieux

De son côté, l'ingénieur Yann Davies, du service de génie de la Ville de Montréal, affirme que la recette utilisée ac-

VOIR BITUME EN A 2

Le professeur Bala Ashtakala, spécialiste des pavages de routes à l'Université Concordia, estime qu'il faut refaire l'asphalte des grandes surfaces plutôt que de réparer les trous un à un.



«Ce n'est rien à côté de ce qui va suivre...»

MAURICE RICHARD
collaboration spéciale

Le 17 mars 1955, le Canadien recevait les Red Wings de Detroit au Forum. Le match était très important. Les Wings avaient battu les Bruins la veille et se retrouvaient à égalité avec le Canadien au premier rang. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, la LNH ne réunissait que six équipes.

Suspendu, j'avais pris place derrière le filet des visiteurs, à côté du juge des buts, en compagnie de Tom Leggett, chef de police de la Ville de Montréal. Je sa-

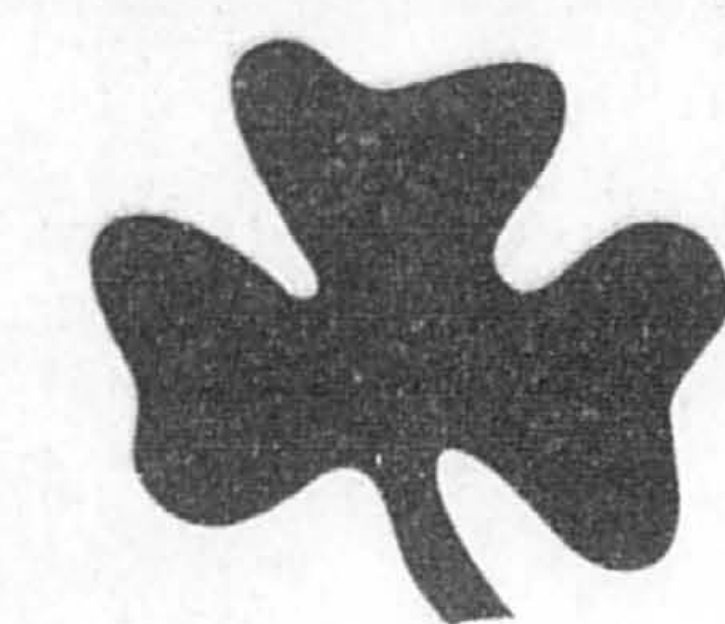
«Clarence Campbell rajustant son chapeau après avoir été violemment giflé par un jeune homme qui avait réussi à atteindre le siège du président de la ligue Nationale, cible d'une pluie de projectiles de toutes sortes.»



Le 17 mars 1955, l'émeute éclate au Forum. Personne n'avait prévu l'ampleur des débordements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'amphithéâtre. Pris à partie par les spectateurs, Clarence Campbell doit se réfugier dans la clinique du Forum. Expulsés, les partisans partent à l'assaut de la rue Ste-Catherine... L'équipe des Sports public aujourd'hui le quatrième d'une série de cinq reportages sur ces événements dramatiques et historiques.

vais que, derrière moi, le président Campbell occupait un siège dans les gradins, accompagné de sa secrétaire.

VOIR RIEN EN A 2



Top O' The Morning

Bonne fête aux Flynn, Scully, Carle, Burns, Johnson, O'Neill

CLAUDE BOURGUIGNON
collaboration spéciale

Qu'ont en commun les chanteurs Jim Corcoran, La Bolduc, Pierre Flynn, l'animateur Robert-Guy Scully, le cinéaste Gilles Carle, les Brian Mulroney, Robert Burns, Daniel Johnson, Claude Ryan, Pierre et Jean O'Neill?

Tout comme des centaines de milliers de Québécois, le sang irlandais coule dans leurs veines. C'est aujourd'hui leur fête... Top O' The Morning!

Car la fête de la Saint-Patrick se célèbre au Québec depuis le XVIII^e siècle. C'est l'occasion de mesurer l'ampleur et la complexité de l'apport de ce peuple au pays.

La présence historique massive de plusieurs dizaines de milliers d'Irlandais au Québec depuis plus d'un siècle et demi influencera graduellement la culture des francophones, notamment par l'entremise d'une religion commune, le catholicisme, les mariages interethniques, les adoptions d'orphelins irlandais par des Québécois et la cohabitation dans les milieux de travail, tels les chantiers de bûcherons.

Après quelques années d'adaptation à leur nouvelle patrie, les Irlandais se sont dotés d'institutions propres à satisfaire les besoins de leur communauté. Les premières associations visent principalement l'accueil des nouveaux arrivés.

Ainsi, en 1829 est créée à Québec une branche locale de la Society of Friends of Ireland in Québec.

D'un esprit religieux très profond, les Irlandais s'empressent de mettre en place leur propre réseau de paroisses catholiques et de temples protestants. En milieu urbain, l'église Saint-Patrick de Québec voit le jour dès 1833. Cette nouvelle paroisse dessert alors une communauté catholique d'environ 7000 personnes.

Le jour de la Saint-Patrick de 1847 a lieu la première messe à l'église Saint-Patrick de Montréal, érigée à l'époque pour une clientèle de 6500 personnes. A compter de la première moitié du XIX^e, dans les zones rurales, les Irlandais fondent des communautés catholiques comme Saint-Colomban en 1835 et Sainte-Brigit-

VOIR IRLANDAIS EN A 2

Demain dans La Presse



Plus

La double vie des Iraniens

■ Notre journaliste Michèle Ouimet a passé deux semaines en Iran. Dans une série d'articles publiés à compter de demain dans le cahier PLUS, elle décrit la vie quotidienne des hommes et des femmes soumis depuis 15 ans à la dictature des ayatollahs. Mais dans ce pays rigoriste qui a bouleversé l'Occident en instaurant une république islamique en 1979, les apparences sont à peine sauves et, en privé, les Iraniens ne se gênent pas pour transgresser les préceptes de la Charia. Un portrait saisissant de ce pays épuisé par 15 ans de dictature et ravagé par huit ans de guerre avec l'Irak.

Correction

■ Des erreurs se sont glissées dans un texte publié le 2 mars en page A 7 de *La Presse* relativement à la sentence de 10 ans d'emprisonnement imposée à Mostapha Chahdi pour le meurtre de Lise Cossette, une employée de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

Contrairement à ce qui était écrit, le procès de Chahdi devait durer, en vertu d'une conférence préparatoire, non pas quatre jours, mais de quatre à cinq semaines. Il a finalement duré six semaines. Par ailleurs, c'est l'absence de preuve de circonstances exceptionnelles qui a convaincu la Cour d'imposer à Chahdi une sentence

de dix ans d'emprisonnement plutôt que quinze ans, et non pas l'absence de «chances de récidive». L'avocat Yves Poupard de l'Aide juridique n'a jamais affirmé, d'autre part, que les policiers de la Sûreté du Québec l'avaient empêché de parler à l'accusé le matin du 28 mai. Il a dit plutôt «qu'il n'avait pu parler à l'accusé malgré deux appels téléphoniques logés à la SQ».

Enfin, c'est dans la nuit du 27 au 28 mai que l'avocate de l'Aide juridique, Me Josée Gagnon, a communiqué avec l'accusé pour lui faire une mise en garde, et non «tôt un vendredi matin».

Précision

■ Contrairement à ce que nous écrivions hier, la personne qui est morte brûlée dans son auto après un accident à Varennes n'est pas un homme, mais plutôt une jeune femme de 17 ans qui revenait à son domicile de Saint-Amable après avoir passé la soirée chez une amie. L'accident est survenu mardi, vers 4 h du matin, en face du 1600, montée Sainte-Julie (route 132). Il semble que la jeune femme se soit endormie au volant avant de percuter un

pylône électrique.

D'autre part, Mme Lola Le Brasseur, dont la photo a été publiée mardi en page A 6, travaille pour le Service de francisation de la FTQ et non pas pour l'Office de la langue française.

Enfin, dans le cahier Vacances-Voyage du samedi 25 février, la photo de Kim Il Sung, utilisée pour illustrer le tourisme en Corée, était de Doris Gauthier.

Suite de la Une

BOULIANE

Le coroner Bouliane a négocié la vente d'autobus avec les Cubains

principale était formulée ainsi: «Dans le cours ordinaire des affaires, la flotte doit être renouvelée avec des véhicules permettant au chauffeur d'avoir une visibilité directe sur les enfants à l'avant et sur les côtés de l'autobus.»

Il n'y a pas que le délégué cubain qui connaissait M. Bouliane. On l'a vu aussi chez le fabricant et distributeur d'autobus Girardin, à Drummondville.

André Gilbert, qui déclarait mercredi à *La Presse* que Marc-André Bouliane n'avait rien eu à voir avec la vente d'autobus et qu'il n'était pas non plus un administrateur d'Industrie Canada, a néanmoins identifié la compagnie Girardin comme étant le fournisseur d'autobus qui a approvisionné Cuba par l'intermédiaire de Lagarto.

Hier, le patron de la compagnie

Girardin, Sylvain Girardin, a affirmé qu'il avait été contacté au téléphone par M. Gilbert, qui disait pouvoir faire une transaction.

«André Gilbert est venu ici, il m'a présenté du monde (des Cubains) et Marc-André Bouliane était ici. C'était l'automne dernier, a-t-il expliqué. Quand les Cubains sont venus à Drummondville, M. Bouliane était ici.»

M. Girardin refuse de dévoiler le montant de la transaction, mais il précise que «ce n'était pas cher». La vente comprenait une quarantaine de véhicules.

Selon un autre vendeur d'autobus d'écoliers, de la compagnie Thomas, située à 4 kilomètres de Girardin, à Drummondville, les autobus dont il est question étaient des modèles 1983 à 1985 (peut-être y en avait-il de 1986), qui pouvaient avoir été rachetés à des prix variant entre 5000 et 10 000 dollars le véhicule. À une moyenne fictive de 7 000 dollars, cela donne 280 000 dollars. Ils ont vraisemblablement été reven-

due plus cher à Cuba, mais M. Girardin soutient n'avoir versé aucune commission à l'intermédiaire Lagarto, qui devait donc être payé par la République de Fidel.

À l'Assemblée nationale hier, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a apporté de nouvelles précisions.

Le 7 février 1995, son chef de cabinet a reçu du coroner en chef du Québec, Pierre Morin, une demande de rencontre avec le ministre. Cette rencontre, à l'occasion de laquelle Me Morin a informé M. Ménard de ce dont il soupçonnait le coroner Bouliane, a eu lieu deux jours plus tard, le 9 février. Le 10, le ministre saisissait le juge en chef Albert Gobeil, de la Cour du Québec, du dossier Bouliane et lui demandait une enquête.

«En vertu de l'article 14 de la Loi sur les coroners, un coroner ne peut être suspendu ou démis de ses fonctions que sur rapport du juge en chef de la Cour du Québec», a expliqué le ministre.

En réponse à l'opposition, il a

souligné qu'aucune enquête n'avait été confiée au coroner Bouliane depuis février.

«Depuis le 9 février, précise M. Ménard, le coroner en chef, n'a confié aucune enquête au coroner Bouliane. Il l'a invité également à se désister des dossiers qu'il avait.»

Cependant, Bouliane a refusé d'être dessaisi de ses dossiers et l'a fait savoir au coroner en chef le 28 février, au moyen d'une lettre d'avocat lui contestant ce pouvoir.

«Me Morin est en train d'examiner avec nos avocats la portée de ses pouvoirs», a ajouté le ministre de la Sécurité publique. En fin de journée hier, nous apprenions que M. Bouliane se pliait à la volonté de son chef.

Quant au juge en chef de la Cour du Québec, que M. Bouliane, selon ses dires, doit rencontrer à la fin de mars, on le dit à son bureau en vacances jusqu'en avril. On présume qu'il consacre tout son temps à cette affaire. □

IRLANDAIS

Top O' The Morning

te-de-Laval en 1834, ou protestantes comme Lakefield, en 1820. À la même époque, des écoles et des institutions de bienfaisance voient le jour. Citons en guise d'exemple Saint-Patrick's School en 1843 et Saint-Bridgid's Home de Québec en 1856.

Expression toujours vivante de la présence irlandaise au Québec, la fête de la Saint-Patrick existe en nos lieux depuis au moins 1765, époque où une cérémonie religieuse avait lieu en l'ancienne église des Récollets de Québec.

En 1824, les Irlandais de Montréal mettent sur pied leur célèbre défilé, devenu au fil des ans le troisième en importance au monde après ceux de New York et Boston. Ce sera de nouveau le cas dimanche, jour où les Irlandais invitent tous les Montréalais à défiler rue Sainte-Catherine à compter de 13 heures.

Les influences

Au point de vue de la culture spirituelle, la musique et la danse traditionnelles irlandaises sont largement adoptées par les francophones, bien qu'adaptées à la vie culturelle du milieu francophone.

Côté matériel, un ensemble de facteurs obligent les immigrants irlandais à adopter la culture matérielle des Québécois d'origine française. Ceux-ci, installés au pays depuis plusieurs générations, avaient réussi à s'adapter à des conditions naturelles déterminant leur tenue vestimentaire, leur logement, leur alimentation, le transport et tous les autres aspects du quotidien. Les nouveaux venus n'auront d'autre choix que de transformer leur mode de vie selon certaines traditions déjà en place.

À leur arrivée en terre québécoise, les Irlandais doivent composer avec un climat passablement différent de celui qui règne dans leur pays de la Vieille Europe.

Ils s'inspirent alors fortement des modèles architecturaux locaux pour construire maisons et dépendances. Par exemple, au même titre que les autres ethnies

du Bas-Canada, les Irlandais utiliseront d'emblée la technique de construction en bois dite «pièces sur pièces à queue d'aronde».

Ce sera dans l'édification des cheminées que se manifestera principalement la spécificité irlandaise dans le domaine de l'architecture domestique. Ainsi, à une époque où les francophones érigent essentiellement une structure en briques, par suite de l'adoption depuis plusieurs décennies du poêle à bois, l'immigrant celte continue de construire d'immenses âtres de pierre.

La perpétuation de cette tradition architecturale s'explique sans doute par la persistance des habitudes alimentaires irlandaises en sol québécois pendant plusieurs décennies. En effet, selon leur tradition culinaire, la nourriture était cuite dans un âtre en pierre. L'alimentation étant une pratique culturelle très intimiste, il demeure normal qu'elle ait résisté plus longtemps à l'acculturation. Intégrant les contraintes du milieu, les produits locaux et l'influence culturelle d'un autre peuple majoritaire et fortement enraciné, l'Irlandais assimile ces éléments nouveaux au sein de ses propres habitudes culturelles.

Arrivé au Nouveau-Monde dans un état de dénuement presque complet, l'immigrant irlandais se voit dans l'obligation de refaire son ménage en s'approvisionnant localement. Bien qu'entouré désormais d'objets plus ou moins semblables à ceux en usage dans son lieu d'adoption, l'Irlandais réaffirme son identité culturelle dans la manière dont il dispose des denrées alimentaires; aux produits locaux répondra une finalité irlandaise dans leur mode de préparation.

La Grande Famine

Pour les immigrants pauvres, la brisure dans les habitudes de vie liées à l'utilisation des objets du quotidien et l'exiguïté des espaces dont ils disposent sur les bateaux obligent ceux-ci à n'apporter que très peu d'effets personnels. Parmi les quelques objets provenant d'Irlande figurent des éléments du costume, des outils, de la vaisselle et des objets personnels.

Arrivé au Bas-Canada avec

presque rien, l'Irlandais ruiné de l'époque de la «Grande Famine» s'approvisionne localement en marchandises de toutes sortes. Il apprend à fonctionner avec les objets en usage dans sa patrie d'adoption.

Des mains habiles n'en contiennent pas moins à fabriquer des articles utilitaires inspirés de la tradition irlandaise, telles des pièces de mobilier comme le «settle-bed», devenu de ce côté-ci de l'océan le fameux «banc du québécois».

Quittant un pays au climat maritime caractérisé par des hivers doux pour se retrouver dans une contrée aux températures rigoureuses, l'immigrant irlandais se doit d'utiliser les vêtements en usage localement.

À son arrivée, l'homme porte l'habit traditionnel bleu ou vert et la culotte courte généralement boutonnée sur la jambe nue. Ce vêtement représente un objet d'étonnement pour les habitants du Bas-Canada qui, dès lors, l'affublent du sobriquet de «bas-de-soie». Les femmes portent pour leur part le châle, la robe et le bonnet.

Contraint par le froid d'abandonner rapidement ce type de costume, l'Irlandais se vêt alors à la canadienne. En hiver, comme le Franco-Québécois, il porte le capot d'étoffe ou le manteau de chat sauvage entouré d'une ceinture de laine. Il en est de même des autres éléments du costume d'hiver. Ainsi, un acte de vente daté de 1859 entre le cultivateur John Doyle, de Saint-Colomban et Patrick Doyle, de Montréal, comprendra, entre autres éléments de transaction, une paire de mocassins.

Dans le domaine du textile, les Irlandais vont toutefois apporter avec eux une nouvelle technique artisanale sophistiquée: la «dentelle d'Irlande», connue sous l'appellation de «dentelle au crochet». Elle apparaît au pays vers 1825, à l'arrivée des milliers de Gaëls d'Irlande. Cette technique connut une très grande vogue dans toutes les régions du Québec. Transmise dans les familles par tradition du geste et de la parole, elle fut également enseignée dans les couvents, jusque dans le milieu des années soixante. □

BITUME

Pour en finir avec les nids-de-poule

tuellement est «ce qu'on a trouvé de mieux».

«Nous sommes toujours à l'affût des nouvelles techniques et de ce qui se fait ailleurs dans le monde. Parfois, s'il y a beaucoup de nids-de-poule, on refait la surface d'un tronçon de rue et on ajoute des polymères. Nous avons essayé beaucoup d'équipements et de matériaux. Nous continuons de toujours chercher à améliorer nos méthodes.» □

RIEN

«Ce n'est rien à côté de ce qui va suivre...»

Ce n'est qu'à la fin de la première période, alors que les visiteurs menaient par 4-1, que le grabuge a commencé. Une attaque vers Campbell, d'abord, puis une bombe qui a éclaté dans ce secteur.

Mon compagnon me prit vivement par le bras et m'amena rapidement dans la clinique du physiothérapeute Bill Head, située à quelques pas de mon siège.

«C'est effrayant», dis-je à Leggett. «Ce n'est rien à côté de ce qui va suivre», me répliqua-t-il.

Sur le coup, je ne compris pas très bien le sens de ses paroles. D'ailleurs M. Campbell lui-même et sa secrétaire arrivaient également dans la clinique. Les personnes présentes firent en sorte qu'on soit éloigné l'un de l'autre, séparés par une cloison. Il n'y eut aucune parole prononcée entre nous.

On nous a gardés entre 45 et 60 minutes, le temps d'évacuer complètement le Forum. Puis, on nous fit sortir par la rue Closse. Avec Ken Mosdell et un ou deux autres joueurs, nous nous sommes donné rendez-vous au Pot-au-Feu, à Cartierville, pour manger.

La, on a écouté à la radio le récit de ce qui se passait rue Sainte-Catherine, vitrines fracassées, vols à l'étalage, voitures renversées. Incroyable. Une émeute. Je compris alors le sens des paroles du chef de la police. □

Propos recueillis par André Trudelle

Question du jour

Le service
InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour:

Avec 750 postes éliminés d'ici à trois ans, Radio-Canada peut-elle rester une télévision généraliste?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.



La Presse

Montréal veut créer une soixantaine de gendarmeries de quartier. Indépendantes et autonomes. L'idée est bonne? À cette question posée hier, 66 p. cent des intervenants ont répondu oui.

La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

048

à quatre chiffres

7305

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 — Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1516.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



11-5

CODE DU JOUR

VENDREDI 17 MARS 1995

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

La CEQ pour la laïcisation

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Les 300 délégués du Conseil général de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ont voté, hier, par une majorité d'environ les deux tiers, pour la laïcisation des écoles publiques.

«Nous avons maintenant une position officielle qui nous permettra de faire évoluer le débat sur la déconsecration de l'école au Québec», a déclaré la présidente de la centrale, Mme Lorraine Pagé. Elle s'est cependant dit consciente que la laïcisation du réseau des écoles des commissions scolaires ne se fera pas dès demain. Mais, pour elle, le débat est maintenant fermement engagé et la CEQ pourra se battre pour rendre l'école publique plus ouverte et surtout plus conforme aux réalités québécoises d'aujourd'hui. «C'est la position que nous défendrons lors des états généraux de l'éducation», a-t-elle ajouté.

Concrètement, la position de la centrale, si elle est, un jour, acceptée par le gouvernement, signifie qu'il ne pourrait plus y avoir d'enseignement religieux confessionnel dans les écoles publiques; cette tâche étant laissée aux familles et aux Églises. L'enseignement religieux serait remplacé par des cours de morale et de culture sur les diverses religions.

En juin 1994, le congrès de la CEQ avait accepté d'ouvrir largement le débat et de consulter les syndicats, tout en leur recommandant d'accepter le principe de la laïcisation, dans un premier temps, des instances que sont le ministère de l'Éducation, le Conseil supérieur de l'éducation et les commissions scolaires et, dans un deuxième temps, de toutes les écoles publiques.

La consultation, qui devait avoir lieu l'automne dernier.



Les trottoirs sont devenus patinoires

Comme la glace a disparu au Vieux-Port de Montréal, les patineurs se contentent de succédanés. De toute évidence, l'alliance roulettes-trottoir est tout aussi agréable que l'alliance lames-glace.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Foetus calcifié

Reuter
LONDRES

■ Une femme morte à l'âge de 92 ans a porté pendant 60 ans un bébé mort et depuis longtemps calcifié, rapportent deux médecins autrichiens dans le dernier numéro de la revue médicale *Lancet*.

Ils ont découvert le «bébé de pierre» à l'occasion d'une radiographie de la femme qui souffrait d'une pneumonie. Elle est décédée une semaine plus tard et l'autopsie a confirmé la présence d'un bébé de 31 semaines.

Il se produit un cas de ce genre pour 250 000 gestations. Mais le *Lancet* souligne que c'est la première fois qu'une femme porte un foetus calcifié aussi longtemps.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h;

● à Montréal: Le Club Optimiste Montréal-Olympique, en collaboration avec la Caisse populaire Saint-Donat de Montréal, Centre commercial Domaine, 3235, rue Granby (coin Sherbrooke et Langevin), de 14 h 30 à 20 h. Objectif: 100 donneurs;

● à Montréal: hôpital Hôtel-

Dieu de Montréal, pavillon Jeanne-Mance (auditorium), 3840, rue Saint-Urbain, de 9 h à 16 h. Objectif: 150 donneurs;

● à Laprairie: Le Club Richelieu de Laprairie, en collaboration avec Gibeau Automobiles, 150, boul. Taschereau, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 150 donneurs;

● à Saint-Hubert: Base des Forces canadiennes Montréal-Saint-Hubert, hangar no 1, chemin de la Savane, de 12 h 30 à 16 h. Objectif: 150 donneurs.

L'école Louis-Joseph-Papineau sous le choc

Le directeur, le sergent de Police-jeunesse, les professeurs et les élèves nient tout lien entre leur polyvalente et le gang des Pocos pero locos

JÉAN-PAUL SOULIÉ

■ La polyvalente Louis-Joseph-Papineau, qui est l'ancienne école secondaire de Bruny Surin, était en état de choc hier matin. Le champion sprinter n'y était pour rien. Les manchettes des journaux et les émissions de radio racontant l'affaire du tuyau d'écoulement des eaux de pluie dans la carrière Francon, transformé en repaire par un gang de rue de *Latinos* adolescents, faisaient l'unanimité : direction, Police-jeunesse, professeurs, élèves, toute l'école Louis-Joseph-Papineau protestait.

« Ce matin, toute l'école était sidérée, racontait le directeur Pierre Gosselin. Les élèves voulaient aller manifester ! C'est la fierté de tous qui est atteinte. »

Le sergent André Clocher, officier responsable chargé de Police-jeunesse au poste 44, avait passé la matinée avec le directeur. « La nouvelle, ce matin, nous a fait prendre une *drop* sociale totalement imméritée ! Nous avons un policier-jeunesse détaché ici pratiquement à plein temps depuis 23 ans, il a son bureau ici, c'est Claude Ladouceur. Rien de ce qui a été raconté ne se passe dans cette école ! »

Les professeurs protestent avec véhémence, parlent d'injustice. « Ce matin, ça m'a rendu malade d'entendre tout ça », dit Oscar Romanin, qui enseigne dans cette école depuis 17 ans. Une pétition circule qui sera envoyée à un amateur de radio — Pierre Pascau. Des groupes d'élèves prennent des initiatives spontanées. La surveillante, Lina Croce — bac en littérature, étudiante en prévention de la violence auprès des jeunes à l'Université de Montréal — vient voir les journalistes : « Des élèves veulent vous parler... » Elle non plus n'en revient pas de tout ce qui s'est dit.

Claudia Almada est volubile : « Il y a peut-être des gangs à l'extérieur, mais pas dans l'école ! Ici personne ne dérange ! On n'a jamais vu de couteaux ou de d'armes... Quelle réputation va-t-on avoir après ça ? C'est fatigant ! »

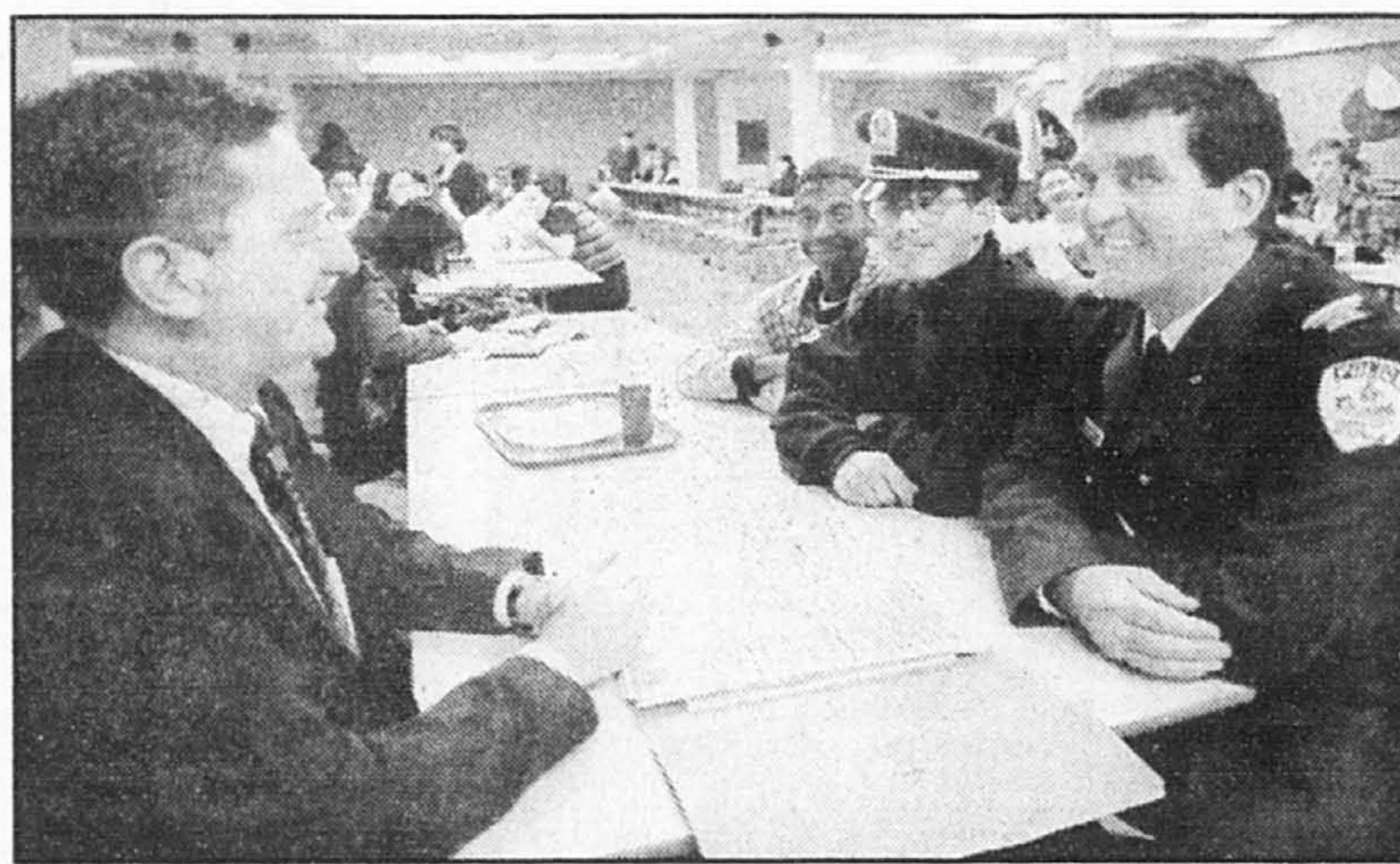
Sa copine, Cathy Turcotte, montre les murs immaculés, sans la moindre tache. Pas le plus petit graffiti. Et puis il y a les caméras au plafond, au-dessus du vestiaire des élèves. « C'est calme, dans notre école... C'est certainement mieux tenu que dans beaucoup d'autres... » Et Morena Nardelli, Soni Spina et Marie-Noëlle Leduc insistent : « A l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, il n'y a pas de « taxage », pas de menaces, pas de gangs... Dehors, peut-être, mais pas chez-nous ! »

Un professeur de gymnastique, Alexandre Stajic, qui a travaillé longtemps dans d'autres écoles, tient à apporter son témoignage : « Je devrais prendre ma retraite à la fin de l'année. Je suis ici depuis une année seulement, mais je vais rester un an de plus, tellement c'est agréable. Regardez les rideaux du gymnase, et les murs, tout est propre, les jeunes sont heureux... »

Tempête autour de l'oasis
Pourtant, il y a eu enquête, et arrestations, et découverte d'un repaire peu commun. L'histoire a débuté à l'école. Une adolescente de 14 ou 15 ans se plaint à une éducatrice. Des jeunes ont tenté de l'intimider, en dehors de l'école. La plainte est acheminée au poste de police 44. Elle est transmise à l'anti-gang. Enquête. Il semble qu'il s'agisse d'une affaire de cœur, qui permet cependant de découvrir un groupe de jeunes *Latinos* qui se réunissent dans un



Des élèves qui en avaient beaucoup à dire sur le calme de leur école : Claudia Almada, Cathy Turcotte, Marie-Noëlle Leduc, Morena Nardelli et Soni Spina entourent la surveillante Lina Croce.



Le directeur de l'école Louis-Joseph-Papineau, Pierre Gosselin, le sergent André Clocher, en conversation à la cafétéria avec deux élèves, Régis McClyde et Sébastien Recton, qui a coiffé la casquette du sergent.

tuyau de béton décoré de graffitis. Certains sont des délinquants. Six sont arrêtés. Et hier, si quatre d'entre eux, libérés, devaient comparaître sur simple sommation, deux voyaient la police s'objecter à leur demande de cautionnement. Des accusations de menace de mort, d'agression à main armée pourraient être portées. Le lieutenant André Lapointe, de l'anti-gang, ne veut pas épiloguer sur cette affaire. Son seul commentaire : « On n'a pas terminé avec ce groupe-là ! »

Pour le sergent André Clocher, du poste 44, pas question de critiquer le démantèlement du gang des PPL — les *Pocos pero locos* —, mais il ne faut pas faire de lien entre le tuyau d'écou-

ment pluvial et l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau. « Nous avions entendu parler des PPL, dit-il. Que l'anti-gang les ait attrapés, parfait ! Mais je veux défendre la crédibilité de notre policier dans l'école, et les efforts que nous avons faits en étroite collaboration avec l'école et les comités de parents. »

Pour le policier comme pour le directeur Pierre Gosselin, pas question de faire passer la polyvalente pour un nid de violence, de « taxage » et de terreur. « Pour une fois qu'une direction d'école met ses culottes et agit, dit André Clocher, faisons attention à ce qui se raconte. »

« C'est bien possible que le gang des

PPL aurait pu devenir plus dangereux si on l'avait laissé aller, dit Pierre Gosselin. Mais depuis septembre dernier, et même bien avant, nous n'avons reçu aucune plainte. Nous avons interrogé la jeune fille qui a été menacée : il s'agissait d'une histoire de cœur, jamais le « gang » n'est venu menacer qui que ce soit à l'école... Et il semble que les membres du PPL ne fréquentaient ni notre école ni une autre... Ils sont âgés de 14 à 17 ans. »

Le sergent André Clocher en a long à raconter sur les efforts consentis depuis plusieurs années dans le milieu scolaire dans son secteur. Le directeur de l'école parle de « territoire élargi ». Les jeunes à tendances délinquantes ont été approchés, embrigadés dans des organisations sportives. On en a fait des « ambassadeurs » avec des casquettes... qui restent à acheter et à financer. La chorale des policiers va donner un concert pour ramasser des sous. Des commerçants sont approchés.

Les parents collaborent, et la Maison d'Haïti, un organisme nouvellement formé, a fourni une dizaine de travailleurs de rues qui patrouillent les abords des stations de métro, les autobus, etc. En tout 28 jeunes de 18 à 23 ans s'occupent des problèmes de flânerie, des commerces, des autobus dans le secteur situé entre Charland et Saint Michel, où 80 p. cent de la population est d'origine haïtienne.

« Nous ne sommes plus en 1985, dit Pierre Gosselin. Les Master B et les Bélangers sont partis ailleurs, les groupes sont éclatés, dispersés. Nous ne prenons plus des allures de *Bronx* montréalais. »

Des progrès extraordinaires dans ce secteur, mais qui rendent les gens qui les ont réalisés d'autant plus sensibles aux critiques injustes et aux assimilations trop vite faites. « Non ! dit le sergent Clocher. Il n'y a aucun lien à faire entre le tuyau de béton des PPL et la polyvalente Louis-Joseph-Papineau ! »

L'EXPRESS DU MATIN

ENCORE LA « MANGEUSE DE CHAIR »

■ Un autre cas d'infection par le streptocoque de type A, connu sous le nom de bactérie mangeuse de chair, a été signalé en Beauce. Une femme âgée atteinte de cette maladie a été admise lundi au Centre hospitalier de Saint-Georges de Beauce. La dame est traitée aux antibiotiques. La maladie n'a pas évolué et le médecin traitant, le docteur Charles Bellavance, a déclaré que la situation est sous contrôle. La bactérie s'est logée dans une des jambes de la patiente.

PRESCOTT VEUT UNE ENQUÊTE

■ Le conseiller municipal indépendant Michel Prescott insiste pour que l'on procède à une véritable « enquête » publique du coronar, non à une simple « investigation » dans l'affaire Romanelli. Le jeune homme de 23 ans est décédé, il y a une semaine, après avoir été atteint mortellement par des policiers de la CUM dépechés à son domicile de Saint-Léonard. Romanelli avait blessé un policier d'un coup de couteau.

ACCIDENT DE SKI

■ Un skieur ontarien de 19 ans, Jimmy David Beale, de Guelph, est décédé hier au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) des suites des blessures subies dans un accident survenu mercredi sur les pentes du Mont-Orford. Le jeune homme se serait aventuré entre deux pistes pour faire un saut. Il aurait malheureusement atterri sur un rocher. La Sûreté du Québec et la Régie de la sécurité dans les sports enquêtent sur les circonstances de l'accident.

FUTURS POLICIERS MÉCONTENTES

■ Des étudiants en techniques policières se sont réunis hier au parc Lafontaine pour se diriger ensuite vers la rue Fullum et dénoncer les nouveaux problèmes d'accès à l'Institut de police de Nicolet. D'une part, le ministère de la Sécurité publique a demandé à l'Institut de réduire ses places à 168 par promotion, alors que le nombre de places était de 224 en 1992. D'autre part, on veut implanter une mesure obligeant les candidats à détenir une promesse d'embauche pour pouvoir accéder au stage, alors que les corps policiers, soumis à des compressions budgétaires, refusent généralement de se lier les mains de la sorte.

DÉFILÉ DE LA SAINT-PATRICK

■ Des modifications seront apportées au service d'autobus à l'occasion du traditionnel défilé de la Saint-Patrick, dimanche au centre-ville de Montréal. Ainsi, les lignes 35, 57, 66, 90, 107, 108, 138 et 144 seront déviées pour permettre la mise en branle et le passage du défilé. De même, le service sera interrompu sur les lignes 15 et 150, à compter de 10 h et ce, jusqu'à 16 h 30 environ. Les personnes qui se rendront au défilé sont invitées à utiliser la ligne 1-verte du métro et à se munir à l'avance du titre de transport requis pour le retour, de façon à accélérer le service. La STUM rappelle aussi à sa clientèle que la ligne 4-jaune du métro sera fermée demain et dimanche pour permettre la poursuite des travaux de rénovation des tunnels. Les navettes d'autobus reliant les stations Papineau et Longueuil (404), et McGill et Ile-Sainte-Hélène (404A) seront en service.

Le coroner Jean-Noël Goupil accusé d'un vol de 10 \$

MARTHA GAGNON

■ Un autre coroner, le docteur Jean-Noël Goupil, se retrouve dans de mauvais draps.

Le docteur Goupil est en effet accusé d'avoir volé un billet de 10 \$ alors qu'il avait été appelé sur les lieux d'une mort suspecte, le 10 mai 1993, à Montréal. Lors de sa comparution par voie de sommation, en mars 94, il a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité.

Le coroner est accusé d'avoir volé

cette maigre somme d'argent dans la maison de feu Ruda Tatiana, une immigrante russe, chez qui il avait été appelé par des ambulanciers d'Urgences Santé pour vérifier les circonstances du décès.

C'est à la suite d'une enquête de la police de la CUM que le docteur Goupil s'est retrouvé devant les tribunaux. Le procureur de la Couronne, Me Jacques Dagenais, a refusé hier de dévoiler la nature de la preuve, se contentant de dire que les procédures suivaient leurs cours.

Le procès du coroner a été fixé au 10 avril devant un juge de la Cour provinciale, mais il semble qu'il devra être reporté parce que l'avocate de la défense ne peut être disponible à cette date.

Un porte-parole du Bureau du coroner à Québec, M. François Houle, a indiqué hier que le docteur Jean-Noël Goupil ne faisait pas partie de l'équipe permanente. Il travaille depuis plusieurs années comme coroner à temps partiel pour la région de Montréal. « Il ne s'agit pas d'un employé de l'État. Le docteur Goupil est rémunéré à l'ac-

te par la Régie de l'assurance-maladie. Il a toutefois les mêmes pouvoirs et devoirs que les coroners permanents. »

Selon M. Houle, il n'a pas été suspendu de ses fonctions, pour l'instant. « Le cas étant devant les tribunaux, nous ne ferons pas d'autres commentaires », a-t-il ajouté.

Dans cette affaire, on comprendra que ce n'est pas tant le montant du vol qui est en cause que le principe d'intégrité. C'est la première fois qu'un coroner doit répondre d'une accusation de vol dans l'exercice de ses fonctions.

Participez au concours

VACANCES
AIR CANADA

CKOI QUE NORMAND

À gagner 12 voyages pour deux personnes au nouveau SuperClubs Breezes à Nassau aux Bahamas, d'une valeur de

42 000\$

Comment participer:

Participez au concours «CKOI QUE NORMAND FREDONNE» en remplissant le coupon de participation jusqu'au 28 avril.

Tous les matins à compter du 6 mars, jusqu'au 28 avril 1995 du lundi au jeudi vers 7h05, Normand Brathwaite fredonnera l'air d'une chanson populaire et vers 7h25 l'équipe de «YÉ TROP D'BONNE HEURE!» pènera un coupon de participation.

L'équipe appellera le participant qui devra répondre en chantant la chanson fredonnée par Normand Brathwaite.

Si le participant a la bonne réponse, nous gardons son coupon de participation pour l'attribution des deux voyages doubles qui seront tirés tous les vendredis parmi les gagnants de la semaine.

Si tous les voyages ne sont pas attribués le vendredi, ils seront transférés le vendredi suivant et serviront attribuer parmi les gagnants de cette même semaine.

Les règlements sont disponibles à CKOI. Les facilités fait à la main sont acceptées.

GOÛTEZ À LA FRAÎCHEUR DU NOUVEAU SUPERCLUBS Breezes

Nous vous souhaitons la bienvenue au Nouveau SuperClubs, BREEZES. Le seul et unique club de vacances Super-Inclus® aux Bahamas! Venez découvrir la plus belle plage de Nassau à Cable Beach. Ici, boissons, bouffe et activités sont comprises dans le prix! C'est aussi simple que cela. Sports nautiques, sports terrestres, disco du tonnerre, boissons de marques internationales à volonté, des bars qui ferment seulement quand vous partez, des spectacles enlevants tous les soirs... sans jamais sortir un pourboire de votre poche!

CKOI FM
«CKOI QUE NORMAND FREDONNE»
211, rue Gordon, Verdun (Québec)
H4G 2R2

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

CODE POSTAL: _____

Numéros de téléphone où l'on peut vous rejoindre à:

7h25: () _____

8h25: () _____

CKOI
96.9 FM

La Presse

AIR CANADA



SuperClubs®

Breezes
BAHAMAS

Compressions budgétaires dans le réseau de la santé : la Régie de Montréal-Centre propose de fermer « l'équivalent de cinq hôpitaux »

YANN PINEAU

La Régie de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre propose de fermer l'équivalent de cinq hôpitaux dans les trois prochaines années afin d'assumer sa part des compressions budgétaires prévues dans le réseau québécois de la santé. C'est l'un des points saillants d'un document présenté hier soir au conseil d'administration de la Régie.

Le document servira de base aux consultations qui permettront de déterminer comment le réseau de la santé montréalais réduira son budget de 190 millions sur trois ans. Cela représente une réduction de 5,7 p. cent sur un budget annuel qui est actuellement de 3,32 milliards.

Pour satisfaire aux exigences budgétaires du

gouvernement, la Régie propose dans le document de procéder à une profonde transformation du réseau qui est, selon les auteurs, en déséquilibre.

« Afin de répondre, et même de mieux répondre, aux besoins de la population malgré les compressions, nous devons réorienter nos ressources, a expliqué hier soir Marcel Villeneuve, le directeur général de la Régie. Il faut investir davantage dans les services à domicile, les soins de longue durée aux personnes âgées, les chirurgies d'un jour. »

Selon les responsables de la Régie, les développements de la technologie dans le domaine de la santé permettent aujourd'hui de miser sur des services qui évitent ou réduisent l'hospitalisation. Les économies réalisées ainsi permettraient de faire supporter aux hôpitaux de courte durée près de 86 p. cent des compressions et d'affecter de nouvelles

ressources aux centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ainsi qu'aux CLSC.

Selon la Régie, cette réorganisation répondrait mieux aux besoins d'une population vieillissante. En effet, de nombreux patients âgés occupent actuellement des lits dans les hôpitaux de courte durée faute de place dans les CHSLD qui n'ont pas les ressources nécessaires pour accueillir toute cette clientèle. En améliorant la capacité des CHSLD et en misant sur les CLSC pour assurer des services à domicile, des services post-opératoires et répondre à des besoins de soins plus complexes, les auteurs du document estiment que les hôpitaux de courte durée seraient mieux lotis pour satisfaire les besoins de la population.

« Le fait que 70 p. cent des personnes âgées qui attendent une place d'hébergement occupent des lits d'hôpitaux est un problème très important, a souligné Damien Dallaire, directeur général du centre hospitalier Jacques-Viger et membre du conseil d'administration de la Régie. Il faut absolument augmenter les ressources des CHSLD pour pouvoir accueillir ces gens-là. »

La réorganisation devra également être doublée de modifications dans les modes d'opération des hôpitaux de courte durée. On vise entre autres l'augmentation des chirurgies d'un jour et des services externes, ainsi que la diminution de la durée des séjours.

« Quelque 30 p. cent seulement des chirurgies sont actuellement des chirurgies d'un jour, alors que ce chiffre est de 60 p. cent en Ontario et que l'objectif à long terme est de hausser cette proportion à 80 p. cent », dit Conrad Sauvé, président du conseil d'administration de la Régie.

Malgré toutes les économies qu'on espère réaliser grâce à la transformation du réseau, les auteurs du document ont estimé qu'il faudra couper entre

1 500 et 1 700 lits sur les 8 700 actuellement disponibles dans les quelque 35 hôpitaux de la région. Selon que l'on vise la réduction de la durée moyenne des séjours à l'hôpital ou un alignement sur la norme ontarienne de 270 lits pour 100 000 habitants (à Montréal, c'est présentement 340 pour 100 000), le document indique qu'il faudra « fermer l'équivalent de cinq à six hôpitaux de 270 lits ».

Ressources humaines

Sur le plan des ressources humaines, la réorganisation du réseau (qui implique, rappelons-le, des réductions de 190 millions sur trois ans) touchera plus de 12 000 personnes. En « oubliant » les 2 000 personnes qui travaillent de manière occasionnelle et qui ne disposent pas d'une sécurité d'emploi « en béton », en tenant compte des nouveaux besoins évalués à 4 500 personnes et en misant sur l'attrition (entre 2 000 et 3 000 personnes), la Régie estime qu'elle devra trouver une solution pour remplacer un personnel excédentaire d'environ 2 500 personnes.

« Ces personnes jouissent de la sécurité d'emploi, dit M. Villeneuve. On compte sur la collaboration des hôpitaux, des syndicats et des individus pour leur trouver des places. »

Maintenant que le document de travail présenté hier soir a été adopté par le conseil d'administration de la Régie, la première série de consultations devrait débuter à la mi-avril. Une décision sur l'orientation de la réorganisation sera rendue fin avril et une seconde série de consultations sera menée vers la fin mai. À l'issue de ce processus, une décision est attendue pour la mi-juin sur les mesures précises qui seront adoptées pour concrétiser la réorganisation du réseau de la santé à Montréal.

Guerre de chiffres entre les hôpitaux et les centres d'hébergement

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) a fermement réagi aux prises de position de la Fédération québécoise des centres d'hébergement du Québec en faveur d'une augmentation des lits de longue durée dans les centres d'accueil au détriment des lits de courte durée (dans les hôpitaux).

Dans un communiqué, l'AHQ accuse la Fédération de s'être livrée « à un exemple criant de désinformation reflétant un corporatisme contre-productif » quand elle a affirmé devant la presse, mardi, que la conversion des 2 500 lits de courte durée en lits de longue durée permettrait, entre autres, des économies de 114 millions par année.

Dans cette rencontre avec les journalistes, des dirigeants de la Fédération, dont le président, Jean-Marc Roy, demandaient plus ou moins au ministère de la Santé et des Services sociaux de convertir certains hôpitaux en centre d'hébergement de longue durée.

Coûts

Au sujet du virage ambulatoire dont il est beaucoup question depuis quelques années, l'AHQ s'étonne tout autant des chiffres lancés par la Fédération des centres d'hébergement selon lesquels on pourrait épargner jusqu'à un milliard de dollars si on

réduisait environ du tiers la durée moyenne du séjour de courte durée.

Le directeur des affaires publiques de l'AHQ, Paul Landry, conteste plusieurs des chiffres et estimations suggérées par la Fédération des centres d'hébergement, dont le coût de 300 \$ par jour pour le maintien d'un patient de courte durée comparativement à 175 \$ pour un séjour de longue durée.

Selon l'AHQ, il n'en coûterait pas 300 \$ par jour mais plutôt 170 \$.

« Les chiffres donnés par M. Roy et ses collègues sont tellement énormes que ça n'a pas de bon sens et il nous fallait les rectifier, et ce, pour le bénéfice de tout le monde », a expliqué, hier, M. Landry dans une conversation téléphonique.

À propos de cette économie d'un milliard de dollars, suggérée par la Fédération des centres d'hébergement, par une accélération du virage ambulatoire (réduction de la durée de séjour en institution au même niveau qu'en Ontario), M. Landry rappelle une étude du ministère de la Santé et des Services sociaux

sur la réduction du séjour moyen au Québec.

« On en arrivait à une économie de l'ordre de 61 millions si la durée de séjour ici était la même qu'en Ontario. On est loin du milliard dont parle M. Roy », a commenté le porte-parole de l'AHQ.

M. Landry conteste également le chiffre de 30 000 lits de courte durée au Québec. En 1992-93, précise-t-il, le ministère avait établi le nombre de 26 608 et, en 1993-94, il chutait à 23 300 lits occupés.

« a majeure partie des 10 000 lits (de courte durée) à réduire dont parle M. Roy n'existent pas ou sont inoccupés. Il est donc utopique de croire à une diminution de 33 p. cent des coûts hospitaliers au seul titre de la baisse du séjour moyen », ajoute M. Landry.

Celui-ci déplore les affirmations gratuites et non fondées de M. Roy « à l'heure où tous les intervenants de notre système de soins doivent se concerter et agir en complémentarité pour maintenir un ensemble de services essentiels pour nos concitoyens ».

Excision : Rock juge inutile d'amender le Code criminel

Presse Canadienne
OTTAWA

Le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, juge inutile d'amender le Code criminel afin d'interdire explicitement l'excision et d'autres mutilations génitales, estimant qu'une telle mesure ne ferait qu'augmenter les pratiques clandestines.

« Une modification du Code criminel pourrait avoir comme effet d'encourager encore plus la clandestinité. Nous favorisons plutôt les efforts de sensibilisation auprès des communautés qui ont une tradition d'excision et de mutilation », a déclaré le ministre de la Justice, hier.

M. Rock a clairement laissé entendre toutefois que quiconque se livrera à de telles pratiques sera poursuivi devant les tribunaux. Aux yeux du ministre, les articles actuels du Code criminel qui traitent de voies de fait (265, 267, 268 et 269) sont suffisants pour condamner une personne fautive.

M. Rock a ajouté qu'un conseil consultatif, mis sur pied par le gouvernement ontarien et formé de 25 femmes

issues de communautés culturelles chez qui l'excision du clitoris est une pratique courante, est à préparer un rapport sur sur cette question. À l'heure actuelle, la majorité d'entre elles disent partager l'avis du ministre relativement à la criminalisation de l'excision.

La députée bloquiste Pierrette Venne, qui a interrogé le ministre Rock à ce sujet, hier, à la Chambre des communes, a fait valoir que les dispositions du Code criminel ne suffisaient pas pour contrer « cette barbarie ».

« Pourquoi le ministre refuse-t-il de prévoir, explicitement, l'excision et les autres mutilations génitales dans le Code criminel canadien, comme le demandent le ministre de la Justice du Québec, la Commission québécoise des droits de la personne et l'ensemble des intervenants du milieu ? », a-t-elle demandé.

Mme Venne a rappelé à M. Rock qu'un gynécologue de Montréal, Claude Fortin, a dû pratiquer neuf interventions sur des femmes afin de traiter des mutilations génitales et qu'aucune poursuite n'avait été intentée contre ceux qui les avaient pratiquées.

Fin de semaine

à compter de **39,95\$** par jour

Louez n'importe quelle voiture disponible cette fin de semaine,

pour seulement 39,95 \$ par jour, avec 200 kilomètres gratuits. Profitez d'un excellent choix de véhicules et d'un service impeccable.

SKI GRATUIT

Un billet de remonte-pente gratuit pour une journée, valable dans dix grands centres de ski



GRAY & ROCKS
THE AUTHENTIC. THE ORIGINAL

TREMBLANT
Mont-Tremblant, Québec

Mont-Sainte-Anne

Budget.

UN CHOIX BIEN CALCULÉ

69,95 \$ / 400 km gratuits
Spécial 2 jours en fin de semaine sur présentation du coupon. Prise de possession du véhicule le vendredi ou samedi seulement. S'applique à n'importe quelle voiture disponible. Les couvertures, les taxes et le plein d'essence ne sont pas inclus. Cette offre prend fin le 10 avril 1995.

99,95 \$ / 600 km gratuits
Spécial 3 jours en fin de semaine sur présentation du coupon. Prise de possession du véhicule le vendredi seulement. S'applique à n'importe quelle voiture disponible. Les couvertures, les taxes et le plein d'essence ne sont pas inclus. Cette offre prend fin le 10 avril 1995.

20 bureaux à Montréal pour mieux vous servir

Un seul numéro:

938-1000

NOUVELLE DRAMATIQUE

LA CIGOGNE

Imaginez louer votre corps pendant neuf mois ! Malgré les objections de Denis, son mari, et d'Éric, son fils, Irène acceptera-t-elle de devenir mère porteuse ? Voilà le sujet de la nouvelle dramatique de Janette, *La Cigogne*, une histoire fertile en rebondissements. Après la dramatique : *Janette... tout court*. On y parlera de ces femmes qui agissent dans la clandestinité : les mères porteuses, un nouveau phénomène.

AVEC UN GRAND A

Ce soir 21 h OU samedi 19 h 30

CÂBLE 8



Radio
Québec

OUVREZ, VOUS VERRÉZ.



loto-québec

649

Tirage du
95-03-15

1 8 22 34 38 43

Numéro complémentaire: **20**

Extra. Tirage du
95-03-15

NUMÉROS	LOTS
349107	100 000 \$
49107	1 000 \$
9107	250 \$
107	50 \$
07	10 \$
7	2 \$

RÉSULTATS

loto-québec

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 339 972,20 \$
5/6+	9 77 999,00 \$
5/6	273 2 057,10 \$
4/6	15 014 71,70 \$
3/6	277 679 10 \$

Ventes totales: 16 570 521,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 600 000,00 \$
Prochain tirage: 95-03-18

Banco Tirage du
95-03-16

1	7	8	10	12
14	16	21	25	28
34	40	43	46	50
53	56	60	64	65

Prochain tirage: 95-03-17

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUEBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La police enquête sur de présumés abus sexuels à l'hôpital de RDP

ÉRIC CLÉMENT

■ À la demande de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), la police de la Communauté urbaine de Montréal a ouvert, mardi, une enquête sur de présumés abus sexuels faits sur un patient mineur par un éducateur de l'hôpital de Rivière-des-Prairies.

L'affaire a été découverte au début de février par la direction de l'hôpital. Un patient de 15 ans avait déclaré à ses parents qu'il avait été l'objet d'attouchements sexuels de la part d'un membre du personnel hospitalier, en l'occurrence d'un éducateur spécialisé.

« Cela a été rapporté au chef de l'unité qui l'a rapporté à la DPJ, explique le directeur de l'hôpital, le docteur Jacques Mackay. Le lendemain, on a ren-

contré l'employé, qui était estimé de tous. À la fin de notre propre enquête, on a congédié ce jeune employé (à la mi-février) car il a avoué qu'il avait amené le patient chez lui, ce qui est formellement interdit et ce qui a donné beaucoup de crédibilité au témoignage de l'enfant. »

Le docteur Mackay précise que le même employé avait été accusé d'agressions sexuelles, à deux reprises, il y a deux et quatre ans par deux jeunes filles qui sont par la suite revenues sur leurs accusations. L'employé n'avait donc pas été congédié, la direction estimant ne pas avoir suffisamment d'éléments pour combattre le grief de la partie syndicale.

« Car il faut que vous sachiez que tous les arbitrages sont aux frais de l'établissement, alors le syndicat ne se gêne pas pour dé-

poser des griefs », dit le docteur Mackay dans un sourire. C'est d'ailleurs ce qu'a fait le syndicat dans le cas présent, syndicat dont le représentant n'a pu être joint, hier.

Après quelques jours d'enquête et notamment une rencontre avec la direction de l'hôpital, la DPJ a transmis le dossier à la police... d'autant plus que deux autres patients de l'hôpital avaient révélé que l'éducateur les avait « touchés ».

« Nous avons porté plainte car on avait des présomptions que des abus sexuels avaient été commis par l'éducateur », explique M. Florian Gaudreault, de la DPJ, section Montérégie. L'enquête a été confiée à M. Claude Cormier, du poste 55 de la police de la CUM.

Le docteur Mackay précise que la politique de l'hôpital de Rivière-des-Prairies est la tolérance zéro vis-à-vis de la pédophilie et des contacts sexuels entre employés et patients mais que « nos patients sont plus à risque malgré les efforts de formation de notre personnel et les codes d'éthique ».

« Les hôpitaux psychiatriques comme les centres d'accueil ont une clientèle à risque car on y trouve des personnes qui attirent les abuseurs, croit le docteur Mackay. On est pourtant vigilant, même si l'on a une clientèle très difficile. D'après la loi des moyennes, on ne s'en tire pas si mal. Il ne faut pas faire peur aux familles. Cela nous fait du tort et démoralise nos employés. »

La Maison Rouyn-Noranda sous enquête ministérielle

ÉRIC CLÉMENT

■ Le ministère de la Santé et des services sociaux a décidé d'ouvrir une enquête ministérielle sur la gestion de la Maison Rouyn-Noranda (MRN), un centre de réadaptation de personnes handicapées.

Le ministère a jugé suffisamment graves les allégations d'un ex-employé de la Maison Rouyn-Noranda pour ouvrir une enquête, du même type que celle qui fut faite en 1992 et 1993 au centre de réadaptation Lucie-Bruneau, à Montréal. Dans un premier temps, c'est la Régie abitibienne de la santé et des services sociaux qui avait commencé d'enquêter. Mais à la suggestion de l'enquêteur de la Régie, le ministre Rochon a décrété une enquête ministérielle.

Il faut dire que le directeur de la Régie, M. François Mercier, a reçu, comme *La Presse*, au début du mois, une lettre qui contient de nouvelles allégations de « détournements d'argent ou de biens » que certains responsables de la MRN auraient commis. La personne qui a signé la lettre écrit qu'une enquête policière devrait être ordonnée.

Les deux enquêteurs du ministère sont déjà à pied d'œuvre en Abitibi. Ils ont rencontré mardi les administrateurs de la MRN, tel que le confirme le président du conseil d'administration, M. Roger Dumont.

« Nous leur avons dit qu'ils pouvaient tout voir et tout contrôler, dit M. Dumont. Ils sont en train de vérifier toutes les transactions effectuées entre la MRN et les autres organismes, notamment les fournisseurs et la fondation Marie-Soleil et Jonathan. »

L'enquête a notamment pour but de vérifier si des fonds publics ont servi à d'autres fins que celles liées à la vocation de l'établissement, soit la réadaptation des handicapés et l'aide aux personnes ayant des problèmes sociaux.

M. Dumont n'a pu assurer que la fondation permettra l'accès à ses états financiers détaillés. « Elle a ses propres opérations, dit-il. Je ne peux me porter garant que des transactions effectuées avec la fondation. » Pour- tant, selon les documents, datés d'octobre 93, obtenus par *La Presse* de l'inspecteur des institutions financières, au moins quatre administrateurs de la MRN gèrent également la fondation, soit MM. Jean-Claude Beauchemin, Fernand Tremblay, Gaëtan Bonneau et Rénald Vigneault.

M. Dumont précise que, contrairement à ce que prétend l'ex-directeur des services administratifs, Roger Goyette, « la Maison Rouyn-Noranda est loin d'avoir été choyée par la Régie ». Il estime que la MRN a toujours été « dévouée ». « Quand on sort des sentiers battus, ça dérange. Nous sommes des gens d'action. Toutes les décisions prises par la MRN ont été débattues au CA et tous les membres du CA étaient informés (sur tout). »

M. Dumont dit n'avoir jamais lu le rapport de vérification ministérielle concernant le centre Lucie-Bruneau. Il dit être au courant que M. Jacques-Gilles Laberge, à l'emploi de la MRN depuis 1993, est l'ex-directeur général de Lucie-Bruneau. Par contre, il précise qu'il ne savait pas que le ministère avait exigé de M. Laberge le remboursement d'environ 66 000 \$, ce qu'il n'a pas fait... ayant déclaré faillite.

Répît à Blanc-Sablon

Presse Canadienne

BLANC-SABLON

■ Les membres des familles évacuées à Blanc-Sablon depuis vendredi dernier en raison de l'avalanche qui a fait deux morts ont pu avoir accès temporairement à leurs résidences, hier, afin de récupérer des effets personnels.

Entretemps, une quinzaine de spécialistes en explosifs des Forces canadiennes venant de Valcartier devaient entreprendre des tests hier en vue de provoquer des avalanches contrôlées dans des secteurs inhabités.

C'est lundi prochain que les sinistrés sauront quand ils pourront réintégrer leurs résidences.

Accusé d'avoir sodomisé une jeune paralysée cérébrale, Destiné donne sa version des faits

LUCIE CÔTÉ

■ Témoignant à son procès, au palais de justice de Montréal, le préposé aux bénéficiaires de l'hôpital Saint-Charles-Borromée accusé d'avoir sodomisé une jeune patiente atteinte de paralysie cérébrale a expliqué hier n'avoir pas compris pourquoi la jeune femme de 24 ans s'est énervée lorsqu'il s'est occupé d'elle.

Le 4 avril 1993, jour de la présumée agression sexuelle, le préposé Jean Leclerc Destiné, aujourd'hui âgé de 51 ans, qui travaillait à Saint-Charles-Borromée depuis 1990, a accepté de faire un second quart de travail. Il s'est alors retrouvé au cinquième étage, où vivait la plaignante depuis un peu plus de deux semaines.

La jeune femme a vécu avec sa mère jusqu'à l'âge de 21 ans, puis a séjourné au centre Lucie-Bruneau pendant deux ans. Mercredi, elle a indiqué en cour qu'elle ne voulait pas aller vivre à Saint-Charles-Borromée.

Vers 20 h, le soir de l'incident, Jean Leclerc Destiné, occupé à remplir le chariot des collations à distribuer aux patients, doit s'interrompre une première fois pour conduire aux toilettes la jeune femme qui doit déféquer. Puis,

lorsqu'elle a terminé, Destiné retourne auprès d'elle pour l'essuyer.

Habituellement, a-t-il indiqué hier, des serviettes, utilisées de préférence au papier hygiénique, se trouvent dans la salle de bains, mais pas ce jour-là à cet étage. Il décide donc de prendre du papier.

« Je suis sur les nerfs, je suis en retard pour la collation. Si je demande pour les serviettes, c'est certain que je vais avoir un rapport contre moi. Et comme je suis malade (il n'a pas précisé ce qui l'incommodait) et stressé, je prends le rouleau de papier », a-t-il expliqué.

La plaignante pousse alors un cri. Elle ne parle pas, mais communique en désignant des lettres et des sons sur un tableau fixé à son fauteuil roulant. Le préposé ne sait donc pas pourquoi elle crie.

« J'ai placé mes deux mains sous ses aisselles et je l'ai soulevée. Elle n'arrêtait pas de crier. Elle faisait des gestes vraiment fort, elle bougeait ses jambes. Je lui ai dit "je vous assure que vous n'allez pas tomber, vous êtes en sécurité". Je la tiens contre moi, face à moi, et je l'essuie. Elle pousse encore des cris, je ne sais pas pourquoi. J'ai levé sa petite culotte, remonté son pantalon,

puis je l'ai assise dans son fauteuil. J'ai mis son ardoise (le tableau) devant elle pour qu'elle me dise l'objet de ses cris. Elle n'a rien voulu me dire et elle est partie en vitesse. »

Jean Destiné constate alors que c'est l'heure de sa pause café. Lorsqu'il revient à son poste une demi-heure plus tard, une infirmière lui apprend que la jeune femme l'accuse de l'avoir sodomisé dans la salle de bains. Il croit d'abord que c'est une mauvaise plaisanterie. Puis il nie tout.

« Je suis renversé. Pourquoi elle dit ça, c'est complètement faux », a relaté hier le préposé, en non-disponibilité depuis le 19 avril 1993.

« Cette accusation me plonge dans une profonde désolation et dans la tristesse depuis deux ans », a-t-il aussi déclaré au juge Claude Millette, de la Cour du Québec.

L'infirmière qui procède à un examen externe de la patiente le soir même ne voit pas de rougeurs. Sa culotte est immaculée. La jeune femme, qui a dit hier n'avoir jamais eu de relation anale auparavant, sera examinée deux jours plus tard par un médecin qui ne détectera pas non plus de lésions.

Jean Leclerc Destiné poursuit son témoignage aujourd'hui.

DOSSIER GENS D'AFFAIRES

« L'enquête révèle plus de 200\$* de nouvelles économies. »

Une offre unique qui comprend :

- Frais d'activation **gratuits**.
- 3 mois **gratuits** de facturation détaillée.
- 3 mois d'accès **gratuit** au centre de messages.
- 3 mois de temps d'antenne **gratuit** les week-ends.

L'offre peut être jumelée à certains forfaits affaires.*

En plus, votre 1^{er} mois d'utilisation est gratuit !

Passez chez l'agent le plus près de chez vous.

*Basé sur un abonnement au forfait Platine et une moyenne d'utilisation fixée à 480 min/mois. Économies de 196\$ sous le forfait Or et de 159\$ sous les forfaits 50/50 et Argent Hors Pointe, basées sur une moyenne d'utilisation de 210 et 200 min/mois respectivement. ** Appels locaux seulement. L'offre disponible avec un abonnement au forfait Or, Platine, 50/50 ou Argent Hors Pointe sous contrat de 12 mois seulement. L'offre prend fin le 31 mars 1995. Frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants, taxes applicables et services optionnels non compris. Sous réserve de l'approbation de crédit. Frais annuels d'accès au réseau en sus. Ne peut être combinée à aucune autre offre.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Montréal
Bell Mobilité
5200, rue Paré
Tél.: (514) 739-7777

Cellular One
9280, boul. de l'Acadie
Tél.: (514) 385-0770

Montréal – centre-ville
Bell Mobilité-La Cathédrale
625, rue Ste-Catherine Ouest
Tél.: (514) 284-0284

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Electronique
3352, boul. des Sources
Tél.: (514) 684-6846

Laval

Cellcom Laval
1636, boul. St-Martin Ouest
Tél.: (514) 629-7777

Montréal – centre-ville
Peel Mobilité inc.
1411, rue Peel
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny

Communication Idéale
309, rue Notre-Dame
Tél.: (514) 585-2847

AGENT AUTORISÉ
Longueuil
Cellcom Rive-Sud
650, Place Trans-Canada
Tél.: (514) 463-7777

Bell Mobilité

EMPIRE ENCANS

EXPOSITION
Sam. 18 et dim. 19 mars
de 10h à 17h
ENCANS
Dim. 19 mars, 13h
et du lundi 20 mars au
jeudi 23 mars
à 19h chaque soir

LES ENCANS EMPIRE vendront par encan public: tableaux d'artistes canadiens, œuvres d'artistes étrangers, bijoux anciens et bijoux fine, argenterie, pièces en cristal, porcelaines, figurines, articles de Russie, objets de collection, tapis persans, bronzes, monnaies rares, etc. pour divers intérêts privés et commerciaux; plusieurs lots seront vendus quel que soit le prix

SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE

Grand choix de tapis persans de qualité (tissés à la main) à vendre sans prix minimum. Incl.: Mahi Tabriz, Nacshah Tabriz, Isfahan, Qum, Nain, Kashan, Kerman, Mashad, etc.		

ENCANS EMPIRE
5500 Paré, Montréal, Québec Tél.: (514) 737-6586

Gouvernement du Québec
Office de la
langue française

Radio
Québec

Concours

Comment appelle-t-on ?

Des prix d'une valeur approximative de 3 500 \$

Le Robert électronique ou Le Grand Robert en 9 volumes et 8 dictionnaires Petit Robert donnés par DICOROBERT • Une bibliothèque offerte par l'Association nationale des éditeurs de livres • Cinq dictionnaires illustrés des Publications du Québec • Dix romans québécois des éditions Libre Expression • Dix disques compacts remis gracieusement par Interdisc.

Interdisc
DISTRIBUTION INC.

IR
DICTIONNAIRES
LE ROBERT

Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Libre Expression

La Presse
ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES



Remplissez le bulletin de participation en y nommant les trois objets du jour. Le tirage au sort se fera le 4 avril et le nom des cinq gagnants sera divulgué au cours de l'émission *Télé Service*. Pour être admissible au tirage, vous devez nous faire parvenir votre bulletin de participation avant le jeudi 23 mars, et répondre correctement aux trois questions. Expédiez un bulletin de participation par enveloppe.

Comment appelle-t-on ?
C.P. 5100, succ. C
Montréal (Québec) H2L 4X6

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : _____ Âge : _____

Du 13 au 17 mars 1995, c'est la Semaine du français au travail.

Le français, c'est bien plus que des mots.

Conflit dans le port : la Société du port et la Chambre de commerce manifestent leur inquiétude

MARTHA GAGNON

■ La Société du port de Montréal et la Chambre de commerce ont lancé hier un appel pressant au Syndicat des débardeurs et à l'Association des employeurs maritimes pour qu'ils mettent fin au conflit qui paralyse les activités commerciales depuis dix jours.

« La situation est intolérable, selon M. Dominic J. Taddeo, président-directeur de la société portuaire. Il y a sur les quais plus de 7000 conteneurs et des marchandises immobilisées d'une valeur de 300 millions de dollars. »

Au cours d'une conférence de presse, il a rappelé que la réputation du port de Montréal s'était améliorée mais qu'elle demeure fragile.

Manufacturiers, exportateurs et importateurs sont de plus en plus inquiets. Devant cette situation, la Société du port de Montréal a demandé aux parties de se rencontrer dans les 24 heures pour tenter de dénouer l'impasse. Elle souhaite vivement que les employeurs et les débardeurs prennent des mesures pour libérer d'urgence les marchandises essentielles qui attendent sur les quais depuis l'arrêt des opérations.

La ministre fédérale du Travail, Lucienne Robillard, a expli-

qué hier que le gouvernement n'avait pas pour le moment à intervenir dans le conflit. « Elle a offert aux parties la médiation mais aucune n'a encore répondu », précisait hier l'attaché de presse, Pierre Villeneuve.

Il n'est pas question que le gouvernement fédéral adopte une loi spéciale comme il l'a fait dans le conflit du port de Vancouver. Selon M. Villeneuve, la situation est différente. « Dans l'Ouest, les activités portuaires étaient totalement paralysées parce que les débardeurs sont tous affiliés au même syndicat, tandis que dans l'Est, les bateaux peuvent se diriger vers d'autres ports que celui de Montréal. »

À Vancouver, Ottawa intervenait pour la deuxième fois en l'espace d'un an dans le conflit portuaire. Mais il semble que les choses soient différentes à Montréal. « Le gouvernement, dit M. Villeneuve, n'a jamais eu à intervenir dans les négociations au port de Montréal depuis 1975. Historiquement, les parties réussissent à s'entendre et nous croyons qu'elles peuvent encore le faire. »

La Chambre de commerce et la Société du port de Montréal craignent que ce conflit n'entraîne des pertes importantes juste au moment où les activités sont à la hausse. D'après M. Taddeo, il y a eu un trafic dans le port de 20 millions de tonnes, l'an

dernier. Les retombées économiques s'élèvent annuellement à 1,2 milliard de dollars.

Après deux récessions et la transformation du secteur industriel, le président-directeur de la société portuaire estime que « la dernière chose dont a besoin Montréal actuellement, c'est d'un port paralysé et d'un réseau de transport perturbé ».

En fin d'après-midi hier, un porte-parole de l'Association des employeurs maritimes, M. Claude Piché, a déclaré que l'on prenait en considération l'appel lancé par la Société du port de Montréal et la Chambre de commerce. On considère toutefois que la balle est maintenant dans le camp des débardeurs.

Du côté syndical, on s'est contenté de dire que l'on analysait la situation et que l'on émettrait un communiqué au moment approprié.

En attendant, la Société du port de Montréal affirme que plusieurs entreprises ne peuvent respecter leurs engagements de livraison et certaines envisagent d'effectuer des mises à pied si le conflit se poursuit.

M. Taddeo a aussi expliqué que des compagnies avaient tenté d'obtenir une injonction pour forcer l'Association des employeurs maritimes à libérer les marchandises paralysées. « Le Tribunal a rejeté leur demande », dit-il.

Des centaines d'employés de CP Rail mis en lock-out

ALLAN SWIFT
de la Presse Canadienne

■ Plusieurs centaines d'employés d'atelier seront mis en lock-out aujourd'hui par CP Rail, ce qui aura pour effet de mettre davantage de pression sur le transport ferroviaire, qui s'est engagé à poursuivre ses opérations sans qu'il n'y paraisse.

Les employés d'atelier ont refusé cette semaine de franchir les piquets de grève dressés par leurs 3200 confrères de travail chargés de l'entretien.

Les négociations ont été rompues jeudi à Montréal entre CP Rail et le syndicat. L'employeur a affirmé hier que tous les syndiqués qui ne se sont pas présentés à leur poste hier ne pourront revenir travailler aujourd'hui.

La compagnie estime que 43 p. cent des 4500 membres des Travailleurs canadiens de l'automobile ont refusé hier de franchir les piquets de grève. Selon le syndicat, ce sont plutôt 90 p. cent de ses membres qui ont respecté l'ordre de grève des employés d'entretien.

Le président des TCA, Buzz Hargrove, était à Ottawa hier pour tenter de convaincre la ministre du Travail, Lucienne Robillard, et les leaders des autres partis de ne pas légiférer pour forcer le retour au travail des grévistes.

Par le passé, quand Ottawa a imposé un règlement aux syndicats, ces derniers ont obtenu davantage que ce qu'ils demandaient.

« Nous ne pensons pas que ce sera le cas cette fois-ci », a reconnu la porte-parole des TCA, Jane Armstrong.

Des commentaires faits par le ministre des Transports, Doug Young, laissent croire qu'il a pris fait et cause pour les transporteurs ferroviaires, qui exigent des syndicats des concessions, notamment au sujet de la sécurité d'emploi.

Les Travailleurs canadiens de l'automobile tentent également de convaincre la Fraternité des préposés à l'entretien des voies de ne pas dresser de piquets de grève aux endroits où des membres des TCA travaillent. La Fraternité n'a pas voulu émettre de commentaires à ce sujet.

Les employés d'entretien, qui ont entrepris la semaine dernière de faire des grèves tournantes et se sont immédiatement retrouvés en lock-out, ne disposent pas d'un fonds de grève.

Jusqu'à maintenant, 75 lignes de chemin de fer ont été fermées mais les principales voies sont toutes demeurées ouvertes.

Un porte-parole du CP, B.C. Scott, a déclaré hier que l'action syndicale « semblait aller à l'encontre du discours tenu par les TCA, qui ne voudraient pas nuire aux activités des expéditeurs ».

Un de ces expéditeurs est la papetière Avenir inc., de Gati-neau, au Québec.

Son responsable du transport, Brian McGurk, a reconnu hier au cours d'un entretien avec la Presse Canadienne que le conflit de travail pourrait bien faire perdre des clients à CP Rail.

« C'est sûr que plusieurs clients vont réévaluer (comment ils font circuler leurs marchandises). Les trains ont déjà mauvaise réputation. »

Entre-temps, les négociations se poursuivent entre Via Rail et ses trois principaux syndicats, dont le contrat de travail est échu depuis 15 mois.

SEARS

Attendez-vous à plus

3 JOURS SEULEMENT!

Liquidation

Les 17, 18 et 19 mars 1995

MODE

MODE POUR ELLE

9⁹⁹-14⁹⁹-19⁹⁹ CH.

VÊTEMENTS V.I. PETITES^{MD} OU IMAGE^{MD}
DE NOS COLLECTIONS AUTOMNE/HIVER

Choix de vêtements sport ou habillés.

VÊTEMENTS TWO ROADS^{MD} DE NOS
COLLECTIONS AUTOMNE/HIVER

Vêtements sport ou habillés; choix de vestons, chemisiers, pantalons ou jupes

MODE POUR LUI

RABAIS ADDITIONNEL 50%

SUR VÊTEMENTS SPORT DÉJÀ EN LIQUIDATION
DES COLLECTIONS AUTOMNE/HIVER POUR HOMMES

MODE POUR ENFANTS

RABAIS ADDITIONNEL 30%

SUR VÊTEMENTS DÉJÀ EN LIQUIDATION POUR ENFANTS

Au choix, vêtements pour garçons, tailles 4 à 6X; vêtements pour bébés et tout-petits; vêtements d'extérieur d'hiver pour bébés, filles ou garçons, tailles 0 à 16.

Certaines tailles peuvent manquer dans certains magasins.

CHAUSSURES POUR LA FAMILLE

RABAIS 50%

SÉLECTION DE CHAUSSURES POUR HOMMES.

22⁴⁹ à 27⁴⁹

Paire. Ord. 45\$ à 55\$

Modèles sport ou habillés. Choix de modèles, pointures et couleurs.

RABAIS ADDITIONNEL 30%

SUR BOTTES D'HIVER ET CHAUSSURES
DÉJÀ EN LIQUIDATION

Choix de modèles pour hommes, femmes et enfants.

OFFRES EN VIGUEUR LES 17, 18 ET 19 MARS 1995, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.



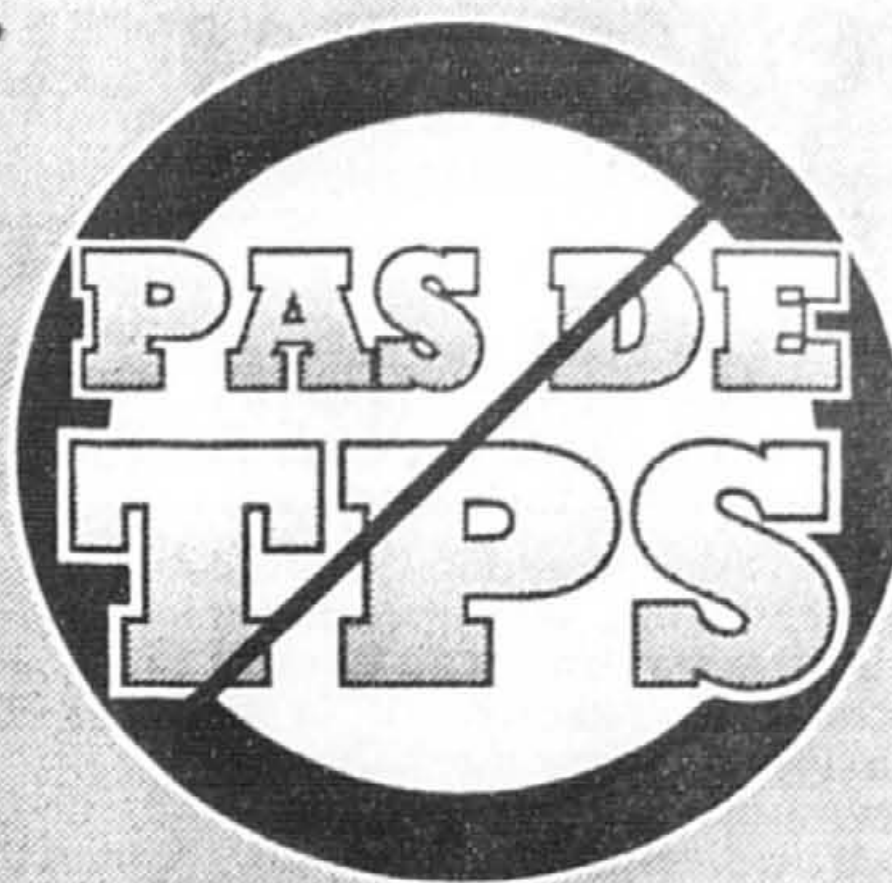
LIVRAISON GRATUITE
Même le dimanche!
Détails en magasin.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

BLITZ



Cette promotion s'applique sur les produits sélectionnés de cette page seulement et ne peut être jumelée à une autre promotion.

NE PAYEZ RIEN AVANT

1996

AUCUN DÉPÔT

MÊME SUR LES TAXES!

AUCUN PAIEMENT

AUCUN INTÉRÊT

PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION!

PAS DE PAIEMENTS MENSUELS!

PAS DE FRAIS CACHÉS!

SUR PRODUITS PRÉSELECTIONNÉS.
SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT.
DÉTAILS EN MAGASIN.

CETTE PROMOTION NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À UNE AUTRE PROMOTION.

HITACHI

ÉCRAN GÉANT À PROJECTION

- Résolution horizontale 750 lignes
- Image sur image
- Guide à l'écran avec diagnostic
- Système audio de 24 watts "Dynamic Super-Bass"

2999⁰⁰



HITACHI

SON "SURROUND" ET HAUTE RÉSOLUTION DE L'IMAGE

699⁰⁰



MITSUBISHI

STÉRÉO AVEC TÉLÉCOMMANDE MULTI-MARQUES

699⁰⁰



SONY

STÉRÉO NOIR INTENSE ENTRÉES ET MENU A/V

849⁰⁰



SONY

MEUBLE GRATUIT Val.: 199.00

1499⁰⁰



JVC

4 TÊTES HI-FI STÉRÉO

429⁰⁰



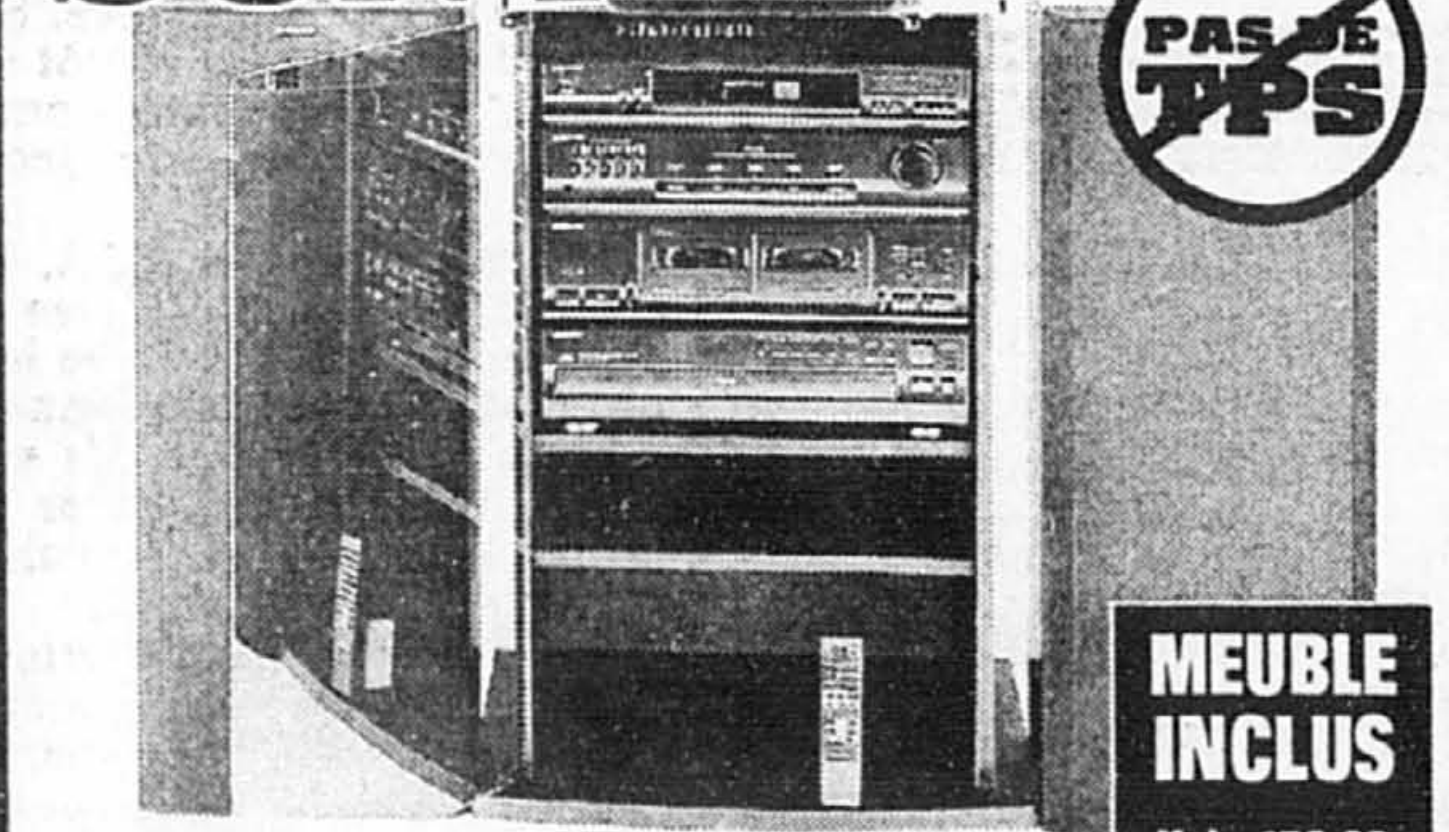
SONY

4 TÊTES HI-FI STÉRÉO

449⁰⁰



SONY



999⁰⁰

SYSTÈME AUDIO 200 WATTS TOTAL AVEC CHANGEUR LASER 5 DISQUES

- Puissance de sortie maximale: 200 watts
- Egalisateur graphique 5 bandes • Présélection de 30 stations

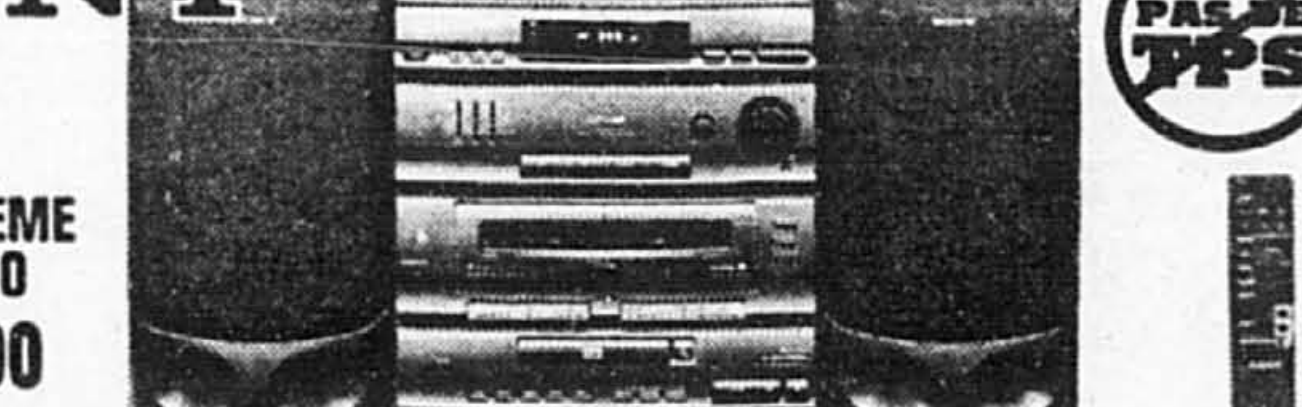
MEUBLE INCLUS

Val.: 150.00

SONY

MIDI-SYSTÈME HI-FI STÉRÉO

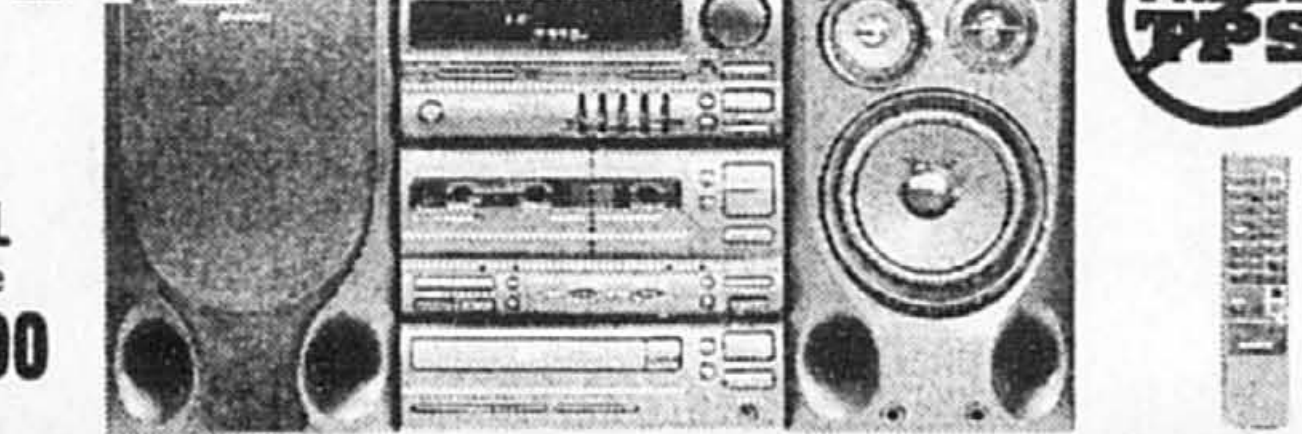
429⁰⁰



SONY

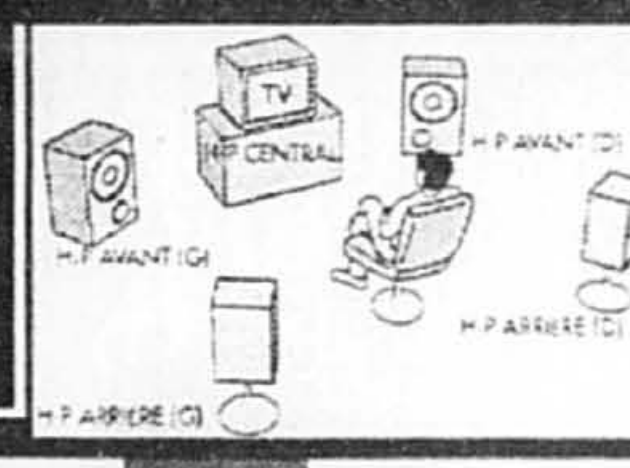
SYSTÈME PERSONNEL

549⁰⁰



«CINÉMA MAISON»

DOLBY SURROUND PRO • LOGIC



TÉLÉVISEUR AVEC DÉCODEUR DE SOUS-TITRES

- Affichage à l'écran • Télécommande • Entrées audio/video

VHS 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO

- Télécommande universelle • Compatible 181 canaux

SYSTÈME STÉRÉO AVEC 5 HAUT-PARLEURS

- Récepteur audio/video • Lecteur laser 24 disques
- Enceintes 3 voies: 12" • 1 centre • 2 arrière

SANYO FISHER

MEUBLES OFFERTS EN OPTION

2099⁰⁰

«CINÉMA MAISON»

DOLBY SURROUND PRO • LOGIC

SONY

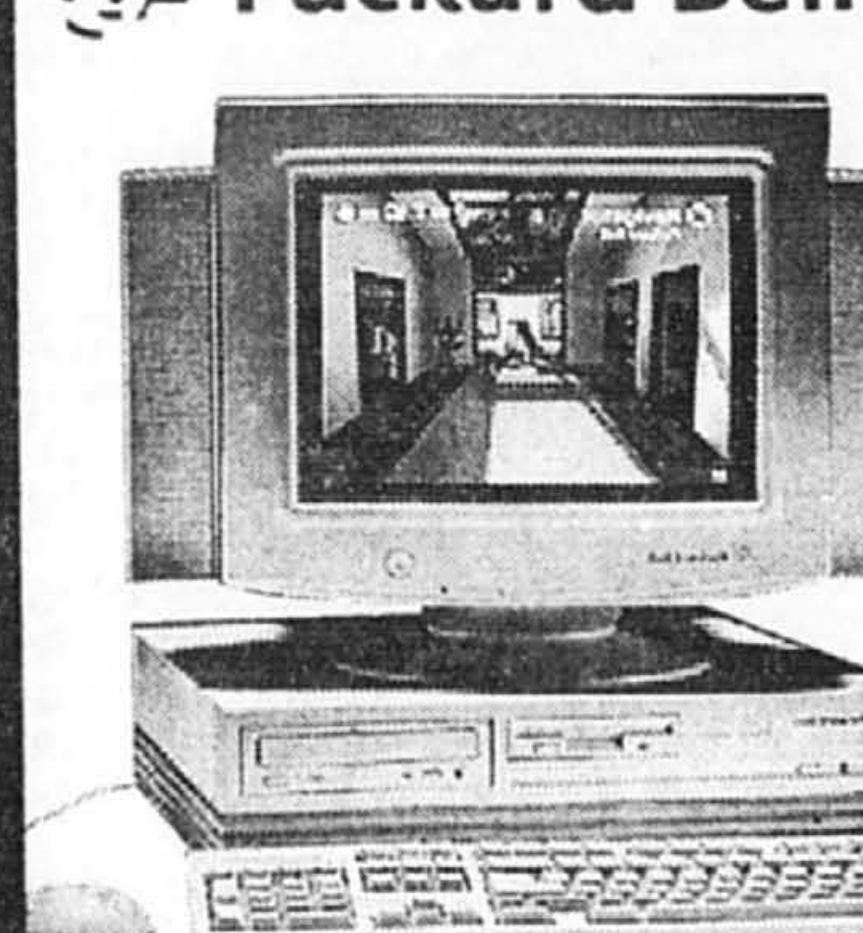


RÉCEPTEUR A/V AVEC TÉLÉCOMMANDE ET 3 HAUT-PARLEURS

- 3 voies • 1 centre • 2 arrière

599⁰⁰

Packard Bell



27 LOGICIELS INCLUS

- Processeur Intel Pentium 60Mhz
- 8Mb mémoire, extensible à 72Mo
- Disque rigide 420Mo
- Mémoire vidéo 1Mo extensible à 2Mo
- Fax/modem avec téléphone et répondeur intégrés
- Carte de son 16 bits compatible avec Sound Blaster™
- Lecteur HD 3.5"
- Haut-parleurs stéréo
- CD-ROM multi-session, double vitesse, compatible XA

RABAIS 300^s

Rég.: 2999.00

DURÉE LIMITÉE

MONITEUR EN OPTION

2699⁰⁰

MULTIMÉDIA LEGEND 100CD

REVEAL



MISE À JOUR MULTIMÉDIA

- CD-ROM double-vitesse
- Carte de son stéréo 16 bits
- Haut-parleur stéréo 20 watts
- Manette de jeu
- Casque d'écoute avec microphone

27 LOGICIELS INCLUS

439⁰⁰

SUPPORT TECHNIQUE 7 JOURS PAR SEMAINE

1-800-310-9525

À l'achat d'un produit informatique chez Aventure



PERSONAL LASERWRITER 320

- Résolution 300 ppp
- Mémoire 2Mo
- Vitesse d'impression: 4 pages/minute

RABAIS 370^s

Rég.: 1299.00

929⁰⁰

Concessionnaire autorisé

LOGICIEL CLARISWORKS GRATUIT

POWER PC 6100/60

2298⁰⁰

RABAIS 500^s

Rég.: 2798.00

Apple et le logo Apple sont des marques enregistrées de Apple Computer Inc. Power PC et ColorPlus sont des marques enregistrées de Apple Computer Inc.

- Power PC 601 60 Mhz
- 8Mo de mémoire
- Disque rigide 160Mo
- Moniteur ColorPlus™
- Clavier régulier Apple™

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

SUPERMAGASINS							
LAVAL 3956 AUTOROUTE 440 686-3956	BROSSARD 8100 BOUL. TASCHEREAU 923-8100	MTL EST 4550 MÉTROPOLITAIN EST 722-4550	MTL OUEST 6815 TRANSCANADIENNE O. 630-6815	MTL CENTRE 6900 BOUL. DÉCARIE 733-6900	TROIS-RIVIÈRES 4520 BOUL. ROYAL TROIS-RIVIÈRES-EST (819) 691-4520	SHERBROOKE 3280 BOUL. PORTLAND À CÔTÉ DU CARREFOUR DE L'ESTRIE (819) 346-6633	NOUVEAU SUPERMAGASIN
BOUTIQUES PLUS Aucune garderie ni Club Vidéo dans ces boutiques.	Les Galeries de JOLIETTE 752-1255	Les Promenades de SOREL 746-4736	NOUVELLE avec Club Vidéo Galeries de HULL (819) 771-8382	NOUVELLE avec Club Vidéo Complexe DESJARDINS 287-9696	Place MONTREAL TRUST 282-0432	Place DESORMEAUX Longueuil 928-9003	Galeries MONTENACH Beloeil 446-3831

Les femmes du CCCSF se sentent «roulées» par Ottawa

CAROLE THIBAUDEAU

■ «C'est un deuil, une perte irréversible, un recul pour les femmes. Le Conseil, c'était la force et la voix des femmes.»

Telle est la réaction de Mme Diane Rioux, vice-présidente pour l'Est du Canada du Conseil consultatif canadien sur la situation des femmes, devant l'annonce faite mardi après-midi de dissoudre le Conseil.

Devant la décision d'Ottawa, préparée en catimini et annoncée un jour de moindre assistance à la Chambre des communes, les femmes du CCCSF se sentent «roulées» par une habile stratégie.

«Nous avons eu un appel conférence peu avant l'annonce, avec Mme Sheila Finestone, secrétaire d'État à la situation de la femme. Elle n'a jamais laissé voir que la vie du Conseil était en danger», rapporte Mme Rioux.

Mme Rioux explique que le gouvernement veut récupérer un million en réunissant en une

même structure trois organismes jusqu'ici indépendants les uns des autres: le ministère de la Condition féminine, qui détient le pouvoir politique censé protéger l'égalité des femmes, le Programme de promotion de la femme, organisme qui distribue les subventions aux groupes de femmes, et le CCCSF, un organisme consultatif relevant du ministère du Patrimoine.

Le Conseil avait pour rôle de faire des recherches sur nombre de sujets concernant les femmes, la violence, le travail, les mutilations sexuelles, etc. Chaque recherche comportait une étude sur le terrain, auprès de spécialistes universitaires et avec une vision proche des femmes canadiennes.

«La réorganisation est censée s'accompagner d'une économie d'un million», relate Mme Rioux. Notre budget au Conseil était de 3,2 millions. Nous aurions de loin préféré une réduction d'un million avec le maintien de notre autonomie. C'est facile de prétexter de la récession pour changer les structures.

«On est en train de bâillonner, très délicatement, la force des groupes de femmes, de leur enlever des munitions, une capacité de recul, d'esprit critique et de pression face aux politiques gouvernementales.»

«Le Conseil avait les moyens d'offrir par ses recherches les revendications des groupes de femmes. Même si nos services de recherche sont en partie récupérés dans le nouveau ministère, comment pourront-ils prétendre ne pas être biaisés par la vision gouvernementale? Notre indépendance nous permettait de prendre parti uniquement pour le mieux-être des femmes.»

Les femmes sont encore loin de l'égalité des chances, rappelle Mme Rioux. «Une femme de 25 ans avec deux enfants s'en tire moins bien qu'un homme de 25 ans. L'emploi de serveuse est toujours moins payant que celui de trucker. Les femmes du troisième âge souffrent plus de pauvreté que les hommes du même âge. Ce n'est pas encore réglé, ces questions-là.»

Détérioration du français: les programmes sont pointés du doigt

PIERRE BELLEMARE

■ La détérioration du français chez les jeunes Québécois est surtout imputable aux programmes du ministère de l'Éducation, programmes qui sont trop axés sur le français oral au détriment du français écrit.

En outre, ces programmes ne priorisent pas suffisamment l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe.

C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par la firme de recherches et sondages SOM pour La Presse et Radio-Québec.

Plus de la moitié des répondants (56 p. cent) attribuent en effet la détérioration du français aux programmes mis en place par le ministère.

Toutefois, environ le quart des personnes interrogées estiment que la mauvaise qualité du français observée chez la jeunesse est imputable aux professeurs (25 p. cent), aux jeunes eux-mêmes (23 p. cent) ou aux parents (20 p. cent).

Environ les deux tiers des répondants âgés entre 25 et 54 ans s'en prennent surtout aux programmes du ministère pour expliquer ce phénomène.

Même si près de la moitié (49 p. cent) des personnes âgées de 24

ans et moins choisissent la même explication, plus du tiers (35 p. cent) blâment les jeunes eux-mêmes.

Plus les répondants ont une scolarité élevée, plus ils attribuent la responsabilité de la détérioration du français aux programmes du ministère. On découvre la même tendance chez les gens ayant un revenu plus élevé.

Même observation également parmi les ménages de taille plus importante et parmi ceux qui comptent des adolescents âgés de moins de quinze ans.

Pour toutes les catégories, environ le quart des personnes inter-

rogées blâment les professeurs.

Par ailleurs, la grande majorité des répondants (75 p. cent) s'entendent pour dire que l'enseignement du français dans nos écoles est trop axé sur le français oral au détriment du français écrit. Plus les personnes interrogées sont âgées, plus elles sont d'accord avec cette interprétation.

Cependant, la presque totalité des répondants (92 p. cent) sont d'accord pour soutenir que l'enseignement de la grammaire devrait être priorisée dans le cadre des cours de français. Les anglophones sont un peu moins d'accord avec cette proposition.

SONDAGE SOM - La Presse - Radio-Québec

■ Depuis quelques années, on a constaté une amélioration de la qualité du français écrit chez les jeunes Québécois. Selon vous, qui est responsable de cette situation?

	Professeurs responsables du français	Parents	Jeunes eux-mêmes	Programme du ministère de l'Éducation	Autre	Personne n'est responsable	NSP/NRP
L'ensemble	25%	20%	23%	56%	5%	1%	8%

Régions							
Québec-métro	24	20	21	60	3	1	9
Montréal-métro	27	19	22	55	6	1	8
Ailleurs en prov.	23	21	25	55	4	1	7

Âge							
18-24	24	12	35	49	1	-	8
25-34	26	25	29	61	5	1	5
35-44	22	21	23	69	4	1	6
45-54	20	19	17	61	5	1	10
55-64	29	20	16	45	8	3	9
65 et plus	33	19	19	37	6	-	12

Scolarité							
6 et moins	18	25	29	25	1	4	18
7-12 ans	27	18	22	53	4	-	10
13-15 ans	25	17	24	55	5	-	7
16 et plus	25	27	24	70	8	2	3

Langue maternelle							
Français seul.	25	20	24	58	5	1	6
Anglais / autre	27	19	22	46	3	1	14

Sexe							
Homme	27	22	25	53	5	1	7
Femme	23	18	22	58	5	1	8

■ Pour chacune des affirmations suivantes, dites si vous êtes d'accord? L'enseignement du français est trop axé sur le français oral au détriment du français écrit.

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Assez en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP/NRP
L'ensemble	42%	33%	11%	4%	10%

■ Pour chacune des affirmations suivantes, dites si vous êtes d'accord? L'enseignement de la grammaire et de l'orthographe devrait être priorisé dans le cadre des cours de français.

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Assez en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP/NRP
L'ensemble	73%	19%	2%	1%	5%

Ce sondage a été effectué auprès de 1000 répondants joints par téléphone entre le 10 et le 14 mars 1995. La marge d'erreur est de 3,73 p. cent. Les réponses à ce sondage feront l'objet de la discussion à l'émission *Droit de parole*, animée par Anne-Marie Dussault, ce soir à 20 h, à Radio-Québec.

Infographie La Presse

Avenor célèbre son premier anniversaire avec

une vigueur renouvelée. Alors que notre réputation

ne cesse de croître en tant qu'entreprise

pleinement autonome, notre présence continue

de s'affermir grâce à notre équipe d'employés

déterminés et compétents, notre service à la

clientèle amélioré, notre production efficace,

notre gestion durable des ressources et nos

produits de haute qualité.

Avenor est fortement enracinée dans l'indus-

trie des pâtes et papiers. Nous continuons de

grandir avec de nouvelles idées, des marchés

bien établis et un engagement toujours plus

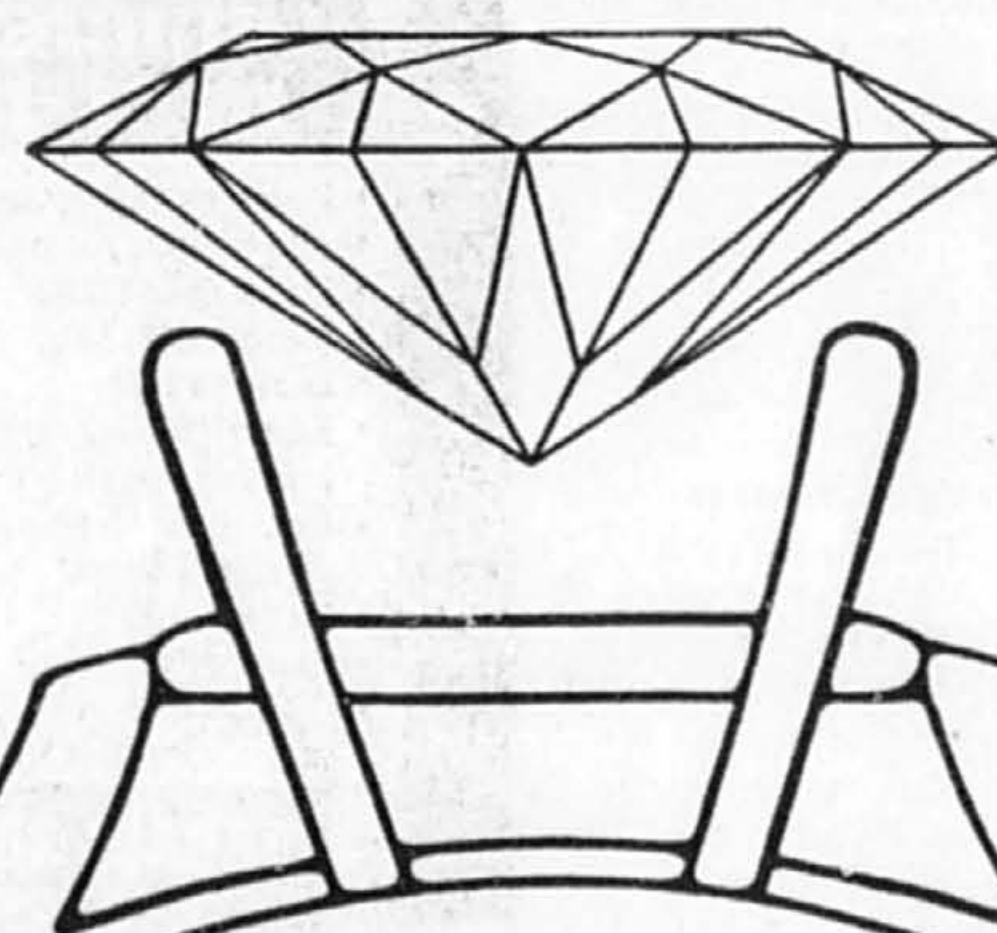
grand de nous surpasser.

Célébrez avec nous alors que nous continuons

de viser de nouveaux sommets.



Avenor



REMODELAGE DE BIJOUX 25% DE RABAIS

Transformez votre ancien bijou en une pièce à couper le souffle.

Profitez de l'événement Birks de remodelage de bijoux pour choisir une nouvelle monture parmi notre vaste collection.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui pour le :

25 mars, Centre Fairview Pointe-Claire, 697-5180
31 mars, Mail Champlain, Brossard, 465-3350



BIRKS

22 mois de prison pour Chalifoux

L'ancien travailleur du PQ a blanchi quelque 225 000 \$

ANDRÉ CÉDILOT

■ Marcel Chalifoux, qui a travaillé à la campagne du Parti québécois dans le comté de Bertrand, a été condamné, hier, à 22 mois de prison pour avoir blanchi quelque 225 000 \$ pour le compte d'un important réseau de trafiquants de haschich circulant entre Montréal, la Jamaïque et le Mexique.

Chalifoux, 48 ans, avait été arrêté à la fin d'août 1994 dans le local de la candidate Monique Simard, à Saint-Donat, à la suite de la série d'arrestations effectuées par la GRC dans le cadre d'une enquête sur le blanchiment d'argent qui durait depuis quatre ans au centre-ville de Montréal.

Endossant une suggestion commune des avocats quant à la sentence, le juge Yves Lagacé, de la Cour du Québec, a dit considérer que Chalifoux n'avait pas de casier judiciaire et avait joué un rôle secondaire au sein de l'organisation dirigée par le *rancher* Jean-Pierre Leblanc, de Bécancour.

L'enquête de la GRC a démontré que Chalifoux travaillait pour son frère Jacques, 40 ans, décrit comme le bras droit de Jean-Pierre Leblanc. « Il était l'homme à tout faire. On se servait de lui surtout quand les choses allaient mal », a expliqué au juge le procureur de la Couronne, François Landry.

Marcel Chalifoux s'est rendu à sept reprises au bureau de change que des agents secrets de la GRC ont tenu rue Peel jusqu'à la fin d'août dernier. En tout, il aurait échangé 224 711 \$ contre des chèques ou des devises américaines. L'argent était ensuite expédié en Jamaïque, via un service de messagerie ou des membres de l'organisation.

Le 2 avril 1994, Chalifoux a été vu à l'aéroport de Mirabel où il devait prendre l'avion pour Montego Bay avec 90 000 \$ dissimulés dans la doublure de ses vêtements. Sentant la soupe chaude, il avait rebroussé chemin. Le voyage avait été annulé sur l'ordre de Leblanc après que Chalifoux eut fait part de ses soupçons à son frère Jacques.

À l'automne 93 et au début de l'hiver 94, Marcel Chalifoux avait aussi agi pendant plusieurs mois comme « contrôleur » d'une cache de drogue, à Cozumel, au Mexique. Il se faisait parfois appeler Simon Issa.

Si l'on en croit M^e Jean-Luc Paris, de la défense, Chalifoux n'est pas devenu millionnaire pour autant. Selon lui, il menait



Marcel Chalifoux

la belle vie et dépensait beaucoup d'argent durant ses voyages, mais il est aujourd'hui sans le sou. Il occupe actuellement un emploi de cuisinier dans une pizzeria de Saint-Donat.

Il a rappelé au juge que son client avait eu toutes les misères du monde à payer le cautionnement qui lui a permis de reprendre sa liberté, l'automne dernier. Chalifoux était resté 42 jours en détention préventive.

Tête basse, Chalifoux, qui était en liberté, a pris le chemin de la prison de Bordeaux immédiatement après le prononcé de sa sentence de 22 mois. Le juge Yves Lagacé lui a également im-

posé une période de probation de trois ans.

Pendant cette période, Chalifoux, qui vit à Saint-Donat, ne pourra non plus posséder de téléphone cellulaire ou de téléviseur, « les outils habituels des trafiquants de drogues », comme l'a noté M^e François Landry, de la Couronne.

D'après M^e Landry, c'est la première fois qu'un juge émet une telle ordonnance au moment de la sentence.

Lundi, un autre homme de main, Jean-François Simard, 25 ans, a été condamné à trois ans de pénitencier pour son implication dans ce réseau qui importait de 30 à 40 kilos de haschich par mois à l'aide « d'avaleurs » recrutés au Québec et en Jamaïque. Ce trafic durait depuis de nombreuses années.

Selon la Couronne, Leblanc et sa bande faisaient des profits substantiels puisqu'ils ne faisaient pas que dans l'importation de la résine de cannabis, mais contrôlaient aussi une bonne partie de sa distribution dans la rue. Marcel Chalifoux, par exemple, en vendait un peu dans la région de Saint-Donat.

M^e Landry en tient pour preuve que « le groupe de Jean-Pierre Leblanc », comme il l'appelle, aurait blanchi 3,4 millions au comptoir de change de la GRC entre le 14 avril 1991 et le 24 septembre 1993.

Treize autres membres de cette organisation, dont Jean-Pierre Leblanc et Jacques Chalifoux, attendent leur procès. « On en est encore à l'étape de la communication de la preuve », a indiqué le capitaine André Moisan, qui coordonne l'enquête de la GRC. Les prévenus reviendront devant la cour le 7 avril.

Richard Timm a dit à trois témoins qu'il voulait tuer son père Gilbert

GEORGES LAMON

■ Trois voisins de Gilbert Timm et de Victoire Cossette ont affirmé que Richard Timm, leur fils adoptif, leur avait dit vouloir tuer son père parce qu'il lui empoisonnait la vie.

Un autre couple d'amis intimes des Timm est venu préciser que Richard avait manifesté son intention de lui faire « casser la gueule ». Tout cela parce que le père, qui avait en grande partie financé l'achat de sa maison à La Prairie, refusait qu'il la vende, ce qui lui aurait permis de toucher l'argent qu'il y avait investi.

Au printemps de 1993, à Robert Gagnon, un voisin immédiat, Richard Timm, vraiment « en maudit contre son père », avait lancé, en présence de son fils Martin : « Je vais le tuer, t... ! » A un autre voisin d'en face, Jacques Bigaouette, il avait dit que son père lui empoisonnait la vie et qu'il « allait le tuer ». En outre, à quelques reprises, il lui a déclaré au sujet de son père : « Je lui ai déjà fait son affaire et je vais faire son affaire encore ». Sans préciser.

De son côté, Nicole Lavoie a expliqué dans son témoignage, au cours de la troisième journée de procès devant le juge André Biron et un jury, que Richard Timm exigeait immédiatement son acompte sur la maison et que son père « voulait l'organiser ». Il disait que son père ne voulait lui remettre l'argent qu'à la vente de sa

maison alors qu'il était sans le sou.

Rappelons que le séquestre, Jean Laliberté, est venu préciser mardi qu'au 9 septembre 1993, la fortune des Timm s'élevait à 1 250 000 \$.

« Sa voix (celle de Richard Timm) tremblait, il avait les dents serrées, a expliqué M^{me} Lavoie. Il disait: 'Je vais le frapper. Je ne serai pas content tant que je ne lui aurai pas donné une taloche sur le nez.' Elle l'a rassuré. 'J'ai dit tu ne peux pas faire ça, voyons! Tu es un gars intelligent', a-t-elle ajouté. Richard Timm a renchéri: 'Je ne suis pas obligé de le faire moi-même. Je n'ai qu'à faire un coup de téléphone et je peux lui faire casser les jambes demain matin. Je ne le toucherai même pas.' »

Elle a noté qu'il se disait « fatigué de voir sa mère — qu'il aimait beaucoup — être la servante de son père et qu'elle ne pouvait pas être heureuse. » Il avait ajouté qu'elle serait bien mieux de divorcer. Cette conversation avec elle et son conjoint Yvan Desrochers s'était déroulée vers la fin mars, une semaine après le retour des parents de la Floride. Selon M^{me} Lavoie, Richard « manipulait sa mère ».

Yvan Desrochers a corroboré le témoignage de sa conjointe au sujet des menaces proférées par Richard Timm contre son père. Un homme trop direct et peu diplomate avec un caractère spécial. Pourtant un « gars le fun ».

« Ses parents craignaient beaucoup les réactions de leur fils, a noté M. Desrochers. Ils les craignaient au point qu'ils sont venus coucher chez nous deux soirs de suite à leur retour de Floride. »

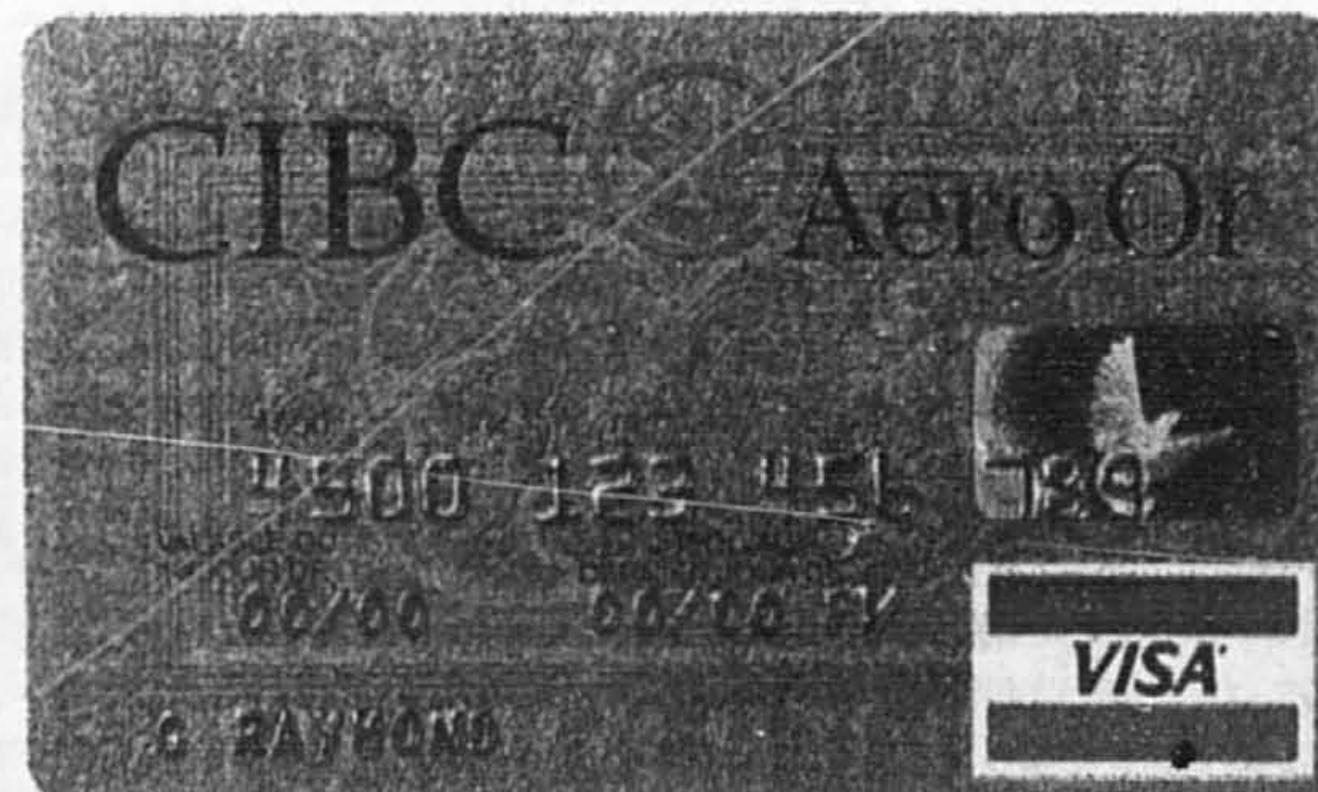
Par ailleurs, un témoin affecté au ménage du poste de police de Brossard, Issam Naanou, a relaté que le 9 septembre 1993, vers minuit, il avait trouvé le portefeuille appartenant à Gilbert Timm dans une poubelle de la salle de toilette du poste.

Nicole Prud'homme, pour qui Richard Timm avait fait de l'installation de céramique deux ans auparavant, a raconté au jury l'avoir vu, entre 20 h 30 et 20 h 50 le 8 septembre chez ses parents. C'est à 20 h 30 que les policiers ont été alertés. Ce soir-là elle faisait une marche avec son mari et une amie. « Je l'ai vu passer dans le salon de la maison, à-t-elle dit. Le salon était dans la pénombre mais il y avait de la lumière dans le fond à l'arrière. » Il a été établi en preuve qu'aucune trace d'effraction n'avait été décelée sur la porte d'entrée de la maison des Timm.

Enfin, le notaire Danielle Beausoleil a révélé que dans les deux testaments rédigés le 24 octobre 1966, les époux Timm-Cossette léguaient les biens au dernier survivant. Richard Timm, leur seul enfant, devenait l'héritier si les deux mouraient. Mais si ce dernier est déclaré coupable, la succession reviendrait aux frères et soeurs des deux victimes.

LA PLUS COURTE DISTANCE POUR OBTENIR DES VOYAGES GRATUITS.

← 3 1/2 po →



Tous vos achats vous rapportent des milles Aéroplan[™] gratuits.

Pensez à toutes les fois où vous vous servez de votre carte de crédit. Si vous aviez une Carte Aéro Or[™] CIBC-VISA*, chaque dollar que vous dépensez* vous rapporterait un mille Aéroplan gratuit.

Utilisez la Carte Aéro Or CIBC-VISA partout où l'on accepte VISA et vous verrez vos milles Aéroplan s'accumuler et se transformer rapidement en voyages gratuits. De plus, elle vous procure tous les privilèges d'une carte de crédit or. Pour connaître tous les détails, adressez-vous à un centre bancaire CIBC, ou à un comptoir Air Canada. L'argent que vous dépensez aujourd'hui devrait vous emmener plus loin. Avec la Carte Aéro Or CIBC-VISA, vous vous envolerez bientôt gratuitement avec Air Canada ou l'un de ses partenaires. Présentez votre demande dès aujourd'hui et recevez-vous sur notre boni de bienvenue en milles Aéroplan.

1 800 465-CIBC

Milles... et un voyage[™].

*Aéro Or et Aéroplan sont des marques déposées d'Air Canada. La CIBC est un titulaire de licence autorisée de ces marques.

*CIBC, Air Canada, titulaires de licence de cette marque.

**«Milles... et un voyage» est une marque de la CIBC.

*Tous les achats moins les retours rapportent des milles Aéroplan. Les avances de fonds, les frais, les chèques Aéro Or, les intérêts et les paiements ne rapportent pas de milles Aéroplan. Les milles Aéroplan seront attribués sur réception du versement minimum exigible.

Les taxes, les droits d'atterrissage et de départ peuvent s'appliquer aux voyages gratuits Aéroplan.

Un camionneur insouciant condamné à 12 mois

LUCIE CÔTÉ

■ Reconnu coupable de négligence criminelle, Bernard Palin, un camionneur qui a causé la mort d'une jeune femme de 26 ans en faisant de très dangereuses manœuvres de remorquage sur l'autoroute 40 en janvier 1992, a été condamné hier à 12 mois d'emprisonnement.

La juge Céline Pelletier de la Cour du Québec s'est montrée sévère hier, puisque le ministère public réclamait une peine de cinq mois.

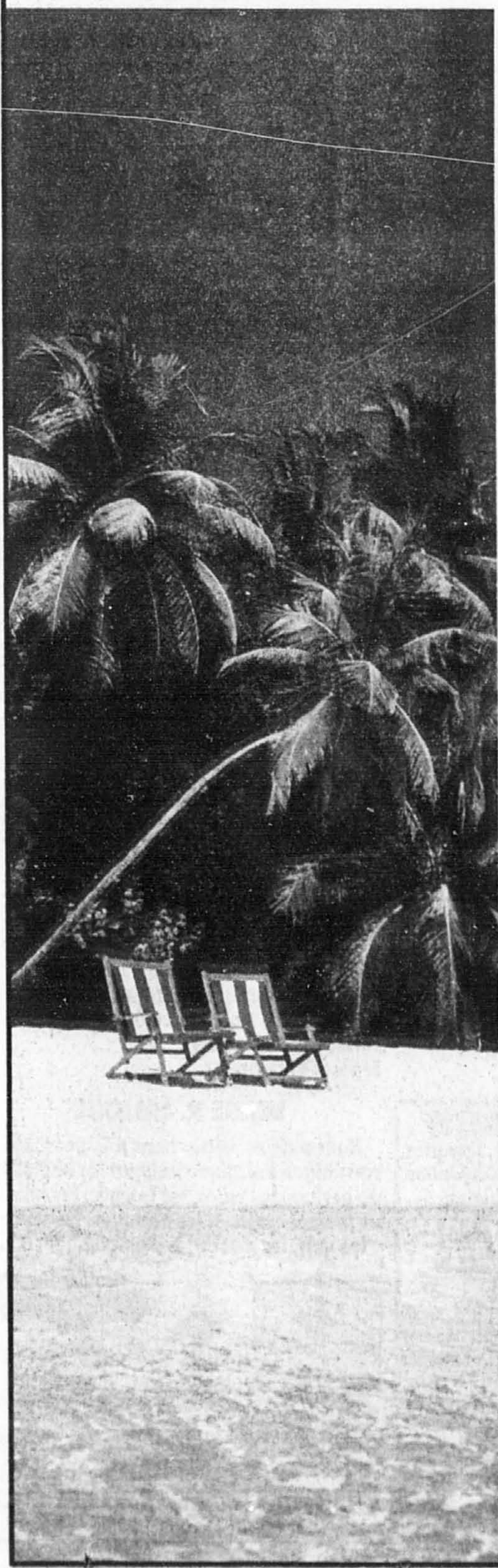
Le 18 janvier 1992, le camion-remorque de Palin, appartenant à la société Durcel, est tombé en panne sur l'autoroute à la hauteur de Kirkland, dans l'ouest de l'île de Montréal. Palin, âgé de 44 ans, se range sur l'accotement et téléphone chez Durcel. Les frères Réjean et Sylvain Ducharme arrivent en renfort avec un tracteur.

Réjean Ducharme, qui a remorqué le camion en panne sur la voie de droite de l'autoroute à environ 10 km/h, a écopé de 18 mois de prison en janvier dernier. Son frère Sylvain a été acquitté.

Après quelques vaines tentatives, Réjean Ducharme finit par attacher le camion-remorque à son tracteur pour tenter de le faire démarrer. Il traîne ainsi le camion, d'abord sur l'accotement sur environ 50 mètres, puis dans la voie de droite de l'autoroute sur près de 400 mètres, avec les clignotants pour seul signal d'avertissement.

Arrivant à moins de 100 km/h, Richard DeVito, âgé de 29 ans, a vu le camion de loin, mais n'a pas réalisé à temps qu'il était presque immobilisé. Il a alors tenté de changer de voie, mais l'asphalte est recouvert de glace noire. Sa voiture heurte donc l'arrière du camion-remorque. La fiancée de DeVito, Maria Papayannopoulos, est morte sur le coup. Le jeune homme a eu l'épaule disloquée, deux côtes fracturées et quelques coupures.

Lorsqu'elle a reconnu Palin coupable de négligence criminelle, la juge Pelletier a expliqué que ce sont les conséquences d'une action irréfléchie qui sont punies dans un tel cas. En acceptant que Ducharme fasse ses manœuvres dangereuses plutôt que d'appeler un remorqueur professionnel, Bernard Palin a fait preuve d'une insouciance déréglée ou téméraire « à l'égard de la sécurité et de la vie d'autrui.



Un des avocats du Dr Bissonnette tente de démolir les témoignages de la tante et de la mère de la plaignante

LUCIE CÔTÉ

■ Me Pierre Poupart, un des avocats de Marc Bissonnette, le chirurgien de 39 ans accusé d'avoir agressé sexuellement une patiente endormie sur la table d'opération de sa clinique privée, le 6 juillet 1993, a passé toute la journée d'hier à démolir le témoignage de la tante et de la mère de la plaignante.

Me Poupart en était à sa deuxième journée complète de plaidoirie et il n'a encore abordé que le témoignage de la patiente et des deux autres femmes. Il doit continuer à plaider le 4 avril.

La preuve de la Couronne reposant principalement sur le témoignage de la mère et de la tante de la plaignante, qui ont assisté par la fenêtre de la clinique à la fin de l'opération — le changement des prothèses mammaires de la jeune

femme. Me Poupart a repris presque en entier ce qu'elles ont dit à chacune des étapes des procédures judiciaires intentées contre le chirurgien.

Les deux femmes affirment avoir vu le médecin tirer vers lui la patiente endormie pour la violer. Le chirurgien, radié provisoirement de sa corporation professionnelle depuis le 2 février 1994, a avoué avoir eu une relation sexuelle avec la jeune femme, mais consensuelle et avant l'opération.

Au quatrième jour de son témoignage, il a supposé que les témoins, qui disent avoir vu son pénis sorti de son pantalon, avaient sans doute vu en réalité une tache causée par un liquide désinfectant brunâtre.

« La version du docteur Bissonnette est beaucoup plus en harmonie avec ce qui est vraisemblable », a soutenu Me Poupart.

S'exprimant avec passion, haussant le ton jusqu'à crier par moments et martelant la table de son poing, l'avocat a plusieurs fois relevé ce qu'il nomme des « incongruités » — en voulant sans doute parler d'incohérences — dans le témoignage crucial des deux dames.

Par exemple, il n'arrive pas à comprendre que la tante (qui est en fait la cousine de la mère de la plaignante) soit incapable de décrire quelque élément que ce soit de la pièce où se serait produite l'agression. « C'est inadmissible, farfelu, inacceptable, point à la ligne », a-t-il déclaré.

Mais il s'est surtout attaché à rassembler toutes les affirmations de la tante pour démontrer qu'à plusieurs reprises elle avait dit une chose puis s'était contredite et avait enfin avoué ne pas se souvenir de cet élément.

« Il est proprement ahurissant de voir avec quelle désinvolture le témoin essaie d'adapter ses réponses aux questions », a commenté Me Poupart. « Où est la fiabilité d'un tel témoignage ? » s'est-il demandé. Il commentait alors les passages où la tante parle du moment où elle voit le sexe du docteur Bissonnette poindre de son pantalon.

Elle a témoigné avoir dit deux fois « Vois-tu ce que je vois ? » avant de demander à sa cousine, qui ne répondait pas, si elle voyait le pénis. Mais, interrogée à ce sujet, elle a dit ne plus se souvenir du nombre de fois où elle a répété sa phrase. Elle a aussi parlé d'une seule fois.

« On ne peut pas dire la vérité et son contraire et prétendre à une preuve hors de tout doute raisonnable », dira plus tard l'avocat, après avoir souligné d'autres contradictions.

L'enquête de Turpin reportée au 23 mars

GEORGES LAMON

■ L'enquête pro-forma de Tyrone Turpin, accusé de meurtre au deuxième degré de la petite Jessica Lemire-Gagnon, 21 mois, de Saint-Hubert, a été fixée au 23 mars hier par le juge Lucien Roy de la Cour du Québec à Longueuil.

Me Conrad Lord, qui agissait jusqu'ici dans ce dossier, a annoncé au juge Roy qu'il sera remplacé par Me Marc Labelle. Il s'agira alors pour Me Labelle de prendre connaissance de la preuve que Me Jacques Pothier, de la Couronne, doit lui communiquer.

Rappelons que Turpin a aussi été inculpé de tentative de meurtre et d'agression sexuelle grave sur la mère de la victime, Sophie Lemire, et de tentative d'extorsion et d'outrage à un cadavre. La semaine dernière, le juge Robert Lafontaine avait reporté d'une semaine la requête de la défense qui demandait la tenue d'un examen d'aptitude à subir son procès pour Turpin. Aucun médecin n'était venu témoigner à ce sujet. Le juge Lafontaine désirait savoir s'il pouvait exister de nouveaux éléments dans ce dossier avant de prendre une décision.

Par ailleurs, la poursuite attend toujours les résultats d'analyses de l'ADN de Turpin devant déterminer si les spermatozoïdes trouvés dans le rectum de la fillette sont ceux de Turpin.

Si tel était le cas, Turpin pourrait alors être accusé de meurtre prémédité.

Jacques Provençal écope cinq mois de prison

ANDRÉ CÉDILOT

■ Un autre membre de la célèbre famille Provençal, Jacques, 45 ans, s'est retrouvé derrière les barreaux, hier, pour sa participation à l'été dernier à un complot d'importation de haschisch en provenance de la Jamaïque.

Provençal, qui vit toujours chez sa mère, rue Nicolet, dans l'est de la ville, a écopé cinq mois d'emprisonnement, tandis qu'un complice, Michel Gagnon, 43 ans, s'est vu infliger une peine de six mois par le juge Yves Lagacé, de la Cour du Québec.

Les deux hommes avaient été arrêtés le 13 août à la suite d'une enquête de la Sûreté du Québec sur un groupe de petits trafiquants qui passaient la frontière avec des condoms remplis de haschisch dans l'estomac.

Ce jour-là, Provençal était allé chercher trois des « avaluateurs » qui revenaient de Montego Bay en passant par Toronto. De l'aéroport de Dorval, ils les avaient ensuite reconduits au domicile de Gagnon, rue Hogan, où ils devaient séjourner le temps de restituer la drogue.

Provençal ramenait une pizza à la maison quand les policiers lui ont mis la main au collet. Sept autres personnes, dont Pierre Provençal et trois femmes, avaient aussi été épinglées au cours de l'opération. Le leader du groupe, Richard Thibault, 32 ans, a été condamné à six mois de prison l'automne dernier.

Les trois présumés « avaluateurs », Claude Massey, 32 ans, Marlene Delisle, 31 ans, et Guy-laine Tousselle, 26 ans, sont toujours en attente de leur procès pour complot et importation de 600 grammes de haschisch.

Il en va de même de Pierre Provençal, 41 ans, et de sa compagne, Denise Otis, 38 ans, qui font face à des accusations relatives au trafic de 1,2 kilo de cocaïne. La poudre blanche avait été trouvée dans le logement de la jeune femme, à Anjou.

Jacques est le moins connu de cette famille de neuf enfants — cinq garçons et quatre filles — qui défraie la manchette depuis les années 50.

L'ainé, Roger, qui trempait dans les vols de blindés et le trafic de drogue, a été tué en pleine rue d'une rafale de mitrailleuse, peu après sa sortie de prison, en novembre 1992.

Le plus célèbre de tous pour avoir dénoncé des centaines de tueurs et de gangsters au milieu des années 80, Bernard Provençal, croupit en prison depuis au moins cinq ans.

Jacques Provençal avait eu des démêlés avec la justice la dernière fois en 1983. Il avait reçu une sentence suspendue pour méfait. En 1968, il avait aussi été mis à l'amende pour avoir tenu une maison de jeux.

SIX JOURS SEULEMENT
JEUDI à MARDI
Mar 16 - 21

ACHAT

JEUDI à MARDI
10:00 am à 6:00 pm
Mar 16 - 21

BIJOUX • DIAMANTS • MONTRES • MONNAIES NOUS PAYONS COMPTANT SUR-LE-CHAMPS

NOUS PAYONS COMPTANT POUR TOUS DIAMANTS, L'OR, L'ARGENT, ET LES BIJOUX ANCIENS

DIAMANTS

1/2 carat diamant jusqu'à \$1,100.00
3/4 carat diamant jusqu'à \$2,200.00
1 carat diamant jusqu'à \$5,000.00
2 carat diamant jusqu'à \$15,000.00
Plus gros Apportez pour une offre

NOUS PAYONS COMPTANT POUR TOUS DIAMANTS

Nous achetons tous diamants de toutes coupes .50 carat ou plus. Coupes anciennes, coupes européennes, même les diamants endommagés sont en demande. Apportez vos diamants pour évaluation et pour paiement comptant.

NOUS PAYONS COMPTANT POUR TOUT L'OR
TOUS LES TYPES DE BIJOUX EN OR
9k • 10k • 14k • 18k • 22k • 24k

Bagues, bracelets, colliers, chaînes, anneaux de noces, bracelets à charmes, médaillons, chaînes à montres, goussets, évis à cigarettes.

NOUS ACHETONS TOUT COMPTANT
TOUS LES ARTICLES EN OR OU EN PLATINE

NOUS ACHETONS TOUS LES ARTICLES EN OR, EN PLATINE ET BIJOUX DE DIAMANTS, GROSSES PERLES, DIAMANTS, BRACELETS AVEC SAPHIRS ET ÉMERAUDES, COLLIERS, BAGUES, BOUCLES D'OREILLES, BROCHES, ÉPINGLES, CLIPS, BRACELETS DE POIGNET, LAVELIERS



DIAMANTS SOLITAIRES • DIAMANTS DÉTACHÉ • TOUT GRANDEURS



BOUCLES D'OREILLES BRACELETS EN PLATINE ET DIAMANTS



RUBIS ET ÉMERAUDES BIJOUX ANCIENS BROCHES ET ÉPINGLES

BIJOUX ANCIENS

VICTORIEU GEORGIEN
RUSSE: BIJOUX,
ARGENTERIE ET ICÔNES

TRÈS BONNE PRIME PAYÉE POUR
LES PIÈCES DE CRÉATION:

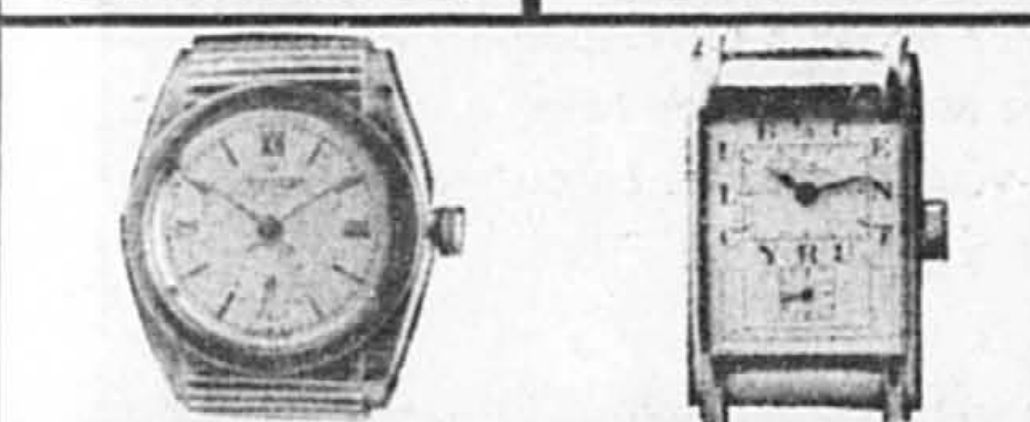
CARTIER TIFFANY BULGARI
VANCELEF & ARPELS FABERGÉ
R. LALIQUE BUCHERON

NOUS PAYONS COMPTANT
POUR L'ARGENT STERLING

Services de couverts et pièces de service
Services à thé et plateaux
Pièces victorienne et géorgienne
Bijoux anciens
Séries de Franklin Mint

VOTRE VIEILLE MONTRE POURRAIT VOUS VALOIR UNE FORTUNE

ROLEX BUBBLEBACK EATON 1/4 SIÈCLE



on achète \$400 et plus
on achète \$1,000 et plus

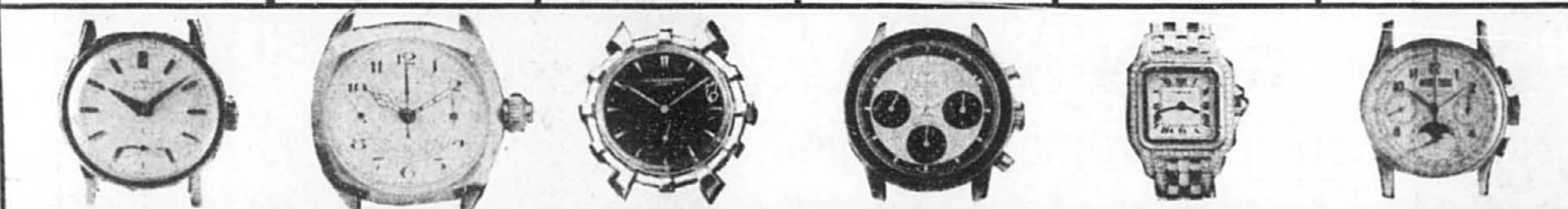
Nous avons grand besoin d'acheter une quantité de montres-bracelet et de montres de poche.

Nous sommes particulièrement intéressés dans Patek Philippe, Cartier, Rolex, Audemars Piguet, LeCoultre, Movado, Piaget, Gubelin, Tiffany, Schaffhausen, IWC, Breitling, Breguet, Vacheron & Constantin, Lange & Sohne, Glashütte, Ulysse Nardin, LeRoy, Club Quar de Siècle de Eaton, et autres.

NOUS ACHETONS LES MONTRES N'IMPORTE LEURS CONDITION - FONCTIONNANTES OU NON
Sonner, Musicales, à Calendrier perpétuel, Chronographe, et autres fonctions spéciales vaut beaucoup plus.

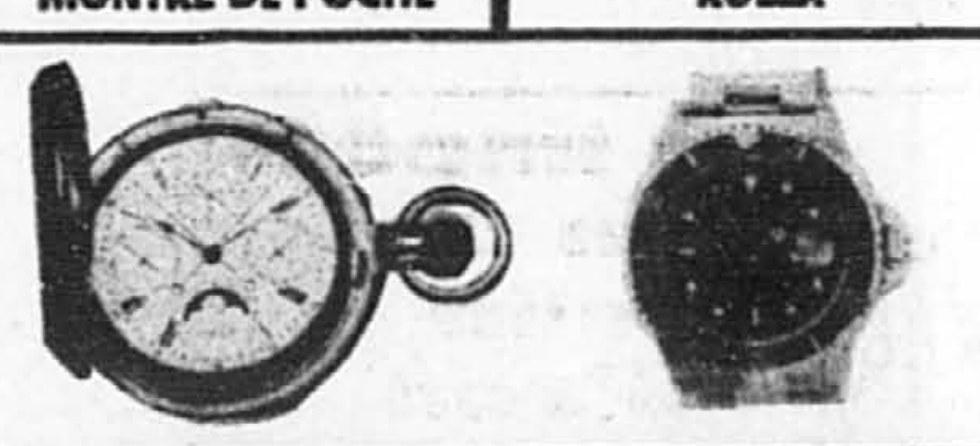
Apportez vos vieilles montres pour évaluation, nous payons sur-le-champ.

VACHERON & CONSTANTIN ROLEX DAYTONA CARTIER PATEK PHILIPPE



on achète \$1,000 et plus jusqu'à \$15,000 on achète jusqu'à \$1,500 on achète \$2,000 et plus on achète \$5,000 et plus on achète \$15,000 et plus on achète \$50,000 et plus

MONTRE DE POCHE ROLEX



avec fonctions spéciales, chaînes de fer on achète jusqu'à \$1,000 on achète jusqu'à \$10,000

ROLEX PRINCE VIEILLE CARTIER

L'HÔTEL ROYAL CANADIENNE DE LA MONNAIE

Dollars en argent éprouvé 1971-1993 \$5.00 à \$30.00
Dollars en argent non-circulés 1981-1993 \$5.00 à \$25.00
Séries à Deux Pièces de 1 Dollar 1971-1993 \$10.00 à \$80.00
Séries échantillon 1981-1993 \$4.00 à \$8.00
Séries semblable à des éprouvés 1960-1967 \$6.00 à \$10.00
Ensemble \$20 en or 1967 \$225.00
\$100 1976-1993 14k, 22k \$110.00 à \$225.00

MONNAIES EN OR DES ETATS-UNIS ET DU MONDE

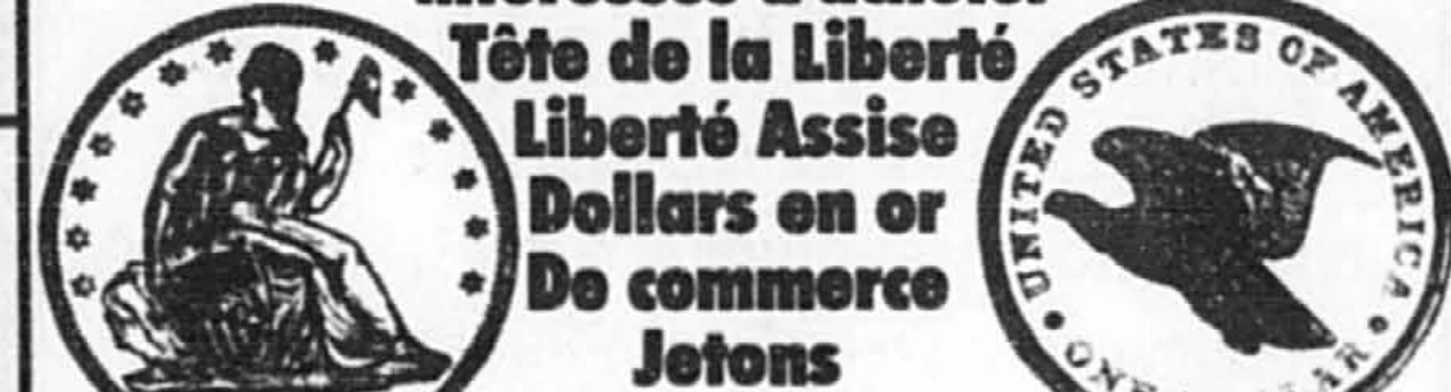
Etats-Unis \$1 & \$2 1/2 \$100.00 et plus
Etats-Unis \$3 \$200.00 et plus
Etats-Unis \$5, \$10, \$20 \$100.00 à \$400.00 et plus
Autres monnaies en or Apportez pour évaluation

PAPIER-MONNAIE DU CANADA ET DES ETATS-UNIS

LAISSEZ-NOUS VOUS FAIRE UNE OFFRE POUR VOTRE VIEILLE PAPIER-MONNAIE

MONNAIE DES ETATS-UNIS

Nous sommes particulièrement intéressés d'acheter



Tête de la Liberté
Liberté Assise
Dollars en or
De commerce
Jetons
et tout autres meilleurs monnaies

PIÈCES DE MONNAIE NUMISMATIQUE CANADIENNES

Large 1¢ 1858-1920 \$0.20 et plus
Petit 5¢ 1858-1921 \$0.30 et plus
10¢ 1858-1966 \$0.30 et plus
25¢ 1870-1966 \$0.75 et plus
50¢ 1870-1966 \$1.50 et plus
\$5 & \$10 en or 1912-1914 \$125.00 et plus
Terre Neuve \$2 en or \$125.00 et plus

DOLLARS EN ARGENT CANADIENS

1935 - 1939 \$5.00 à \$25.00
1945 - 1949 \$10.00 à \$150.00
1948 \$500.00 et plus
Dates communes \$3.25
Etats-Unis 1794 - 1935 \$6.00 à \$5,000.00

TOUS LES PRIX POUR LA MONNAIE DÉPENDENT DE LA DATE, LA CONDITION ET LA RARETÉ.

POSSÉDEZ-VOUS CES TRÉSORS SUIVANTS QUE NOUS DESIRONS ACHETER:

Bijoux victoriens
Bijoux Art Déco
Diamants au delà de 1.00ct
Bracelets à charmes
L'or vieux ou endommagé

Montres de chemin de fer
Montres musicales
Montres de médecin
Montres de conducteur
Montres fonctionnantes ou non

L'argent sterling ancien
Boîtes en argent ou or
Bourse en maille d'or
Pièces de Cartier ou Tiffany
Bouteilles de parfum ornées

Boîtes de bagues
en argent de Birks
Briquets en or
Stylos de fantaisie
Cadres en argent

Toutes pièces de monnaie de collection
Les Kruggerrands, souverains, etc.
Les pièces de monnaie américaines en or
Séries de la Monnaie
Espèces anciennes

VERRE R. LALIQUE

Nous payons de très bons prix pour tout verre signé R. Lalique incluant les bouteilles de parfum, les vases, les lampes, les bijoux, les presses-papiers, les horloges, les statues, les bols, les mascottes d'automobile, etc.



Nous achetons

TIFFANY, GALLÉ, DAUM NANCY
ET AUTRES CRÉATEURS FRANÇAIS
Fabriqué avant 1955

ROYAL DOULTON • BESWICK
ROYAL COPENHAGEN
LLADRO • BING & GRONDAHL

Nous payons comptant pour toutes figurines, pots, animaux, pièces de séries et Art du potier.



NOUS ACHETONS LES SÉRIES ENTIÈRES
N'IMPORTE LE NOMBRE DE PIÈCES

APPORTEZ-NOUS VOS TRÉSORS

Les experts de Marcus & Company Estate Buyers seront près de chez vous. Apportez vos diamants, bijoux précieux, montres, monnaies et antiquités pour évaluation immédiate et paiement comptant sur-le-champ. Ne manquez pas cette chance.

LAISSEZ-NOUS VOUS FAIRE UNE OFFRE!
VOUS SEREZ PLAISANEMENT SURPRIS
PAR NOS TRÈS BONNES OFFRES

MARCUS & COMPANY
ESTATE BUYERS INC.
HÔTEL RUBY FOOS

Jeudi le 16 mar. à Mardi le 21 mar. 10:00 am à 6:00 pm
7655, BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL
(514) 731-9799 mar. 16 à 21 seulement
ou appeler notre bureau à Toronto (416) 222-5914

La mort de Pierre F. Côté : le directeur de la police de Sainte-Sophie s'explique

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« Il fallait faire quelque chose. Il avait pointé une arme en direction d'une policière, il y avait deux personnes avec lui dans la maison et il était agressif. »

C'est ainsi que le directeur intérimaire de la police municipale de Sainte-Sophie, André Gamache, explique les mesures qu'il a prises quand on l'a appelé chez lui, à 1 h 25, le matin du 23 septembre dernier.

Il témoignait hier devant le juge François Doyon, de la Cour du Québec, qui préside une enquête du coroner pour déterminer les circonstances entourant la mort de Pierre F. Côté, abattu d'une rafale de mitraillette devant le Ranch de l'Amitié par un membre du Groupe d'intervention de la Sûreté du Québec.

Caporal à la SQ et prêt à la municipalité de Sainte-Sophie pour diriger le corps de police, M. Gamache a expliqué qu'après avoir écouté la version de son agent, il avait décidé de se rendre sur place.

Avant de quitter sa demeure, il a contacté l'agent de service du détachement de Saint-Jérôme de la SQ afin de s'informer si des voitures de police étaient en route vers Sainte-Sophie pour porter assistance. Il a aussi suggéré d'aviser des gradés à Montréal au cas où la situation nécessiterait l'intervention du Groupe d'intervention tactique. Le GTI est composé de négociateurs, de francs tireurs, etc.

M. Gamache a raconté qu'il roulait très vite, tout en écoutant les ondes de la police municipale, ce qui lui a permis d'entendre une conversation téléphonique entre l'agent Philippe Rioux, de la SQ, et Pierre F. Côté.

« L'agent Rioux tentait de faire entendre raison à M. Côté qui avait un ton menaçant et agressif. Il disait que personne était pour aller chez lui et que si ja-

mais il y a en avait, qu'il allait les recevoir à sa manière à lui. Il ne voulait rien savoir. Je ne peux pas affirmer s'il a mentionné être armé. Il me semblait que les personnes avec lui ne pouvaient pas quitter la résidence. L'agent Rioux lui a demandé de sortir, de venir le rencontrer dans un terrain neutre. Côté a répondu qu'il n'était pas question qu'il sorte. »

« Je me sentais visé »

La journée d'hier a commencé avec la fin du contre-interrogatoire de Junior (nom fictif donné au fils mineur de Claudette Beauchamp). Il a souligné que Côté savait quand il est sorti avec la carabine de calibre .22, contenant seulement une balle dans le chargeur, qu'il allait se faire tirer par les policiers.

Il a redit qu'il ne voulait pas qu'il y aille. « J'ai même offert d'aller parler aux policiers, je voulais empêcher qu'il se fasse tirer. Il ne voulait pas retourner en prison », a précisé l'adolescent.

La balle tirée par Côté l'a été dans la direction où il avait vu un policier à sa première sortie, deux heures plus tôt environ.

Junior suivait de très près Côté. « J'ai entendu, poursuit-il, une seule rafale, comme un feu d'artifice. Je cherchais une place pour me cacher. »

Plus tard dans le contre-interrogatoire, il a dit : « Je me sentais visé par ces coups de feu, j'ai eu peur. »

Il a aussi soutenu qu'il se sentait prisonnier, non pas de Côté, mais de tous ces policiers qui encerclaient le ranch.

Rappelons que durant la journée du jeudi 22 septembre et durant la nuit, Côté a pris quelques verres d'alcool. Il était en liberté conditionnelle et il ne devait pas avoir d'arme en sa possession. Il ne voulait pas retourner en prison.

L'Union, à ne pas avoir ratifié cet amendement abolissant l'esclavage, en 1865. Les parlementaires de l'État entendaient ainsi exprimer leur mécontentement de ne pas avoir été remboursés pour les esclaves libérés.

La plupart des législateurs n'avait pas connaissance de cette situation, découverte par hasard au début de l'année par le sénateur démocrate Hillman Frazier. Celui-ci a convaincu sans mal ses collègues de combler cette lacune.

Enfin, le Mississippi... abolit l'esclavage

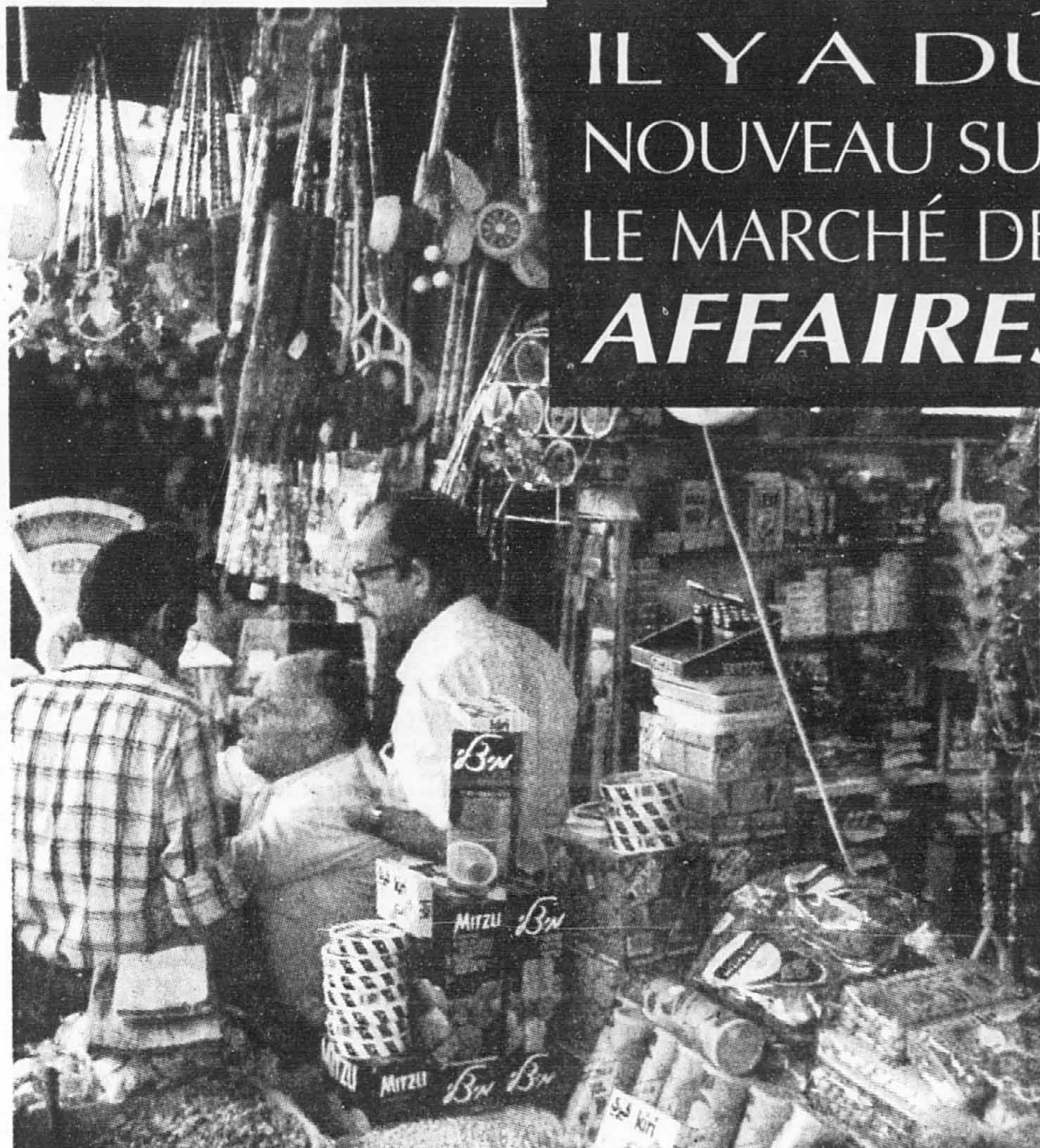
Agence France-Presse

JACKSON

Cent trente ans après les autres États de l'Union, le Mississippi a enfin ratifié hier l'amendement constitutionnel abolissant l'esclavage.

La Chambre des représentants de l'État a approuvé une résolution ratifiant le 13^e amendement. Le Sénat de l'État avait procédé de même plus tôt.

Le Mississippi était le seul des 36 États, qui composaient alors



AIR CANADA INAUGURE SES NOUVEAUX VOLS POUR TEL-AVIV

À compter du 20 juin 1995, Air Canada offrira deux vols par semaine, le dimanche et le mardi, entre Tel-Aviv et Toronto, avec des correspondances pratiques de Montréal. Du 20 juin au 31 juillet 1995, vous obtiendrez le double de millage Aéroplan^{MD} pour le vol entre Toronto et Tel-Aviv. Profitez de cette offre spéciale pour effectuer un voyage aller-retour en classe Super Affaires et vous accumulerez assez de milles Aéroplan pour un billet gratuit en service Hospitalité^{MD} en Amérique du Nord. Envolez-vous vers Israël en classe Super Affaires, un monde privilégié digne de la première classe, au prix de la classe Affaires. Air Canada et les voyageurs d'affaires, un marché conclu.

AIR CANADA



POUR LE MONDE ENTIER

ABUSEZ...



Vive sur les vives avec Joane Prince le samedi de 9h à 10h.

CFGL 105,7 fm



Les Immortelles avec Claude Léveillée le dimanche de 6h à 9h et de 20h à 23h.

CFGL 105,7 fm

RADIO

Passion

CFGL 105,7 fm

FUTURE SHOP

NOUS BATTONS TOUS LES PRIX!

ANNONCÉS PAR LES AUTRES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS CANADIENS PAR 55% de la différence. Détails en magasin.

AUCUN PAIEMENT AUCUN INTÉRÊT

OPTION POUR 6 MOIS

SOLDE D'INVENTAIRE

NOUS BATTONS TOUS LES SOLDES «PAS DE TP» DUTAIS EN MAGASIN

PROLONGATION VENDREDI 9 h à 21 h SAMEDI 9 h à 17 h DIMANCHE 10 h à 17 h

EN PLUS DE NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

MACINTOSH

Apple MACINTOSH

AUBAINE MULTIMÉDIA LC 575-CD AVEC MONITEUR TRINITRON

- Moniteur "Trinitron"
- Unité CD-ROM intégrée
- Disque dur 250 Mo
- RAM 8 Mo
- Clavier étendu
- Mouse

Apple, le logo Apple et Macintosh sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

1999⁹⁹

Power Macintosh

AVEC PERFORMANCE

UNITÉ CD-ROM INTÉGRÉE

POWER MACINTOSH 6100-60MHZ

- Processeur 601 60MHz
- Mémoire vive 8 Mo
- Disque dur 250 Mo
- Unité CD-ROM intégrée
- Stereo entrée/sortie 16 bit

Moniteur en sus

SOLDE 1949⁹⁹

HEWLETT PACKARD

IMPRIMANTE COULEUR

OFFRE DE TEMPS LIMITÉ

- Technologie de pointe
- 3 pages par minute
- 14 polices de caractères "True Type"
- Garantie 3 ans
- Alimenteur 100 feuilles

HP 61761013

POUR MAC 399⁹⁹

Apple Power Macintosh

avec 486 DX2 66 LE SYSTÈME LE PLUS VERSATILE

MAC POWER MAC WINDOWS OS/2 EN UN SYSTÈME

- Processeur 601 66MHz
- RAM 16 Mo
- Disque dur 500 Mo
- Système 7.5, DOS, Windows et encore plus!

Moniteur en sus

3949⁹⁹

Apple Macintosh Powerbook 150

APPLE MACINTOSH POWERBOOK 150

- 133MHz avec disque dur 120 Mo
- RAM 4 Mo
- Logiciel de "Mobility Plus"
- ET PLUS!

Apple, le logo Apple et Macintosh sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

SOLDE 1529⁹⁹

IMPRIMANTE APPLE STYLEWRITER II

QUALITÉ DE LASER À PRIX EXCELLENT

- 360 points/pouce
- Polices de caractères
- Logiciel "StyleWriter"
- Modèle compact

Apple, le logo Apple et Macintosh sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

349⁹⁹

PLUS DE MÉMOIRE DE CONNECTIX

OFFRE SPÉCIALE POUR MAC

- Le double de mémoire sans un seul achat de quinquante dollars
- La solution la plus facile

69⁹⁹

Apple StyleWriter Pro couleur

COULEUR ET PRÉCISION

- 360 points/pouce à prix abordable
- Qualité comparable au laser
- 240 caractères/sec
- Alimenteur 100 feuilles intégré

Color Stylizer 2061120

529⁹⁹

ENSEMBLE DE LA SEMAINE

SUPER ENSEMBLE MULTIMÉDIA AVEC COMPAQ PRESARIO 520 CDS

ORDINATEUR MULTIMÉDIA 486 2/66

MONITEUR COULEUR SVGA

IMPRIMANTE brother AU LASER

ET GRAND ENSEMBLE D'ACCESSOIRES

- RAM 4 Mo
- Disque dur 420 Mo
- CD-ROM
- Carte sonore 16-bit
- Haut-parleurs intégrés
- Télécommodem/modem 14,4
- Moniteur SVGA Intégré, 28"
- Garantie 3 ans
- IMPRIMANTE AU LASER brother 630:
- 6 ppm
- 300 points/pouce
- Alimenteur double

LE TOUT POUR

2799⁹⁹

LeadingEDGE Fortiva

ORDINATEUR MULTIMÉDIA 486DX2/66

- Disque dur 840Mo
- RAM 8Mo expansible à 128 Mo
- Télécommodem 14,4
- Unité CD-ROM double vitesse
- Carte sonore 16 bit et haut-parleurs
- MS Works et logiciels
- DC y compris encyclopédie DC
- Support technique 1-800
- Garantie 3 ans

Moniteur vendu séparément

2199⁹⁹

LeadingEDGE Fortiva

FORTIVA PENTIUM 60 MHZ

FORTIVA MULTIMÉDIA

- Processeur Pentium 60 MHz
- RAM 8 Mo
- Disque dur 540 Mo
- Vidéo PCI 1 Mo
- DOS, Windows, Microsoft Works pour Windows
- Logiciels de V y compris encyclopédie DC
- Et beaucoup plus!

Moniteur en sus

SOLDE 2499⁹⁹

ORDINATEURS

LeadingEDGE Fortiva

ORDINATEUR MULTIMÉDIA 486DX2/66

- Disque dur 840Mo
- RAM 8Mo expansible à 128 Mo
- Télécommodem 14,4
- Unité CD-ROM double vitesse
- Carte sonore 16 bit et haut-parleurs
- MS Works et logiciels
- DC y compris encyclopédie DC
- Support technique 1-800
- Garantie 3 ans

Moniteur vendu séparément

2199⁹⁹

MULTIMÉDIA EN FOLIE

SYSTÈME MULTIMÉDIA 486/50 MHZ À PRIX INCROYABLE

FAITES VITE!

- Disque dur 250 Mo
- CD-ROM double vitesse
- Carte de son 16-bit
- Haut-parleurs stéréo
- Clavier 101 touches
- Carte SVGA
- Boîtier mini-tour
- DOS, Windows
- Garantie 1 an sur place
- Support technique 1-800

Moniteur en sus

SOLDE 999⁹⁹

LeadingEDGE Fortiva

FORTIVA PENTIUM 60 MHZ

FORTIVA MULTIMÉDIA

- Processeur Pentium 60 MHz
- RAM 8 Mo
- Disque dur 540 Mo
- Vidéo PCI 1 Mo
- DOS, Windows, Microsoft Works pour Windows
- Logiciels de V y compris encyclopédie DC
- Et beaucoup plus!

Moniteur en sus

SOLDE 2499⁹⁹

TRANSFORMEZ VOTRE ORDINATEUR EN SYSTÈME MULTIMÉDIA À QUADRUPLE VITESSE POUR SEULEMENT 549⁹⁹

INSTALLÉ DÉTAILS EN MAGASIN

LeadingEDGE Fortiva

486 DX2/50 À UNITÉ CD-ROM

- Moniteur SVGA inclus
- RAM 4 Mo, port vidéo local 1 Mo
- Unité de disque 3,5"
- Unité CD-ROM à double vitesse
- Carte sonore 16-bit avec haut-parleurs
- DOS, Windows et beaucoup plus!

Moniteur inclus

SOLDE 1899⁹⁹

IBM Aptiva 710 avec moniteur

PENTIUM 60 MHZ

- Système MULTIMÉDIA
- RAM 8Mo expansible à 128 Mo
- Disque dur 424 Mo, unité 3,5"
- Nombreux ports d'expansion
- Télécommodem 14,4
- RAM vidéo 1 Mo
- Garantie 3 ans

SOLDE 3499⁹⁹

LeadingEDGE Fortiva

IBM Aptiva 351 Mini-Tour

SYSTÈME MULTIMÉDIA 486 DX2/66 MHZ

- 4 Mo exp à 64 Mo
- Local bus vidéo à 64 Mo
- 14 ports d'expansion
- Autonomie 20 heures
- RAM vidéo 1 Mo
- CD-ROM double vitesse
- Garantie 3 ans

Moniteur SVGA inclus

2599⁹⁹

Packard Bell Pentium à CD-ROM

PENTIUM A CD-ROM

- RAM 8 Mo, DISQUE DUR 420 Mo
- TÉLÉCOMMOD. 14,4, 38007060

2499⁹⁹

LeadingEDGE Fortiva

IBM Aptiva 351 Mini-Tour

SYSTÈME MULTIMÉDIA 486 DX2/66 MHZ

- 4 Mo exp à 64 Mo
- Local bus vidéo à 64 Mo
- 14 ports d'expansion
- Autonomie 20 heures
- RAM vidéo 1 Mo
- CD-ROM double vitesse
- Garantie 3 ans

Moniteur SVGA inclus

2599⁹⁹

CASIO B.O.S.

AGENDA PUISSANT SF-4600

- Calendrier
- Horaire
- Mémorisation
- Répertoire téléphonique
- Répertoire téléphonique

SOLDE 84⁹⁹

Securité familiale

ENSEMBLE CELLULAIRE TOUT COMPRIS QUI VOUS APPARTIENDRA APRÈS 18 PAIEMENTS MINIMES

- Téléphone cellulaire Motorola 855
- 4 mois de week-end illimités
- 4 mois d'option chez-soi
- Frais de mise en service et de permis inclus

199⁹⁹

SHARP ZQ-1200

VALEUR INBATTABLE

- AGENDA NUMÉRIQUE À 8 FONCTIONS POPULAIRES
- Répertoire téléphonique
- Dépendance
- Calendrier, anniversaires
- Répertoire et horloge
- Clavier "Qwerty"

529⁹⁹

IMPRIMANTES

brother

ANTIFROISSEMENT

CARACTÉRISTIQUES:

- 8 pages/minute
- Alimentation de papier antistress
- Technologie compression des données
- Alimenteur 200 feuilles
- 21 polices de caractères
- 300 points/pouce
- Garantie 1 an

SOLDE 549⁹⁹

Canon BJ-200e

Imprimante à jet d'encre

- TRÈS EN DEMANDE
- QUALITÉ INCROYABLE!
- AU MEILLEUR PRIX!

LA TOUTE DERNIÈRE PETITE MERVEILLE CANON VOUS OFFRE UNE QUALITÉ INSURPASSABLE!

- Résolution 360 points/pouce
- 243 car/jac, en mode rapide
- Mémoire tampon 48K
- 64 gicteurs
- Impression 2 sens

284⁹⁹

Canon BJC-4000P COULEUR

Nouvelle technologie 720x360 points/pouce en noir et blanc

- Jusqu'à 16,7 millions de couleurs
- Jusqu'à 5 pages par minute
- Impression 2 lignes à la fois
- Nouvelle technologie antistress
- Garantie 2 ans

499⁹⁹

brother 600 POINTS/POUCE

CARACTÉRISTIQUES:

- RAM 2 Mo
- Emulation PCL 5E
- 600 points/pouce
- Alimentation de papier antistress
- Technologie compression des données
- Garantie 1 an

789⁹⁹

CITIZEN

IMPRESSION DE QUALITÉ LASER À SUPER PRIX

- Jusqu'à 3 pages par minute
- Jusqu'à 14.4 Externe
- Résolution 300 PPP
- Et beaucoup plus!

SOLDE 259⁹⁹

brother

IMPRIMANTE AU LASER HAUTE VITESSE

- 1200 PPP
- Processeur "RISC"
- 12 pages par minute
- Postscript niveau 2
- Impression deux cotés optionnel

1789⁹⁹

TÉLÉCOPIEURS

brother

COUPE-PAPIER

TÉLÉCOPIEUR SUPER PERFORMANT AU MEILLEUR PRIX SUR LE MARCHÉ!

- Coupe-papier automatique
- Alimenteur de documents 10 pages
- Transmission différée

379⁹⁹

SHARP UX-1200

PAPIER ORDINAIRE

VALEUR INCROYABLE! CARACTÉRISTIQUES REMARQUABLES!

TÉLÉCOPIEUR À PAPIER ORDINAIRE DE MARQUE RENOMMÉE

- Image supérieure à papier ordinaire
- Fonction mémoire avancée
- Alimenteur 200 feuilles
- 50 numéros à une touche
- Plateau pour 100 feuilles

SOLDE 849⁹⁹

SHARP NX-1

COMMODITÉ ET ÉCONOMIE D'UNE LIGNE UNIQUE

- Communication téléc./tel. auto
- Modèle compact
- Affichage à cristaux liquides
- Fonction copieur
- Fonction memo mains libres

299⁹⁹

Canon B160

TÉLÉCOPIEUR, IMPRIMANTE ET COPIEUR

- Imprimante à jet d'encre
- Plus de 6 pages par minute
- Mémoire 30 pages

1199⁹⁹

Panasonic PRO LINE

TÉLÉCOPIEUR SUPER RAPIDE À RÉPONDRE NUMÉRIQUE INTÉGRÉ

- Affichage à cristaux liquides
- Coupe-papier auto
- 64 tons de gris
- Transmission différée

SOLDE 549⁹⁹

Canon COPIEUR PC-11RE

COPIEUR RAPIDE DE PREMIÈRE QUALITÉ

- Papier 8,5 x 11 ou 8 x 14
- Tout en deux fois avec zoom pour vous lancer sur l'autoroute électronique
- Agrandissement ou réduction
- Alimenteur 100 feuilles
- Couche de toner en sus

899⁹⁹

ÉQUIP. DE BUREAU

Securité familiale

ENSEMBLE CELLULAIRE TOUT COMPRIS QUI VOUS APPARTIENDRA APRÈS 18 PAIEMENTS MINIMES

- Téléphone cellulaire Motorola 855
- 4 mois de week-end illimités
- 4 mois d'option chez-soi
- Frais de mise en service et de permis inclus

199⁹⁹

SHARP ZQ-1200

VALEUR INBATTABLE

- AGENDA NUMÉRIQUE À 8 FONCTIONS POPULAIRES
- Répertoire téléphonique
- Dépendance
- Calendrier, anniversaires
- Répertoire et horloge
- Clavier "Qwerty"

529⁹⁹

Bell Mobilité

CELLULAIRE

CONDITIONS:

- Tous les téléphones cellulaires achetés doivent être mis en service avec un nouveau numéro chez Future Shop. Frais de ca. de tel. en sus. Certaines restrictions. Carte de crédit obligatoire. Prix plus élevés de 200\$ sans mise en service. Informez-vous au magasin. Le client doit rester sur le même réseau pour un minimum de 6 mois sans interruption.

Panasonic TÉLÉAVERTISSEUR

FONCTIONNE PARTOUT DANS LE PAYS

- Écran incliné facilitant la lecture
- Horloge 23 messages
- Module à VOX
- Message personnel
- Opération une touche

SOLDE 149⁹⁹

PÉRIPHÉRIQUES

CD-ROM QUADRUPLE VITESSE

CARACTÉRISTIQUES:

- Accès de 230 ms.
- Mémoire cache de 128K
- Compatible avec MPC-2
- Et beaucoup plus!

INTERNE 299⁹⁹

ENSEMBLE MULTIMÉDIA

CARTE SONORE

- Lecteur DC
- Compatible photo

129⁹⁹

MODEMS DE U.S. ROBOTICS

Télécommodem 14,4 Interne... **129⁹⁹**

Télécommodem 14,4 Externe... **159⁹⁹**

Modem 14,4 pour Mac... **169⁹⁹**

REVEAL ENSEMBLE MULTIMÉDIA

LES FONCTIONS LES PLUS POPULAIRES À PRIX INCROYABLES!

- CD-ROM double vitesse interne
- Carte sonore 16 bit
- Haut-parleurs
- Et plus!

SOLDE 289⁹⁹

REUSYS LECTEUR OPTIQUE

TECHNOLOGIE "COLD SCAN" À PRIX INBATTABLE

- 16,8 millions de couleurs
- Jusqu'à 2400 points/pouce
- Compilabilité Twin
- Interface SCSI-2

599⁹⁹

TÉLÉCOPIEURS / MODEMS EN FOLIE

TÉLÉCOPIEUR / MODEM INTERNE 14,400 BPS À PRIX CHOC.

- Protocole V.32 bis
- Support technique sans frais
- Copier - Bit Com/Bit fax
- Garantie 1 an

79⁹⁹

CENTRE D'INSTALLATION POUR PÉRIPHÉRIQUES

Forces installer et vérifier professionnellement vos modems, votre mémoire et votre CD-ROM par des techniciens sur place au prix garanti le plus bas au Canada.

- INSTALLATION DE MÉMOIRE... **19⁹⁹**
- CD-ROM... **59⁹⁹**
- MODEM... **29⁹⁹**

REVEAL ENSEMBLE MULTIMÉDIA

VOTRE KIT MULTIMÉDIA EXTERNE COMPLET

- CARTE INTERFACE AVEC CABLE CASSETTE VIDEO POUR INSTALLATION FACILE
- Disquettes incluses
- Encyclopédie Grolier sur DC
- 1 an de garantie

359⁹⁹

LOGICIELS ET DIVERTISSEMENT

Intuit POUR WINDOWS

LE LOGICIEL N°1 POUR VOS FINANCES

- Contrôles vos comptes de chèques et d'épargne
- Carte de crédit et plus

42⁹⁹

QUE SOFTWARE

KIT DE DÉPART POUR INTERNET SUR WINDOWS

- Vous lancez sur l'autoroute électronique
- Inclut un guide complet (en anglais)
- Indispensable avec votre modem

38⁹⁹

Disney

LION KING

Plus de 100 images incluant vos personnages préférés du film

19⁹⁹

SEGA

NHL ALL-STAR HOCKEY '95

Les 26 équipes de la NHL et leurs logos

Images incroyablement réalistes

69⁹⁹

GRIFTAX POUR MAC

73464050

49⁹⁹

Disney

LION KING

Le choix idéal pour vos petits

69⁹⁹

DEUX LOGICIELS EN UN SIMPLY MONEY ET TAX

63006044

24⁹⁹

ASPORTS

NHL HOCKEY '95

GENESIS 58240102

69⁹⁹

ACCESSOIRES

IBM

OS/2 WARP V3.0

- Votre porte d'entrée sur l'autoroute électronique
- Accès facile et immédiat à internet
- Facilité d'usage avec Windows

92⁹⁹

Panasonic

SANS FIL TO CANAUX 'SOUND CHARGER' AVEC ANTENNE FLEXIBLE

- Recherche
- Performance pleine portée
- Autonomie 7 jours
- Code sécurité numérique
- Autonomie 56 heures

109⁹⁹

DISQUETTES JVC 3,5" HD

préformatées IBM

879⁹⁹

SANYO SANS FIL TO CANAUX

SANS FIL TO CANAUX AVEC RÉPONSEUR DE BRUIT PERFECTIONNÉ

- 2 voies à main libre
- Code sécurité numérique
- Autonomie 56 heures

SOLDE 159⁹⁹

LOGITECH

3 TOUCHES PROGRAMMABLES

37905161

SOLDE 34⁹⁹

GENERAL ELECTRIC

RÉPONSEUR À TÉLÉCOMMANDE SANS ÉMETTEUR

- Module à VOX
- Message personnel
- Opération une touche

429⁹⁹

Canon

Pour BJ-200

19848120

CARTOUCHE D'ENCRE 29⁹⁹

VOYEZ QUI APPELLE

IDENTIFICATEUR D'APPELS 85 NOMS ET NUMÉROS DE CIDCO

- Écran mémoire pleine portée
- Nouvelle fonction blocage d'appels/lumière
- Indicateur d'appels
- Fonction redémarrage

79⁹⁹

FUTURE SHOP

ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

HEURES D'OUVERTURE :
Lun.-ven. 9 h - 21 h
Sam. 9 h - 17 h
Dim. 10 h - 17 h

AUCUNE CARTE DE MEMBRE NÉCESSAIRE

ÉLECTROMÉNAGERS

REMISE PAR LA POSTE DE 50\$ SUR TOUT ACHAT DE LAVEUSE ET SÈCHEUSE DE MARQUE GENERAL ELECTRIC - À PARTIR DU 18 MARS

10% SANS INTÉRÊT POUR 12 MOIS
SUR TOUT ÉQUIPEMENT AUDIO ET ÉLECTROMÉNAGER

SUR APPROBATION DU CRÉDIT. FRAIS ADMINISTRATIFS MINIMES PAYABLES À L'ACHAT. PAIEMENTS MENSUELS MINIMUMS REQUIS. DÉTAILS EN MAGASIN

MOFFAT
REFRIGÉRATEUR SANS GIVRE FORMAT FAMILIAL
Caractéristiques:
• 3 portes à 2 compartiments
• 2 portes à 2 tablettes
• Congélateur à grande capacité
• Congélateur à grande capacité

528\$

Gibson
18 PI. CU.
• 2 portes à 2 compartiments
• Hydrateur pour légumes
• Porte congélateur à 2 tablettes
• Congélateur à grande capacité

599\$

Gibson
CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE GRANDEUR NATURE
Facile à nettoyer
• Surface en acier inoxydable
• Porte amovible en acier
• Hublot
• Panneau de commande émaillé

394\$

MOFFAT
LAVE-VAISSELLE GRANDEUR NATURE
• Lavage normal
• Lavage avec chaleur
• Lavage à 2 niveaux
• Brosse à dents amovible
• Panier d'ustensiles amovible

244\$

LAVEUSE ET SÈCHEUSE
LAVEUSE ET SÈCHEUSE À GRANDE CAPACITÉ
• 2 temps lavage/rinçage
• Rincage à l'eau froide
• Grande ouverture de porte
• Filtre à charpie locale à nettoyer

596\$

Gibson
CARACTÉRISTIQUES:
• 3 portes à 2 compartiments
• 2 portes à 2 tablettes
• Hydrateur pour légumes
• Congélateur à grande capacité
• Congélateur à grande capacité

899\$

GENERAL ELECTRIC
DISTRIBUTEUR DE GLAÇONS ET D'EAU
• 20 pi. cu.
• Blanc sur blanc
• Tablettes en verre réglables
• Plus...

1499\$

GENERAL ELECTRIC
CUISINIÈRE À FOUR AUTONETTOYANT
• Surface électronique de pointe
• Surface de cuisson basculante
• Éléments chauffants de luxe
• Hublot en verre noir populaire
• Porte-serviettes et beaucoup plus!

799\$

GENERAL ELECTRIC
LAVE-VAISSELLE GRANDEUR NATURE
• Lavage à 3 niveaux
• Tablette élégante à 4 touches
• Filtre auto-nettoyant
• Plus...

439\$

CITIZEN
FOUR À MICRO-ONDES 0,6 PI. CU.
• PLATEAU ROTATIF
• Puissance 600 watts
• Plateau en verre amovible
• 2 niveaux de puissance
• Lumière de luxe
• Guide d'instructions / cuisson inclus

99\$

GENERAL ELECTRIC
REFRIGÉRATEUR SANS GIVRE 18 PI. CU.
• 2 portes à 2 compartiments
• Hydrateur pour légumes
• Congélateur à grande capacité
• Congélateur à grande capacité

719\$

White-Westinghouse
REFRIGÉRATEUR SANS GIVRE 18 PI. CU.
• 2 portes à 2 compartiments
• Hydrateur pour légumes
• Congélateur à grande capacité
• Congélateur à grande capacité

729\$

White-Westinghouse
CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE
• Surface basculante pour nettoyage facile
• Surface de cuisson basculante
• Éléments chauffants de luxe
• Hublot en verre noir populaire
• Porte-serviettes et beaucoup plus!

565\$

ENSEMBLE LAVEUSE/SÈCHEUSE
LAVEUSE
• Grande capacité robuste
• 2 cycles, 2 combinaisons de temps de lavage/rinçage
SÈCHEUSE
• Grande capacité
• 3 réglages de temps
• Filtre à charpie sur le haut

569\$

SHARP
FOUR À MICRO-ONDES COMPACT À TOUCHES ÉLECTRONIQUES ET PLATEAU ROTATIF
• Décongélation rapide, touches électroniques "minuterie plus" et "ACL" donnent toujours de bons résultats.

128\$

REFRIGÉRATEUR CÔTÉ À CÔTÉ
• 3 portes à 2 compartiments
• Hydrateur pour légumes
• Congélateur à grande capacité
• Congélateur à grande capacité

1099\$

WOOD'S CONGÉLATEURS
NOUS AVONS UNE BONNE SÉLECTION DE CONGÉLATEURS DE QUALITÉ WOOD'S
• Format compact jusqu'à format familial
• À PARTIR DE...

269\$

Gibson
CUISINIÈRE AUTO-NETTOYANTE
• Surface basculante pour nettoyage facile
• Surface de cuisson basculante
• Éléments chauffants de luxe
• Hublot en verre noir populaire
• Porte-serviettes et beaucoup plus!

699\$

LAVEUSE À ENTRAÎNEMENT DIRECT ET SÈCHEUSE AUTO
Laveuse:
• 6 programmes auto, 3 réglages
• 3 niveaux d'eau
• Filtre à charpie "Magic Clean"
Sècheuse:
• 3 réglages de temps
• Filtre à charpie sur le haut

879\$

SAMSUNG
FOUR À MICRO-ONDES MODÈLE COMPACT
• 600 watts
• Panneau noir
• Cabinet blanc
• Minuterie de 15 minutes
• Plateau en verre amovible

89\$

EUREKA
CARACTÉRISTIQUES:
• 600 watts
• Aspiration 2 vitesses
• Réglage de hauteur
• Socle facile à changer
• Grand plateau malaxant
• Système triple soc de filtre
• Par-chocs moulés

79\$

AUDIO

PORTATIFS

AUDIO POUR AUTO

SAMSUNG MINI-CHAÎNE À LECTEUR DC
SON EXCEPTIONNEL DE SAMSUNG
• Lecteur DC
• Syntonisateur numérique
• Cordelettes 5 gommées
• Lecture stéréo
• Magnéto-cassette double
• Minuterie programmable
• Télécommande

339\$

PIONEER LECTEUR 6 DC
DES HEURES DE MUSIQUE DE PIONEER
• Mémoire disque dernier
• Changeur 6 DC
• Convertisseur D/A 1 bit
• Balayage
• Affichage fluorescent
• Programmation et répétition

249\$

RCA LECTEUR 5 DC
LECTEUR 5 DC
• Technologie 1 bit
• Programmation préétablie
• Horloge/minuterie
• Lecture stéréo
• Prise pour écouteurs

199\$

CRAIG COMBINÉ À LECTEUR DC
• Lecteur DC à chargement sur le dessus
• Syntonisateur AM/FM stéréo
• Magnéto-cassette à arrêt auto
• Prise pour casque d'écoute

89\$

CLARION CHANGEUR MULTI-DC
• Puissance 20 watts x 4 • Changeur 6 DC
• Syntonisateur "Magi-tuner" • Cassette à inversion auto • Panneau détachable

599\$

MARQUE RENOMMÉE LECTEUR DC POUR AUTO À PANNEAU DÉTACHABLE
• Puissance de 64 watts • Lecteur aléatoire • Changeur 10 DC
• Réglages électroniques

399\$

JVC GRAVES INCROYABLES!
• 18 pour des graves riches
• Réglage double à inversion auto
• Son surround à 3 modes
• Télécommande nouveau modèle
• Haut-parleurs 3 voies

949\$

JVC RÉCEPTEUR NUMÉRIQUE AM/FM TÉLÉCOMMANDE À PUISSANCE 80 WATTS
• 40 stations préétablies
• Réglage des graves et des aigus
• Réglage de volume spatiale
• Une PERCÉE DANS LES PRIX!

239\$

JVC LECTEUR 5 DC
LECTEUR 5 DC
• Technologie 1 bit
• Programmation préétablie
• Horloge/minuterie
• Lecture stéréo
• Prise pour écouteurs

289\$

FISHER MAGNÉTOCASSETTE AM/FM À LECTEUR DC
• Magnéto-cassette
• Syntonisateur AM/FM
• Haut-parleurs amovibles

199\$

CLARION RADIOCASSETTE AM/FM À CONTRÔLEUR DC ET PANNEAU DÉTACHABLE
• Inversion auto
• Réglage des graves et des aigus
• Sélection de ruban métallique
• 4 contrôles haute puissance
• ET PLUS!

299\$

Sherwood CONTRÔLEUR DC
PANNEAU DÉTACHABLE
• Balayage
• Réglage des graves et des aigus
• Sélection de ruban métallique
• Réglage de volume auto

199\$

SHARP MINI-CHAÎNE MODÈLE COMPACT
• Son de qualité DC
• Cordelettes 5 gommées
• Lecture stéréo
• Magnéto-cassette double
• Minuterie programmable
• Système "X-bass"

257\$

ONKYO ABORDABLE ET MEILLEURE QUALITÉ
• Son surround
• Dolby ProLogic
• 50 watts/canal RMS
• 2 entrées A/V
• Ampli-ProLogic
• Applications discrètes
• Série haut-parleurs de graves
• Télécommande

588\$

PIONEER RÉCEPTEUR STÉRÉO
PUISSANCE INCROYABLE 200 WATTS
• 100 watts x 2
• Télécommande
• Réglage des graves et des aigus
• Réglage de volume spatiale
• Son "Super bass"

299\$

SAMSUNG LECTEUR DC
RADIOCASSETTE PORTATIF AM/FM À LECTEUR DC
• Cassette double à lecture
• Copie synchrone DC à cassette
• Mémoire 16 pistes
• SUPER ALBAINE!

169\$

CLARION AUDIO POUR AUTO
AM/FM ET INVERSION AUTO
• Syntonisateur PLL
• 18 stations préétablies
• Puissance 20 watts
• 3 vitesses de lecture
• Réglages individuels des aigus et des graves

139\$

AMPLI HAUTE DÉFINITION À 300 WATTS
• Puissance MOSFET (modulation d'impulsion DC-DC)
• Circuits de protection thermique
• Prises RCA plaquées en or
• 2 ohms

179\$

AIWA LECTEUR 3 DC
NOMBREUSES FONCTIONS À MINI-PRIX!
• Puissance 80 watts
• Son "Super T-Bass"
• Magnéto-cassette double
• Haut-parleurs reflex des graves à 3 voies

789\$

Infinity HAUT-PARLEURS
SYNTHÈSE CENTRALE REMARQUABLE
• Puissance admissible 100 W
• Modèle blindé magnéto-phonique
• Coffret fini simboles noir

179\$

JVC LECTEUR DC MINI-FORMAT
• Changeur 6 DC + 1
• Cassette à inversion auto
• Son "Hyper-bass"
• Horloge/minuterie
• Haut-parleurs à reflex des graves 2 voies

529\$

JVC VALEUR INCROYABLE DE JVC
• Lecteur laser
• Réglage des graves et des aigus
• Touches multi-basses
• SON FANTASTIQUE

279\$

SANYO PORTATIF À MINI PRIX
COMPREND:
• Syntonisateur AM/FM
• Magnéto-cassette
• Ampli stéréo
• Arrêt auto

49\$

Cerwin-Vega! HAUT-PARLEUR GRAVE SÉRIE "STEALTH"
• 150 watts
• Cadre en aluminium moulé
• Éléments vocus à résonance
• 4 ohms
• 510
• 2002174

94\$

Cerwin-Vega! AT-8: UNE GAGNANTE!
Conçue pour les DCs. Faites jouer presque tout genre de musique et obtenez un son net et clair de vos enceintes AT-8.

329\$

JVC UNE CINE-MAISON POUR TOUT LE MONDE DE JVC:
• 100 watts x 5
• Réglage des graves et des aigus
• Réglage de volume spatiale
• Son surround
• Télécommande unifiée

389\$

JVC LECTEUR 5 DC
LECTEUR 5 DC
• Technologie 1 bit
• Programmation préétablie
• Horloge/minuterie
• Lecture stéréo
• Prise pour écouteurs

289\$

SAMSUNG LECTEUR DC
RADIOCASSETTE PORTATIF AM/FM À LECTEUR DC
• Cassette double à lecture
• Copie synchrone DC à cassette
• Mémoire 16 pistes
• SUPER ALBAINE!

169\$

CLARION AUDIO POUR AUTO
AM/FM ET INVERSION AUTO
• Syntonisateur PLL
• 18 stations préétablies
• Puissance 20 watts
• 3 vitesses de lecture
• Réglages individuels des aigus et des graves

139\$

CLARION HAUT-PARLEURS 6" x 9" 100 WATTS
• Modèle coaxial
• Aimant au strontium
• Son exceptionnel

99\$

TÉLÉVISIONS

MAGNÉTOSCOPES ET CAMÉSCOPES

ACCESSOIRES

RCA STÉRÉO 27"
TÉLÉCOMMANDE STÉRÉO, SON STÉRÉO ET PANNEAU DE PRISES À V
• Horloge sur écran
• Minuterie
• Sous-titres

649\$

TOSHIBA 30"
SUPER LAMPE-ÉCRAN À DÉFINITION 700 LIGNES
• Télécommande universelle
• Entrée SVHS
• MEILLEUR ILLUSTRÉ OPTIONNEL

1179\$

TOSHIBA STÉRÉO 35"
ÉCRAN FONCÉ HAUTE DÉFINITION
• Masque perforé à invar
• Télécommande universelle
• Filtre en peigne, entrée SVHS
• Réglage de temps de couleur
• Renforceur de détails couleur

1999\$

MAGNÉTOSCOPE HIFI STÉRÉO
VIDÉO 4 TÊTES
• Affichage de programmation
• Compteurs en temps réel
• Syntonisateur 181 canaux
• Câble à 4 têtes

298\$

SHARP 4 TÊTES HI-FI
MAGNÉTOSCOPE À CHARGEMENT CENTRAL
• Télécommande
• Affichage de programmation
• Compteurs en temps réel
• Syntonisateur 181 canaux
• Câble à 4 têtes

348\$

VHS CASSETTES VIDÉO VHS
maxell. 60 MIN. 2 CH. 240\$
maxell. 60 MIN. 2 CH. 240\$
maxell. 60 MIN. 2 CH. 240\$

TOSHIBA STÉRÉO 27"
• Écran 27" FST
• Télécommande 42 touches programmables
• Filtre en peigne • Haute définition
• 5 entrées vidéo • 2 entrées A/V

789\$

RCA 31"
SUPER PRIX!
• Télécommande "Master touch"
• Entrée SVHS
• Circuits de pointe
• Polar track plus
• Écran foncé

979\$

RCA 35" IMAGE SUR IMAGE
LA PLUS HAUTE DÉFINITION
• Lampe-écran foncée dynamique
• Filtre en peigne
• Diffusion stéréo à dix
• Image sur image
• Télécommande universelle "Master Touch"

1689\$

TOSHIBA V3 MAGNÉTOSCOPE
• Télécommande universelle
• Technologie de pointe

459\$

MITSUBISHI MAGNÉTOSCOPE MULTI-FONCTIONS AVEC SON STÉRÉO HI-FI
• Télécommande universelle
• Prises A/V sur la façade
• Système de recherche
• 4 têtes

444\$

Panasonic DÉMAGNÉTISEUR
LONGUE DURÉE, BAS PRIX, VALEUR SUPRÊME!
• 2 têtes
• 2 têtes
• 2 têtes

9\$

TOSHIBA STÉRÉO 32"
FST "SUPER TUBE"
• Cinéma maison avec image sur image et son surround
• Masque perforé à invar pour une image incroyable
• Expandeur de niveau de noir
• Expandeur de niveau de noir

1499\$

TOSHIBA 32" PLAT
IMAGE SUR IMAGE À 2 TUNERS
• Télécommande universelle
• Qualité d'image incroyable
• Expandeur de niveau de noir
• 2 entrées RF et continu à prises

1999\$

MITSUBISHI 35" ÉCRAN FONCÉ
35" DE HAUTE QUALITÉ DU CHEF DE FILE À PRIX SUPRÊME
• Résolution 640 lignes
• 2 haut-parleurs sur la façade pour son incroyable
• Télécommande universelle
• SUPER PRIX CHOC

1949\$

RCA 4 TÊTES
4 TÊTES, EFFETS SPÉCIAUX, RALENTI, LECTURE PAR IMAGE ET ARRÊT SUR IMAGE
• Syntonisateur 181 canaux
• Réglage numérique et balayage commercial

264\$

CRAIG MAGNÉTOSCOPE À 4 TÊTES
• Affichage de programmation
• Répertoire numérique auto
• 3 vitesses de lecture
• Recherche de l'image
• Syntonisateur 181 canaux
• Et encore plus!

218\$

Panasonic ÉCOUTEURS LÉGERS
• Très confortables
• Son superbe
• Très légers et compacts

9\$

MITSUBISHI 27"
STYLE MONITEUR STÉRÉO AVEC IMAGE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
• 27" Télécommande
• Syntonisateur 181 canaux
• Lampe-écran foncée
• Sous-titres
• Entrées-sorties A/V

798\$

TOSHIBA 32" PLAT
IMAGE SUR IMAGE À 2 TUNERS
• Télécommande universelle
• Qualité d'image incroyable
• Expandeur de niveau de noir
• 2 entrées RF et continu à prises

1999\$

RCA 35" IMAGE SUR IMAGE DE POINTE
• Système de son ciné-maison
• Télécommande universelle
• Écran haute définition
• Entrées, sorties A/V

2199\$

RCA 4 TÊTES
4 TÊTES, EFFETS SPÉCIAUX, RALENTI, LECTURE PAR IMAGE ET ARRÊT SUR IMAGE
• Syntonisateur 181 canaux
• Réglage numérique et balayage commercial

264\$

TOSHIBA À PRIX ABORDABLE
MAGNÉTOSCOPE AVEC AFFICHAGE DE PROGRAMMATION
• Syntonisateur adapté au câble
• Minuterie 6 émissions/2 semaines
• Lecture 2 vitesses

238\$

RCA TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE
• Toutes vos télécommandes en une seule!

19\$

RCA 27"
IMAGE SUR IMAGE
• Écran de haute performance
• Système de recherche de son
• Ampli stéréo 10 watts
• Stéréo diffusé à reducteur de bruit dix
• Minuterie 13 prises
• Kit image sur image inclus
• Modèle en option

839\$

SHARP STÉRÉO 20"
• Télécommande universelle avec son stéréo DBX
• Affichage de menu
• Entrées A/V
• Mémoire de canaux auto
• Minuterie marche/arrêt
• Qualité d'image supérieure

419\$

RCA 46"
TÉLÉVISEUR À PRIX ÉTONNANT
• Venez voir cette télévision incroyable à l'effet spatial

2221\$

Panasonic SAISIR TOUTE L'ACTION AVEC FACILITÉ GRÂCE À UN CAMÉSCOPE
• 12x zoom
• 12x zoom
• 12x zoom
• 12x zoom

779\$

Canon 8MM
CAMÉSCOPE 8MM AVEC LAMPE VIDEO PHOTOSÉNSIBILITÉ ÉLEVÉE O LUX
• 12x zoom
• 12x zoom
• 12x zoom
• 12x zoom

1088\$

COLONNE DC
CONTIENT 200 DCS
• 2 têtes
• 2 têtes
• 2 têtes

88\$

RCA TÉLÉVISEUR 25"
AFFICHAGE COMPLET DU MENU
• Syntonisateur adapté au câble
• Fonctions programmation auto
• Télécommande modèle mince
• Facile d'emploi

379\$

MITSUBISHI 20"
STYLE ET QUALITÉ DE POINTE
• Filtre pour écouteurs
• Son d'écouteurs
• Système de restauration sonore
• Télécommande universelle
• Entrées et sorties A/V

359\$

RCA 60" GRAND ANGLE
IMAGE SUR IMAGE HAUTE TECHNOLOGIE
• Masque invar 27"
• Son d'écouteurs
• Système de restauration sonore
• Télécommande universelle
• Entrées et sorties A/V

3399\$

Panasonic VISEUR COULEUR
LES COULEURS VIVANTES OBTENUES GRÂCE AU VISEUR COULEUR
• 12x zoom
• 12x zoom
• 12x zoom
• 12x zoom

988\$

Canon GRAND ANGLE
SUPER PERFORMANCE À SUPER BAS PRIX
• 12x zoom
• 12x zoom
• 12x zoom
• 12x zoom

988\$

TRÉPIED
FINI LES IMAGES INSTABLES
• 2 têtes
• 2 têtes
• 2 têtes

64\$

Sur approbation du bureau de crédit. "Cher client, tous les mois, nous vous offrons la remise du paiement mensuel (sans intérêt) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt."
Exemple: si vous achetez un produit à 1000 \$ et que vous payez 100 \$ par mois, vous paierez 1000 \$ au total. Si vous achetez un produit à 1000 \$ et que vous payez 100 \$ par mois, vous paierez 1000 \$ au total. Si vous achetez un produit à 1000 \$ et que vous payez 100 \$ par mois, vous paierez 1000 \$ au total.

FUTURE SHOP

ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

Anjou 7200, boul. des Roseraies 352-8825
Greenfield Park 745, boul. Taschereau 465-4260
Laval 1645, boul. Le Corbusier 978-5420



L'EXPRESS INTERNATIONAL

GHANA

Affrontements inter-ethniques

Les violences inter-ethniques qui ont éclaté dimanche dans le nord du Ghana ont fait 20 morts et plusieurs blessés, selon un nouveau bilan communiqué par le gouvernement qui a décrété un couvre-feu dans la région. Dans un communiqué publié mercredi soir à Accra, le ministère de l'Intérieur précise que le couvre-feu a été imposé de 19 h à 5 h locales dans la zone de Bimbila (370 km au nord d'Accra) où les affrontements opposent deux communautés rivales, les Konkombas d'une part, les Dagombas et leurs alliés Nanumbas et Gonjas de l'autre. En février 1994, une précédente flambée de haine entre ces groupes avait fait quelque 2000 morts et plus de 150 000 sans-abri. L'état d'urgence avait été instauré dans la région jusqu'au retour présumé à la normale en août. Depuis plus de vingt ans, un antagonisme féroce oppose les Konkombas, généralement des paysans animistes, aux Dagombas, propriétaires terriens en majorité musulmans et détenteurs du pouvoir coutumier.

d'après AFP

ETHIOPIE

Procès de la « terreur rouge »

Le procès de la « terreur rouge » du régime de Mengistu Haile Mariam a une nouvelle fois été suspendu hier à Addis Abeba pour une période de deux mois, le procureur spécial Ghirma Wakjira ayant demandé ce délai pour pouvoir répondre aux objections de la défense. Le procès reprendra le 23 mai. Quarante-huit anciens officiers, membres du gouvernement militaire-communiste du colonel Mengistu, comparaissent à ce procès. Avec le « négus rouge », réfugié au Zimbabwe, et 28 autres personnes jugées par contumace, ils sont accusés de génocide, de crimes contre l'humanité et d'homicides aggravés. Leur procès, sans précédent en Afrique, s'était ouvert en décembre avec la lecture, pendant trois audiences, du long acte d'accusation du procureur spécial qui fait près de 300 pages. Il avait ensuite été suspendu jusqu'au 7 mars, la défense ayant demandé du temps pour étudier cet acte d'accusation préparé avec une aide importante de la communauté internationale.

d'après AFP

CHINE

Catholiques persécutés

L'agence catholique Asia News a accusé hier l'Association patriotique catholique chinoise (APC), qualifiée « d'instrument du gouvernement dans les affaires de l'Eglise », d'avoir « déchainé depuis des mois une offensive contre différentes communautés catholiques non-officielles ». Dans une correspondance datée de Hong-Kong, Asia News, agence de l'institut de missionnaires PIME (Institut pontifical des missions étrangères) de Milan, affirme que « des églises ont été détruites, trois prêtres arrêtés, deux couvents fermés et des célébrations ont été troublées par la police au moins dans trois provinces chinoises ». Selon l'agence, non seulement « le zèle des responsables locaux » mais aussi « les dénégations des associations patriotiques locales » sont à l'origine des raids policiers. « En février dernier, affirme Asia News, dans la région de Chongren, 12 jeunes filles catholiques qui avaient décidé de vivre et de travailler ensemble en organisant un atelier de couture, ont été accusées d'avoir voulu créer un couvent et ont été renvoyées chez elles ».

d'après AFP

ITALIE

Budget adopté

Le chef du gouvernement italien Lamberto Dini a remporté hier son pari en obtenant la confiance des députés et l'approbation de son collectif budgétaire, malgré l'opposition de Silvio Berlusconi et de ses alliés. Les députés italiens ont renouvelé leur confiance au gouvernement Dini par six voix de majorité à l'issue d'une séance houleuse et d'un vote très attendu par les marchés financiers italiens et internationaux. 315 députés ont voté pour, 309 contre et un député s'est abstenu. La lire a oscillé entre 1200 et 1215 lire pour un DM au cours de l'après-midi, avant de se stabiliser aux alentours de 1205 lire pour un DM, à l'issue du second vote favorable des députés italiens sur le texte proprement dit du collectif budgétaire.

d'après AFP

ULSTER

« Ils s'en remettent »

La Maison-Blanche a admis hier que les Britanniques étaient peut-être « mécontents » des dernières décisions américaines concernant l'Ulster, mais a estimé qu'ils « s'en remettent ». « S'ils sont mécontents, ils s'en remettent », a répliqué avec désinvolture le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry, auquel un journaliste demandait quel était hier matin l'état de la relation « chaleureuse et spéciale » entre Londres et Washington.

d'après AFP

Des Représentants américains accusent le Canada de profiter de la misère des Cubains

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
WASHINGTON

Des membres influents d'un sous-comité de la Chambre des représentants ont accusé le Canada hier de profiter de la misère cubaine et de prolonger le régime de Fidel Castro parce qu'il refuse de se joindre à l'embargo décrété par les Américains.

Le représentant démocrate du New Jersey Robert Torricelli a affirmé que le gouvernement canadien se devait de suivre la politique américaine dans ce dossier parce que Cuba avait beaucoup plus d'importance pour les États-Unis que pour le Canada, pour des raisons

géographiques, culturelles et historiques.

Il a soutenu que des pays qui avaient conclu un accord de libre-échange devaient tenter de coordonner leurs politiques.

« Je pense que les États-Unis ont le droit de s'attendre à ce que le Canada fasse preuve de déférence, tout comme les États-Unis feraient certainement preuve de déférence dans un dossier qui serait particulièrement important pour le Canada », a-t-il déclaré aux journalistes.

Pour sa part, le président du sous-comité des affaires hémisphériques occidentales Dan Burton, un représentant

républicain de l'Indiana, a affirmé qu'il était décevant de voir des pays amis comme le Canada, le Mexique et l'Espagne tirer profit de la misère cubaine sans aucun égard pour le peuple cubain.

« En commerçant avec Cuba, le Canada et le Mexique fournissent des devises fortes à une dictature communiste totalitaire qui ne croit pas à la liberté, à la démocratie et aux droits de la personne, et contribue ainsi à son maintien », a-t-il soutenu.

Le représentant démocrate de Californie Matthew Martinez a de son côté carrément demandé l'abrogation de l'Accord de libre-échange nord-américain pour ces raisons.

Le sous-comité se réunissait hier pour considérer un projet de loi qui permettrait aux États-Unis d'user de représailles contre les pays qui poursuivent certaines relations commerciales avec Cuba.

Le projet de loi, présenté par M. Burton à la Chambre des représentants et par le sénateur Jesse Helms au Sénat, bloquerait l'entrée aux États-Unis de tout dirigeant ou actionnaire d'entreprise ayant acheté ou ayant investi dans des propriétés américaines expropriées par Cuba.

Le projet de loi interdirait également l'importation aux États-Unis de sucre, de sirop et de mélasse provenant de pays ayant importé du sucre de Cuba.

Deux autres adolescentes algériennes sont égorgées

d'après AFP

TUNIS

Deux soeurs, âgées de 16 et 17 ans, ont été retrouvées égorgées hier dans les Aurès (sud-est de l'Algérie), portant à neuf le nombre de femmes tuées en six jours dans une campagne de terreur sans précédent, attribuée aux groupes islamistes armés.

Les victimes, Soraya et Malika Bencherif, avaient été enlevées dans la nuit de mercredi à hier par un groupe armé, à Oum El-Bouaghi (300 km au sud-est d'Alger), selon les services de sécurité.

Les corps ont été retrouvés à 200 mètres du domicile de leurs parents, qui a été saccagé par les assaillants.

La semaine dernière, le Groupe islamique armé (GIA) avait menacé de s'attaquer aux familles des membres des forces de sécurité si les autorités ne libéraient pas les « femmes des croyants » emprisonnées.

Le GIA avait estimé qu'il n'était légitimement pas permis à une femme de rester avec son mari si celui-ci soutient le taghout (tyran), désignant le pouvoir algérien dans la terminologie islamiste.

Les islamistes avaient également vivement dénoncé la « condamnation à mort » symbolique par un

« tribunal contre l'intégrisme » constitué par une association de femmes le 8 mars à Alger, des principaux chefs du Front islamique du salut (FIS-dissous), dont Abassi Madani et Ali Belhadj.

Mardi, trois femmes, âgées de 25 et 39 ans, avaient été assassinées à Réghaia (15 km à l'est d'Alger).

Une collégienne de quinze ans, Fatima Ghodbane, avait été enlevée lundi matin à l'intérieur de son collège à Oued Djer, près de Blida (sud) par un groupe de six islamistes armés et égorgée non loin de l'établissement.

Deux soeurs, Karima Kedjali, 21 ans, sans profession et Amal, 18 ans, étudiante, avaient été assassinées samedi à Réghaia par un groupe armé islamiste en présence de leur père et de leur soeur cadette âgée de 13 ans.

Le même jour, une femme enceinte de neuf mois, Yamina Amrani, 26 ans, avait été assassinée à son domicile, dans la région de Blida (sud) par des hommes armés qui ont également dérobé ses bijoux.

En outre, plusieurs femmes ont été enlevées le 8 mars, date de la journée internationale de la femme, par des islamistes armés dans la région de Jijel (est), selon la presse : une femme de 24 ans avait été enlevée à El Aouana (ex-Cavallo) et deux lycéennes de 17 et 18 ans, dans la ville voisine de Texanna.

Le conflit turc a des séquelles en Allemagne

d'après AFP

BONN

De multiples incendies criminels, dont certains sont liés selon la police aux sanglants affrontements d'Istanbul, ont visé ces derniers jours des intérêts turcs en Allemagne, alors que Bonn a décidé de reprendre les expulsions de Kurdes vers la Turquie.

Depuis lundi, pas une nuit ne se passe sans que des agences de voyage, des centres culturels ou des associations turcs ne soient l'objet d'attentats à travers toute l'Allemagne où vivent près de deux millions de Turcs.

Mais alors que ces derniers mois ces vagues d'incendies criminels, qui n'ont provoqué jusqu'à présent que des dégâts matériels, étaient attribuées par la police aux activistes Kurdes proches du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) — interdit en Allemagne où il est considéré comme une organisation terroriste —, les soupçons se portent désormais aussi sur la communauté alévie.

Des slogans directement liés aux émeutes sanglantes d'Istanbul ont été relevés sur la façade d'un centre de rencontre turc de Giessen (ouest) contre lequel des inconnus ont lancé des engins incendiaires la nuit dernière.

Deux mille Turcs ont manifesté mardi à Berlin contre le gouvernement d'Ankara après l'attentat d'Istanbul contre la communauté alévie et les affrontements entre cette communauté



PHOTO AP

Des jeunes — certains portant cagoule — ont manifesté hier dans un quartier ouvrier d'Istanbul contre les brutalités policières dirigées ces derniers jours contre la communauté alévie et qui ont fait plusieurs morts.

et les forces de l'ordre ont fait une trentaine de morts au total. La communauté alévie est un groupe confessionnel de musulmans progressistes et laïcs.

Ces incidents ont coïncidé avec l'expiration mercredi d'un moratoire sur les expulsions de Kurdes vers la Turquie décidé par le gouvernement alle-

mand après la condamnation à de lourdes peines de prison de huit députés turcs d'origine kurde début décembre à Ankara.

La commission de l'Intérieur du Bundestag (chambre basse du parlement) avait choisi ce jour pour entendre de nombreux défenseurs des droits de l'homme sur la situation des Kurdes de Turquie et se forger une opinion.

Mais dès la fin de cette audition marathon, M. Manfred Kanther a annoncé sa décision de reprendre les expulsions. Le ministre de l'Intérieur a fait valoir les assurances données par les autorités turques au gouvernement allemand sur le traitement conforme aux droits de l'homme des expulsés kurdes.

Ankara a également pris l'engagement de prévenir Bonn chaque fois qu'un Kurde menacé d'expulsion sera susceptible de faire l'objet de poursuites judiciaires en Turquie, en particulier lorsque la peine de mort sera encourue.

Par ailleurs, en Turquie, des mesures exceptionnelles ont été prises par les autorités pour empêcher tout incident lors de la grande prière du vendredi, après les événements sanglants du début de la semaine à Istanbul, a-t-on annoncé hier officiellement.

De lundi à mercredi, les télévisions du monde entier ont montré des images parfois choquantes des violents affrontements qui ont opposé les forces de l'ordre et des manifestants dans le quartier déshérité de Gazi à Istanbul et dans d'autres villes du pays, notamment la capitale, Ankara.

Les manifestants protestaient contre un attentat commis contre la communauté alévie, un groupe confessionnel musulman progressiste et laïciste qui représente entre un sixième et un tiers de la population. L'attentat et les heurts, lors desquels la police a tiré sur la foule, ont fait au total quelque 28 morts à Istanbul.

► REPÈRES □ Cuba

Nouvel espoir pour les prisonniers politiques

ANTONIO RALUY
de l'agence France-Presse
LA HAVANE

La décision du président Fidel Castro d'accepter la visite à La Havane d'une mission d'enquête sur les prisonniers politiques à Cuba, proposée par la fondation française France-Libertés, pourrait accélérer la libération de plusieurs détenus, déjà demandée par différents pays et organisations internationales.

Annoncée avant-hier à Paris, à l'issue d'un entretien du chef de l'État cubain avec M^{me} Danielle Mitterrand, épouse du président français et présidente de « France-Libertés », elle permettra à des organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme de venir enquêter à La Havane, après la remise aux autorités cubaines d'une liste de 43 noms confiée par Amnesty International à la fondation.

« J'ai promis d'examiner

ces cas que je ne connais pas, puis ultérieurement de permettre la venue d'une mission d'associations internationales dirigée par une personnalité de la fondation », a déclaré Fidel Castro, qui a achevé hier une visite de quatre jours en France par un déplacement en Bourgogne (centre).

Cette nouvelle initiative survient quatre mois après une première ouverture manifestée par les autorités cubaines lors de la visite à La Havane du haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, M. Jose Ayala Lasso. À l'issue de ce voyage, M. Ayala Lasso avait annoncé, le 18 novembre, que le gouvernement cubain avait accepté d'examiner le cas de certains prisonniers qu'il lui avait soumis.

« J'ai reçu des assurances selon lesquelles des décisions seront prises à ce sujet, dans certains cas très prochainement, avait-il indiqué, refusant de préciser, par souci

d'efficacité », l'identité des prisonniers concernés.

Depuis le séjour du haut-commissaire, quelques libérations de prisonniers politiques sont effectivement intervenues, sans pour autant donner l'impression à La Havane d'une réelle accélération du rythme des remises en liberté.

Parmi les dissidents libérés figure Rodolfo Gonzalez, membre du Comité cubain pour les droits de l'homme (CCDH, illégal), condamné en avril 1994 à sept ans de prison pour « propagande ennemie ». Libéré par anticipation le 12 février, après avoir accepté de quitter le pays, comme le lui demandaient les autorités cubaines, il avait directement gagné l'Espagne, où l'asile politique lui avait été accordé.

Des pays engagés dans la campagne visant à obtenir la libération des prisonniers d'opinion cubains, l'Espagne joue un rôle moteur. La médiation du gouvernement es-

pagnol, mais aussi celle du président du gouvernement autonome de Galice, M. Manuel Fraga Iribarne — qui avait été reçu comme un chef d'État lors de son voyage à Cuba en septembre 1991 — a permis d'obtenir la libération discrète ces dernières années de plusieurs dizaines de prisonniers politiques.

Parmi les détenus d'opinion les plus connus, et dont la libération est la plus fréquemment demandée, figurent Sebastian Arcos Bergnes, le frère de Gustavo Arcos, président du CCDH, condamné en octobre 1992 à 4 ans et 8 mois de prison pour « propagande ennemie », et Yndamiro Restano, condamné pour « rébellion » en mai 1992 à 10 ans d'emprisonnement.

Selon des sources dissidentes à La Havane, les autorités cubaines leur ont proposé à plusieurs reprises de les libérer à condition qu'ils quittent le pays, ce qu'ils ont refusé.

Amnesty International, qui

n'a jamais été autorisée à se rendre à Cuba, estime entre 500 et 600 le nombre de prisonniers politiques.

La Commission cubaine des droits de l'homme et de réconciliation nationale (CCDHRN, illégale), dirigée par Elizardo Sanchez Santa Cruz, affirme pour sa part que le nombre de personnes détenues dans l'île pour « motifs politiques » est bien plus important. Elle a fourni en novembre à M. Ayala Lasso une liste, non définitive, indiquant que 1195 personnes étaient à cette époque emprisonnées pour délit d'opinion.

Les autorités cubaines ne divulguent quant à elles aucune statistique sur le nombre de détenus et se refusent à parler de prisonniers « politiques ». Elles font également preuve d'une discrétion extrême sur la situation dans les prisons, décrites de sources dissidentes, comme étant particulièrement difficiles, notamment sur le plan alimentaire et sanitaire.

Des centaines de conducteurs suspendus prennent le volant

La négligence de la SAAQ leur permettrait d'obtenir illégalement de nouveaux permis

LILIANNE LACROIX

Des centaines, voire des milliers de conducteurs, dont le permis a été suspendu, continuent de prendre le volant en obtenant illégalement un ou même plusieurs nouveaux permis. La SAAQ, parfaitement au courant de la situation et qui possède les moyens d'y remédier, semble fermer les yeux de façon inexplicable.

Confronté au problème en décembre dernier, M. Georges Lalande, président de la SAAQ, assurait alors que cette situation était maintenant réglée et que les cas de fraude ou d'émission de permis à des conducteurs suspendus constituaient une infime

minorité, à peine 320 sur les 4,2 millions de permis québécois. Le message du président était clair : la situation dénoncée depuis 1985 (sic) par des rapports de vérification interne n'existait tout simplement plus et son envergure n'a jamais eu aucune commune mesure avec le scandale que laissaient transparaître les rapports.

Interrogé hier, le président de la SAAQ réitérait cette position, en précisant que seulement 19 cas de fraude probables parmi les 320 identifiés étaient encore à l'étude, ajoutant même que plusieurs des 320 cas étaient liés à des personnes décédées. Selon son président, le système de suspension-révocation de la SAAQ

a toujours été et demeure absolument étanche.

Or, selon une source digne de foi qui tient à garder l'anonymat pour ne pas menacer son poste au sein même de la SAAQ, un nouveau rapport du service de vérification interne produit en novembre 1994 concluerait au contraire que la situation n'a aucunement changé. Ce dernier rapport, dont M. Lalande conteste l'existence même, expliquerait encore une fois que la fraude dans le domaine des permis de conduire continue de constituer une véritable plaie, à laquelle la SAAQ demeure complètement indifférente. Au total, plus de 33 000 cas où au moins deux numéros de permis de conduire ont été attribués à un même numéro d'assurance sociale auraient été identifiés dans les ordinateurs de la SAAQ.

Pour le même NAS, des numéros de permis auraient été enregistrés en double, en triple, en quadruple et dans certains cas, jusqu'à 28 fois ! Ce nouveau rapport de vérification interne de novembre dernier, qui contredit les propos du président, reprendrait presque textuellement les deux rapports de 1991 et de 1993 qui identifiaient cette situation totalement aberrante. Selon nos informations, seuls les cas les plus flagrants donnés en exemple par le vérificateur auraient été corrigés.

De nouveaux permis auraient été émis à des conducteurs dont le permis est suspendu pour infractions au Code criminel, pour accident sans assurance, pour conduite durant une suspension, pour points d'inaptitude, pour amendes non payées, etc. Il suffit que le conducteur-fraudeur change légèrement son nom, sa date de naissance, son adresse ou tout autre \$ pour qu'il de-

vienne automatiquement une toute nouvelle personne pour la SAAQ, un conducteur totalement vierge, quoi ! Des permis auraient été émis à des compagnies, ce qui est illégal ou même à des enfants mineurs... et dans au moins un cas, à un enfant né... 16 jours plus tard.

C'est grâce à un recoupement informatique basé sur les numéros d'assurance sociale que M. Maurice Daigneault, du service de vérification interne, a découvert le pot aux roses en 1985 et qu'il en rabâche les oreilles de ses supérieurs depuis dans chacun de ses rapports. Or, depuis des années, la SAAQ ne tient plus compte du numéro d'assurance sociale.

Plusieurs milliers de ces permis doubles ou multiples peuvent s'expliquer aisément. Une femme ou un mari, par exemple, peuvent avoir, sans aucune mauvaise intention et uniquement par erreur, donné le numéro d'assurance sociale de leur conjoint et contribué ainsi à produire deux permis sous le même numéro d'assurance sociale... De nombreuses personnes peuvent aussi avoir tout simplement donné le mauvais numéro d'assurance sociale. Ces cas sont sans gravité. Des petits plaisants au sein même de la SAAQ peuvent aussi s'être \$, sans qu'aucun permis réel n'ait été émis, à inscrire dans le système des noms de conducteurs aussi farfelus que Prudence Larue, Chandellette Éteinte ou Trottoir Écrasé, qu'on retrouve dans la liste. Et il se peut même qu'une bonne partie des permis enregistrés dans l'ordinateur n'aient jamais, en réalité, été émis.

Mais les milliers de doubles qu'on retrouve dans l'ordinateur de la SAAQ ne sont pas tous aussi anodins. Des dizaines de cas de fraude évidente ont d'ail-

leurs été cités en exemple, identifiés et documentés abondamment dans les différents rapports. Ceux-là ont été, semble-t-il, corrigés, mais ils seraient les seuls.

Depuis 1992, seulement deux poursuites auraient été entreprises contre des tricheurs... Les projections contenues dans le rapport de 1993 permettaient toutefois d'extrapoler qu'il y aurait en tout, quelque 8 348 cas de permis de conduire en double (deux permis au moins émis pour la même personne) et quelque 18 291 cas de personnes ayant deux identifiants distincts (adresse, dates de naissance, nom légèrement différent... \$ On est loin des 320 avancés par le président. Or, il aurait été facile, malgré le côté fastidieux de l'opération, d'épurer le système en faisant des recoupements avec les numéros d'assurance sociale. Alors, comment expliquer un tel laxisme ?

Les conducteurs professionnels plus susceptibles de voir leur permis révoqué et leur gagne-pain disparaître pour points d'inaptitude, les habitués des infractions criminelles au volant (conduite en état d'ébriété, délit de fuite...) ou les personnes sous le coup d'une suspension pour raison médicale sont sans doute les candidats les plus probables à la fraude. Est-on vraiment intéressé à les maintenir sur la route ?

Dans une lettre adressée en janvier 1994 au PDG alors en poste, M. Jean-Marc Bard, M. Raynald Noël, de la direction de la vérification interne, se basant sur le rapport produit par M. Daigneault, soulignait : recherches confirment les conclusions initiales à savoir : Le système de suspension-révocation n'est pas intégré. Il est possible de l'extérieur de frauder le système et

d'obtenir un permis de conduire même si vous faites l'objet d'une suspension. Il n'est pas assuré que les suspensions qui sont enregistrées seront toutes confinées aux dossiers concernés. \$

Mais M. Lalande assure que les vérifications nécessaires ont été faites : rapports plus complets, plus critiques, plus révisés ont été présentés. Il peut exister plusieurs identifiants pour une même personne, mais s'il n'y a qu'un permis valide, ça ne pose pas vraiment de problème, dit-il. Vous savez, si on ne se fiait qu'aux rapports de la vérification interne, on serait souvent énervé. \$

La Société a porté plainte auprès de la Commission d'accès à l'information contre Me Marc Bellemare, un avocat de Québec qui défend certains accidentés de la route, pour avoir rendu publics des documents contenant des renseignements personnels sans avoir obtenu la permission des intéressés.

C'est en voulant défendre un client accusé d'avoir conduit avec un nouveau permis alors que son permis était suspendu que Me Bellemare avait découvert que la fraude autour des permis était possible. Me Bellemare avait d'ailleurs remis en décembre aux journalistes des copies des différents rapports internes produits par M. Maurice Daigneault et qui contenaient plusieurs exemples avec numéros de permis de conduire.

Depuis quelques jours, M. Daigneault, l'auteur des différents rapports compromettants, a été déplacé de son poste, pour une période indéterminée et n'a plus accès aux dossiers de permis révoqués. Quant à l'auteur de la \$, il est activement recherché au sein de la SAAQ par des employés de la Commission d'accès à l'information.

L'Office municipal d'habitation de Montréal modifie la vocation de cinq immeubles

La Fédération des locataires de HLM est inquiète

ANDRÉ PÉPIN

■ L'Office municipal d'habitation de Montréal modifie la vocation de cinq des 115 immeubles résidentiels qu'elle administre pour permettre à des personnes de 40 ans et plus, sans enfants, ou à des handicapés, d'obtenir des logements à prix modique jusque-là réservés aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Ce sont les édifices Dollier-de-Casson, dans le Vieux-Montréal (38 logements), Richmond, Quesnel-Coursol et Terrasse-Coursol, dans la Petite-Bourgogne (200 logements), et Dublin-Fortune, à Pointe-Saint-Charles (76 logements). Ces logements ne sont toutefois pas disponibles pour les personnes avec enfants,

chaque unité ne comptant qu'une chambre à coucher. Plus de 8000 personnes figurent sur les listes d'attente de l'OMH qui administre plus de 18 000 logements.

Dans l'ensemble des autres tours de l'OMH, l'âge d'admissibilité passe de 65 à 55 ans, « dans le but de répondre plus adéquatement aux besoins de la population », fait valoir le président, M. Roger Dionne. Rappelons que les locataires versent 25 p. cent de leur revenu pour habiter une unité.

M. Dionne énumère les principes qui ont guidé la décision de l'organisme.

Satisfaire les besoins des personnes seules les plus démunies.

S'assurer de détenir une liste d'attente dans tous les arrondis-

sements afin de permettre la location de tous les logements et éviter que les logements ne demeurent vacants dans des quartiers moins courus.

Venir en aide aux personnes démunies de moins de 55 ans qui ont besoin de logements plus accessibles.

L'organisme, qui devait modifier la vocation de 15 de ses immeubles, limite cette année son action à cinq, promettant de poursuivre ses consultations pour annoncer de nouvelles décisions dès l'an prochain. Les maisons Des Hirondelles, d'Achats, Bruchési de Saint-Michel, et Saint-Agnès, de Plateau-Mont-Royal, devaient être touchées par la décision de l'OMH, mais les dirigeants ont finalement décidé d'oublier ce projet.

La Fédération des locataires d'habitations à loyer modique, représentant quelque 4500 locataires, s'est réjouie hier en constatant que l'Office limitait sa décision à cinq tours, plutôt que de l'imposer dans 15 établissements, mais l'organisme demeure inquiet.

Ce qui inquiète particulièrement les personnes âgées, avec cette nouvelle ouverture aux plus jeunes, c'est principalement la question de la sécurité : les vols, le bruit, l'accroissement du nombre de visiteurs.

La Fédération soutient que le vrai problème, c'est le manque de logements sociaux à Montréal. On peut rendre les logements plus accessibles aux plus jeunes locataires, mais on ne crée pas de logements, déplore l'organisme.

Mort d'un Somalien : le capitaine Sox jugé coupable de négligence

Presse Canadienne

PETAWAWA, Ont.

■ Un capitaine des Forces armées canadiennes a été reconnu coupable de négligence dans l'exercice de ses fonctions, hier, relativement à la mort d'un prisonnier somalien.

Après plus de sept heures de délibérations, un jury formé de cinq hauts gradés a par ailleurs innocenté le capitaine Michael Sox, âgé de 30 ans, des accusations d'avoir illégalement causé des blessures lors du décès de Shidane Arone, le 16 mars 1993.

L'accusation d'avoir commis un acte portant préjudice au bon ordre et à la discipline a été suspendue.

Sox n'a montré aucun signe d'émotion quand le verdict est tombé.

Les deux parties feront leurs représentations sur sentence aujourd'hui et le juge avocat, le lieutenant-colonel Alain Ménard fera ensuite ses recommandations au jury sur la sentence à imposer au prévenu.

Le jury doit délibérer sur la sentence lundi.

L'accusation retenue contre le capitaine Sox pourrait lui valoir son congédiement de l'armée et une peine d'emprisonnement allant jusqu'à deux ans moins un jour.

Durant le procès, les procureurs de la poursuite ont prétendu que Sox était responsable de la suite d'événements qui ont mené à la mort d'Arone en parlant avec ses subalternes d'un ordre de malmenier les prisonniers.

Relativement à la mort du jeune Somalien, le soldat Kyle Brown purge une peine de cinq ans de prison pour homicide involontaire et torture. Un autre soldat, Clayton Matchee, a été déclaré inapte à subir son procès sous des accusations de meurtre et de torture après qu'une tentative de suicide l'eut laissé avec de sévères lésions au cerveau.

C'est un départ au 4^e

SALON DE
GOLF

OUVERTURE
AUJOURD'HUI

ET VACANCES
DE MONTRÉAL

17 AU 19 MARS, 1995
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Terrain d'entraînement géant... Essayez les nouveaux bâtons de MacGregor, Progear, Ram, Fairway, Taylor Made, Wilson, Accuform et autres !

Leçons toutes les heures, dans la zone des verts d'entraînement, fosses et démonstrations d'élan, données par les meilleurs professionnels de l'AGPQ, dont Jean-Louis Lamarre et Benoit Morin.

Ajustement de bâtons et analyse de l'élan personnalisés.

Belles réductions sur l'équipement, les vêtements et les accessoires.

«Une incursion dans l'histoire du golf» au kiosque de la RCQA.

Terrains de golf et hébergement à travers l'Amérique du Nord.

Simulateurs et outils d'enseignement

Plus de 150 exposants

Horaire : Vendredi 12 h - 22 h

Samedi 10 h - 20 h

Dimanche 10 h - 18 h

Entrée : Adultes 8,50 \$ • Age d'or / Jeunes (11-17 ans) 6,50 \$

Abonnez-vous à
Bell Mobilité Cellulaire
et obtenez gratuitement un : **FRANC-MAGIC**
d'une valeur de 89,95 \$

Détails au kiosque

Bell Mobilité / **LA BOUTIQUE**
au Salon du Golf.



Bell Mobilité
1 800 667-0123

COMMANDITÉ PAR
Bell Mobilité **Wilson**
GOLF
Liberti **CIAD** **INFINITI** **MIX 36**

Drôle de vidéo

Des nouveaux mariés très spéciaux et des chiens biens malins.

19 h en mode interactif

Star plus

Patricia Paquin rend visite à Claude Dubois.

19 h 30 en mode interactif

L'émission vedette d'aujourd'hui

Cinéma du vendredi Pompiers en alerte

Rendez-vous en enfer avec William Baldwin et Kurt Russell.

20 h



CONCOURS ALLÔ TVA

Pour participer, composez le 1-900-870-ALLÔ avant la diffusion de l'émission vedette d'aujourd'hui et courez la chance de gagner un voyage pour deux personnes au Mexique. Le tirage aura lieu en direct durant l'émission vedette. Vous pourriez gagner encore plus en spécifiant le mot-indice mentionné durant l'émission **Salut, Bonjour !**

Frais de cinquante sous (0,50 \$) par appel.



Notre soirée télé

ACTUALITÉ

Qui a gagné?

■ A l'automne vous avez participé en grand nombre au concours *La qualité du français dans les médias*. Les Mérites du français ont été décernés cette semaine. Plus de 3000 votes des jeunes de 9 à 17 ans ont déterminé les meilleures émissions de télévision et de radio au plan de la qualité de la langue. Charles Tisseyre, animateur de *Découverte à Radio-Canada*, et Denis Fortin, animateur de l'émission de radio *Le 6 à 6* de CKOI, sont les grands gagnants. *Chambres en ville* à TVA et *CBF Bonjour* avec Joël Le Bigot ont obtenu les deuxième places. Le concours demandait aussi d'identifier les pires émissions... Voici les résultats pour la radio : 1) *Les midis fous*, CKOI ; 2) *Y'é trop d'bonne heure*, CKOI ; 3) *La jungle en folie*, CKMF... Les pires émissions de télévision pour la qualité du français sont : 1) *RBO hebdo*, RC ; 2) *Piments forts*, TVA ; 3) *La petite vie*, Radio-Canada...

● Que pensez-vous de ces résultats ? Moi je souris parce que je pense que ce verdict est très perspicace. Mais je m'interroge... L'émission de télévision la plus populaire au Québec, celle qui bat tous les records de cotes d'écoute, arrive en troisième place pour la mauvaise qualité du français...

Elvis Stojko champion !

■ Avez-vous vu la performance de ce merveilleux champion du patinage artistique ? Il a conservé son titre de champion du monde à Birmingham. Il a impressionné les juges avec neuf triples sauts, des vrilles superbes et une très grande harmonie de ses mouvements sur la glace. Il a exécuté un programme difficile avec beaucoup de confiance et d'aisance, comme s'il marchait ! Cet athlète surprend les commentateurs par sa force physique et son naturel. Il patine à fond de train et il dit qu'il s'amuse ! Son sens du défi a épaté tout le monde. Elvis Stojko va continuer à s'entraîner pour les Jeux olympiques de Nagano en 1998. Il ne vise rien de moins que la médaille d'or. Pour le Canada, il s'agit d'un sixième titre mondial masculin au cours des sept dernières années.

● Aimez-vous les spectacles de patinage artistique ?

Un projet d'avenir

■ A Copenhague au Danemark, plus de 13 000 délégués de 184 pays ont participé au premier Sommet mondial pour le développement social. Cette grande réunion organisée par l'ONU visait à chercher des solutions pour régler les problèmes de pauvreté dans le monde. Aujourd'hui, 1,3 milliard de personnes vivent dans la pauvreté. L'écart entre les riches et les pauvres s'accroît sans cesse. Ainsi, 85 p. cent des richesses du globe sont détenues par seulement 20 p. cent de la population. Les pays se sont entendus sur dix objectifs à atteindre à long terme. Ils sont d'accord pour dire que la paix mondiale doit passer par le développement social et l'élimination de la pauvreté. Il ne sert à rien de dépenser des millions de dollars pour des interventions armées si on ne s'occupe pas de fournir les moyens aux populations pauvres de s'éduquer et de développer des emplois dans leurs pays. Il ne sert à rien d'investir de l'argent si en même temps on ne travaille pas à faire respecter tous les droits de l'homme. L'accès à l'école et l'égalité entre les hommes et les femmes sont des conditions importantes pour éliminer la pauvreté. L'ONU devra chercher à découvrir comment ces grands principes pourront se traduire dans des actions concrètes. C'est peut-être le début d'un changement important de mentalité pour mieux aider les pays pauvres.

● D'après vous, pourquoi les pays riches doivent-ils s'occuper de la pauvreté dans le monde ?

TEXTES ET RECHERCHE MICHELLE PROVOST

Semaine du 9 au 15 mars



Des quantités énormes de neige sont tombées sur le village de la Basse-Côte-Nord. Des résidents ont dû déployer de grands efforts pour dégager les véhicules.

Avalanches à Blanc-Sablon



Blanc-Sablon, un petit village de 415 personnes de la Basse-Côte-Nord situé en face de Terre-Neuve, a été victime d'une avalanche meurtrière. Un homme de 36 ans et son fils de 17 ans sont morts ensevelis dans leur maison en pleine nuit. La mère, Wanda Lavallée, qui dormait également dans la maison, a été miraculeusement sauvée. Elle a été retrouvée sous dix pieds de neige après plusieurs heures de recherche. Les secouristes ont creusé l'épaisse couche de neige durcie par les vents violents pendant six heures pour la libérer. André Noël de *La Presse* s'est rendu sur les lieux et il a constaté le caractère très inusité de cet accident de la nature.

Un hiver exceptionnel
Blanc-Sablon est situé sur le bord de la mer. C'est Jacques Cartier qui a donné

ce nom à cet endroit à cause de la belle plage de sable blanc. Derrière le village, il y a un escarpement rocheux haut de 80 mètres. C'est le mont Bonenfant. Cette année, les quantités énormes de neige tombées dans la région ont créé des amoncellements inhabituels. Des vents de plus de 100 km à l'heure, un blizzard constant qui empêchait toute visibilité et 82 cm de neige, ce fut trop ! Une faille de quatre mètres a fendu la croûte de neige juste sous la crête de la montagne. Deux spécialistes sont montés sur la corniche pour examiner cette crevasse, ils sont redescendus bien vite au village pour expliquer les risques d'une nouvelle avalanche. Les autorités de la ville ont alors décidé d'évacuer 21 résidences. Pour l'instant une cinquantaine de personnes sont logées dans l'école. Mais elles devront trouver de meilleurs refuges parce qu'elles ne pourront pas réintégrer leurs maisons avant le mois de mai. La neige ne fond pas vite à Blanc-Sablon ! Selon les

responsables de la Sécurité civile, qui sont sur place, c'est la première fois au Québec qu'un risque d'avalanche oblige à évacuer une zone habitée. On a fait venir des artificiers de l'armée, qui sont des spécialistes des explosifs. On espère qu'ils pourront provoquer des avalanches préventives en les faisant dévier loin du village. Ces soldats sont de la base de Valcartier près de Québec mais ils ont été entraînés en Colombie-Britannique, où on fait plus souvent ce genre d'interventions.

Les villageois doivent déneiger. Mais leurs camions, leurs charrettes et leurs souffleuses sont sous la neige. Les motoneiges sont également ensevelies. Le garage du village a complètement disparu et il a fallu plusieurs heures pour dégager les pompes à essence. On a fait une tranchée étroite sur la route de sept kilomètres qui relie Blanc-Sablon et le village voisin, Lourdes-de-Blanc-Sablon. De chaque côté du passage, il y a des bancs de neige de trois mètres.

D'énormes souffleuses travailleront pendant au moins dix jours pour débayer les routes. Parfois, on y trouve des amoncellements de sept mètres de neige ! Les spécialistes vérifient également la sécurité d'autres villages le long de la côte. La Basse-Côte-Nord et la Gaspésie ont reçu beaucoup de neige cette année et les dangers d'avalanche pourraient se répéter ailleurs.

Malgré tous ces problèmes, le journaliste a remarqué que les Blanc-Sablonois trouvaient encore l'émotion pour s'émerveiller des splendeurs de leurs paysages. Superbe ! Des banquettes figées dans le golfe, un ciel bleu acier, des aurores boréales et du blanc... partout !



● Avez-vous déjà vu autant de neige ? Quelles sont les plus grosses congères que vous avez vues ?

Vers l'égalité des femmes

■ Le 8 mars, c'était la Journée internationale des femmes. *La Presse* a publié un dossier intitulé *Les femmes à l'aube de l'an 2000*. De nombreux articles nous ont renseignés sur la situation des femmes dans le monde.

Ce n'est que depuis 1948 que la Déclaration universelle des droits de l'homme condamne la discrimination à l'endroit des femmes et reconnaît leur droit à l'égalité. En moins de 50 ans, les femmes partout au monde ont pris de plus en plus en main leurs destinées. Mais dans chaque pays, la situation des femmes a évolué différemment. Aujourd'hui dans les pays occidentaux, on considère que la libération des femmes a été le changement social le plus important depuis des siècles. Les progrès pour l'égalité des femmes sont très encourageants même s'il reste beaucoup de travail à faire. Dans les pays comme le

Japon, la Chine ou les pays en voie de développement, la situation est encore très difficile. En Iran et en Algérie, les droits de la femme sont complètement bafoués. Les femmes sont par la loi soumises à l'homme. Elles ne peuvent même pas parler publiquement et elles sont souvent menacées et victimes de mort.

Au Québec...

Voici quelques chiffres qui illustrent les progrès et défis de la situation au Québec. Les femmes représentent 50 p. cent de la population et 45 p. cent de la main-d'œuvre. Le tiers des agriculteurs sont maintenant des femmes. Les femmes occupent encore beaucoup les emplois de service tels que secrétaires, infirmières ou enseignantes. Mais de plus en plus elles ont des emplois non traditionnels en sciences et en technique. En administration, leur nombre a doublé en 20 ans et elles

sont souvent directrices ou gérantes. Les femmes sont de plus en plus scolarisées et elles ont des revenus pour leur travail. Mais les salaires sont encore dans l'ensemble plus bas pour elles que pour les hommes. En moyenne, elles gagnent 70 p. cent du salaire des hommes. Pour le même nombre d'années de scolarité et pour les mêmes types d'exigences, les postes les plus souvent occupés par les femmes sont moins bien rémunérés. Les femmes n'occupent pas encore, en proportion de leur nombre, les postes de direction des compagnies ou des gouvernements. Au Canada, 80 p. cent de tous les élus sont des hommes. On retrouve donc à peine 20 p. cent des femmes qui occupent des postes où se prennent les décisions importantes pour la société. Pour que la situation des femmes devienne vraiment égalitaire et équitable au Québec, il faudra encore beaucoup de changements.

L'accès aux emplois de toutes sortes pour les femmes et la révision des salaires devrait faire l'objet de nouvelles politiques. Il faudrait aussi s'organiser pour que les garderies soient plus accessibles et que les pensions alimentaires soient mieux perçues afin que les femmes qui le veulent puissent accorder plus de temps à leur travail. Parce que c'est encore la grande majorité des femmes qui ont la responsabilité de l'éducation des enfants. C'est ce qui explique que souvent, elles ont des emplois à temps partiel ou qu'elles n'ont plus assez d'énergie pour foncer et devenir en grand nombre des présidentes de compagnies, des ministres ou premiers ministres...

● Est-ce que vous voyez d'autres choses qui devraient changer pour que l'égalité des femmes s'améliore encore dans notre société ?

DEVINETTES

■ Nous cherchons le nom d'une espèce d'arbre. Il y en a 125 dans le monde et sept au Québec.

— On le reconnaît bien par ses feuilles dentelées et ses samares qui virevoltent à la manière des hélicoptères.

— Sa sève est très sucrée et au Québec nous sommes les champions du monde pour sa transformation en sirop. L'an passé les acériculteurs en ont récolté 26 millions de kilos.

Si vous n'avez pas trouvé, sachez que grâce à cet arbre nous pouvons déguster un sirop délicieux qui contient 15 fois plus de calcium et 10 fois moins de sodium que le miel ! En plus d'être beau et bon, cet arbre nous donne des vitamines...

Réponse : L'érable à sucre

■ Nous cherchons le nom d'un athlète de Montréal qui a conservé son titre de champion mondial.

— Il a couru 60 mètres en 6,46 secondes. Il est très près du record du monde en salle de tous les temps pour cette épreuve, qui est de 6,41 secondes.

— Il se dit de plus en plus en forme et il est confiant de remporter les prochaines grandes compétitions olympiques. Il précise qu'il doit augmenter sa puissance en travaillant les 15 derniers mètres de ses 100 mètres et 200 mètres !

Si vous n'avez pas trouvé, sachez que cet homme de 27 ans fait la fierté des Montréalais et que dans une publicité on se sert de son incroyable vitesse pour promouvoir un avion...

Réponse : Bruny Surin



■ Dans le monde entier plusieurs chercheurs depuis toujours s'intéressent à l'histoire. On connaît bien l'histoire des événements politiques, de la musique, du sport ou des inventions. Mais voilà que Georges Ifrah s'est passionné pour l'histoire des chiffres. Il a écrit un très gros bouquin sur cette aventure de l'intelligence humaine. Il a mis 20 ans à écrire ce livre qui nous renseigne sur l'origine des chiffres. Il explique cette longue épopée qui va de la manipulation des cailloux à l'ordinateur en passant par l'utilisation des doigts. Il rappelle une des plus géniales révolutions de la pensée humaine. Il s'agit de l'invention par les Indiens, en l'an 458 de notre ère, du zéro... À partir de là, l'homme a pu multiplier par dix très facilement ! Essayez d'imaginer comment on pouvait exprimer le rien et le nul avant. Ce grand amoureux des chiffres a confié à Carole Thibaut de *La Presse* qu'il faut cesser de considérer les mathématiques comme un instrument de classification des personnes à l'école... C'est ridicule, dit-il, il y a des millions de personnes frustrées dans le monde à cause des maths... Il prépare un nouveau livre dans lequel il veut faire aimer les chiffres aux enfants et peut-être réconcilier plusieurs adultes !



■ La saga de la guerre du turbot se continue en pleine mer. Mais au fait, il ne s'agit pas de turbot... mais bien de flétan du Groenland. On n'aura jamais autant parlé de pêche et de stocks de poisson. Ce dossier des pêches m'intéresse beaucoup parce que j'aime la mer, les bateaux, la pêche et les poissons... Mais dans toute cette histoire, je me demande où se cachent les spécialistes de l'aquaculture qui ont mis au point des techniques efficaces pour élever des poissons comme on élève des poulets ou du bétail. En Norvège, ils ont développé cette industrie avec succès et elle est très complémentaire à la pêche. Si les stocks de poisson de la mer doivent se reproduire, on pourrait les laisser un peu tranquilles et en élever près de nos côtes... Pourquoi pas ?

Michelle PROVOST

